B67-7329

UNIVERSITÉ DE GENÈVE — Faculté des Lettres.

L'INSURRECTION POLONAISE
DE DIX-HUIT CENT TRENTE
ET
SES ÉCHOS A L'OCCIDENT

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR ÈS LETTRES

PAR

EDMOND PRIVAT
licencié ès lettres.

Thèse N° 33.

GEORGES BRIDEL & Cie, ÉDITEURS
LAUSANNE
1918

L'insurrection polonaise de 1830
et ses échos à l'Occident

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté des Lettres, sur le préavis d'une commission composée de MM. les Professeurs Charles Borgeaud, Francis De Crue et Charles Seitz, autorise l'impression de la présente thèse, sans entendre par là exprimer d'opinion sur les propositions qui y sont énoncées.

Genève, le 22 juin 1918.

Le Doyen de la Faculté :
Charles WERNER

UNIVERSITÉ DE GENÈVE — Faculté des Lettres.

L'INSURRECTION POLONAISE

DE DIX-HUIT-CENT TRENTE

ET

SES ÉCHOS A L'OCCIDENT

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR ÈS LETTRES

PAR

EDMOND PRIVAT
licencié ès lettres.

Thèse N° 33.

GEORGES BRIDEL & Cie, ÉDITEURS
LAUSANNE
1918

INTRODUCTION

Ce travail n'a pas pour but de faire prévaloir une hypothèse sur une autre ni de prouver quelque assertion particulière, sinon que la Pologne a passionné l'opinion publique en France et en Angleterre au temps de Louis-Philippe.

C'est une simple étude entreprise pour développer un chapitre des livres d'histoire, qui donnent en général assez peu de place à la cause polonaise après les partages et moins encore à l'impression considérable produite en Europe occidentale par les événements de Pologne en 1830 et dans les années qui suivirent.

J'ai cherché à décrire l'effet produit par l'insurrection du Royaume, par la répression russe et par la grande émigration polonaise en Occident. J'ai essayé de montrer le contraste frappant entre la sympathie populaire intense d'une part et la réserve diplomatique de l'autre. J'ai tenté d'analyser le rôle intellectuel et politique joué par la Pologne et son émigration à cette époque de romantisme et d'excitation générale.

Pour bien placer l'insurrection dans son cadre historique, j'ai commencé par rappeler l'origine et l'expérience malheureuse du Royaume de Pologne créé par le Congrès de Vienne en 1815.

limites en lui rendant la part de la Russie. Il avait prévu même un échange avec l'Autriche qui devait céder aux Polonais la Galicie contre les provinces illyriennes [1] offertes en compensation.

Toutefois il entendait ménager son allié de Vienne et défendit qu'on fît aucune allusion publique à ce dernier projet. C'est ainsi qu'à Vilna son discours aux délégués de la Diète en juillet 1812 avait refroidi quelque peu l'enthousiasme.

Le prince Joseph Poniatowski conseilla franchement à Napoléon d'arrêter ses armées au Dniepr et de ne pas pousser plus loin. Il raisonnait en Polonais et trouvait à la fois naturel et prudent qu'on fît la paix sitôt que sa patrie aurait obtenu le résultat magnifique auquel cent mille de ses enfants sacrifiaient si joyeusement leur vie.

Mais Napoléon avait d'autres visées et ne croyait pas d'ailleurs qu'on pût imposer une paix durable au tsar avant d'avoir écrasé complètement ses forces. Lutte formidable entre les deux colosses. En allant chercher trop loin celui du Nord, celui d'Occident succomba.

Dans sa détresse il blâma la Pologne. Injuste accusation. En grand deuil de ses rêves, sanglante et ruinée par les sacrifices, mais surtout fidèle jusqu'au bout dans le malheur, elle ne méritait pas ce geste impatient. Saignée comme elle l'était, aucune Diète ne pouvait lui commander encore une levée de nouvelles troupes à l'heure de la retraite. On comprend la réplique du lieutenant-colonel Arthur Potocki aux

[1] Yougo-slaves.

reproches amers que Napoléon laissa monter à ses lèvres dépitées le 22 octobre 1813, à Fulde après la bataille de Leipzig. « Sire, c'est Votre Majesté elle-même qui a toujours retenu l'enthousiasme de la nation polonaise ; quand nous avons tout donné, vous exigiez toujours davantage. Et qu'a répondu Votre Majesté aux députés de la Diète confédérée et à ceux de la Lithuanie ? Des paroles vagues et décourageantes qui ont anéanti partout l'enthousiasme et abattu les courages les plus éprouvés ! »

En voulant mettre la Pologne à son service au lieu de se consacrer lui-même au service du bon droit, l'empereur avait compromis sa cause. La défaite illustra son tort devant le monde entier.

Après avoir entraîné les Polonais dans une chevauchée fantastique à travers l'Europe et bercé leur espoir en semant partout leur sang, des terres brûlées d'Espagne aux déserts blancs du Nord, il laissait leur pays aux mains des puissances qui l'avaient partagé vingt ans plus tôt.

Seulement c'était la Russie qui occupait cette fois, non seulement son ancienne part, mais encore la part des voisins, car ses troupes avaient envahi tout le duché de Varsovie, de Suwalki à Cracovie. Outre la Saxe, Alexandre Ier tenait donc en son pouvoir la Pologne entière, sauf la Galicie et la Prusse Occidentale.

Un gage pareil avec le prestige de sa victoire immense allait lui donner la première place au Congrès et la prépondérance en Europe. Les Polonais le comprirent et le prince Adam Czartoryski s'efforça d'employer pour

le bien de sa patrie l'influence qu'il exerçait auprès du souverain dont il était l'ami de jeunesse.

Exilé avec son frère à la cour de Russie, comme une espèce d'otage auprès de Catherine II, qui avait confisqué les biens de leurs parents, le jeune homme avait brillé là-bas par son intelligence rare et sa dignité parfaite. Alexandre adolescent l'avait choisi pour ami et lui avait ouvert son cœur, où bouillonnaient alors des aspirations nobles et des intentions libérales, qu'avait encouragées son précepteur suisse La Harpe.

Adam Czartoryski résolut de faire profiter la Pologne de ces dispositions favorables du futur empereur.

A son avènement, il accepta d'être son ministre des Affaires étrangères et plus tard il fut nommé curateur de l'instruction publique en Lithuanie.

Après la chute de Napoléon, c'est donc le tsar Alexandre qui va jouer le rôle de protecteur des Polonais. Son caractère aimable et son air généreux lui font des amis partout.

En Lithuanie, au lieu de représailles, il amnistie ceux qui ont pris les armes contre lui. Dans le duché de Varsovie il gagne la sympathie générale par sa bienveillance. A Paris, il traite avec honneur les officiers polonais et les autorise à rentrer chez eux avec armes et bagages.

« Messieurs, leur dit-il, nous avons appris à nous estimer sur les champs de bataille. Il est temps que les inimitiés qui ont trop longtemps partagé nos deux nations finissent. Vous avez droit à reprendre votre rang parmi les peuples. Vous méritez d'être heureux.

Pour parvenir à ce but j'emploierai toute la force que Dieu m'a donnée. »

Le 8 avril 1814 Kosciuszko voit l'empereur, qui lui tend les bras et lui adresse quelques jours plus tard cette lettre autographe :

J'éprouve une grande satisfaction, général, à répondre à votre lettre. Vos vœux les plus chers seront accomplis. Avec l'aide du Tout-puissant, j'espère réaliser la régénération de la brave et respectable nation à laquelle vous appartenez. J'en ai pris l'engagement solennel et, de tout temps, son bien-être a occupé mes pensées. Les circonstances politiques seules ont mis des entraves à l'exécution de mes desseins. Ces obstacles n'existent plus. Deux années d'une lutte terrible, mais glorieuse, les ont aplanis.

Un peu de temps encore, avec une marche sage, et les Polonais recouvreront leur patrie, leur nom : et j'aurai la jouissance de les convaincre que celui qu'ils croyaient leur ennemi sera celui qui réalisera leurs vœux.

Combien il me sera satisfaisant, général, de vous voir venir à mon aide dans ces travaux salutaires ! Votre nom, votre caractère, vos talents, seront mes meilleurs appuis.

Paris, le 3 mai 1814.

Alexandre.

Mais s'il voulait rétablir une Pologne, Alexandre entendait le faire au profit de son Empire. On le vit bien au Congrès de Vienne.

Pour se faire une vivante image de cette foire diplomatique et mondaine où les souverains, les diplomates, les princesses, les belles dames et les agents de toute sorte passèrent l'hiver ensemble, il faut lire le journal de Jean-Gabriel Eynard. Ce financier genevois, qui

devait défendre un jour avec tant d'ardeur la cause de l'indépendance hellénique, fut envoyé au Congrès des puissances avec son oncle Pictet de Rochemont. Il fallait obtenir pour Genève une liaison territoriale avec la Suisse au bord du lac Léman. Entre un bal et une visite, entre une démarche et un dîner, Eynard et sa jeune femme notent leurs impressions[1].

C'est bien la question polonaise qui domine toutes les autres, avec le sort de la pauvre Saxe, dont le roi si populaire était mal vu des puissances pour avoir trop suivi Napoléon.

Au début, c'est bien aussi la figure d'Alexandre Ier qui attire tous les regards, mais bientôt c'est Talleyrand qui va s'imposer par son talent prodigieux d'influence et d'intrigue.

On avait compté laisser la France à l'écart des discussions. L'ancien évêque d'Autun finit par lui gagner sa place aux côtés de l'Angleterre. Son salon fait briller à Vienne la grâce et l'esprit parisiens, tandis qu'on s'ennuie chez l'ambassadeur anglais, où Lady Castlereagh salue à peine ses hôtes, occupés à recueillir avec soin les monosyllabes que son noble époux laisse tomber froidement.

Metternich donne des fêtes splendides et fait maintenir pendant ce temps sur le pied de guerre une armée de cinq cent mille hommes. Il faut penser à tout.

Pendant que le roi de Prusse court les rues de Vienne, les mains dans les poches et le chapeau sur les yeux, son ministre Hardenberg s'impatiente et frappe sur la

[1] *Au Congrès de Vienne.* Journal de J.-G. Eynard, publié par Edouard Chapuisat. Genève et Paris, 1914.

table au mot de *droit public* que Talleyrand lui jette à toute occasion dans les jambes.

Empressé auprès des dames et galant dans le monde, Alexandre est toutefois décidé à tenir tête à l'Europe entière plutôt que de céder la Pologne. Entre une course en traîneau avec la princesse Gabrielli et une valse avec la comtesse Zichy, plus belle encore, il a des altercations terribles avec Metternich ou Lord Castlereagh.

Fort d'épaules et de poitrine, fier de sa gloire et de sa puissance, il essaie d'intimider l'empereur d'Autriche, petit, malingre et déjà cassé : « Je resterai douze mois à Vienne s'il le faut, s'écrie-t-il.

— Votre Majesté peut rester dans mes Etats tant qu'il lui plaira, lui répond François II ; je chercherai même à lui procurer tous les agréments qu'elle pourra désirer et, s'il le faut, je continuerai à lui donner des fêtes pendant une année ; mais je ne peux, pour le bien de mes peuples accéder aux volontés de Votre Majesté [1] ! »

En le suivant au Congrès de Vienne, Adam Czartoryski voulait fortifier le tsar dans son projet d'un Etat polonais, uni à la Russie par un lien personnel comme la Hongrie l'est à l'Autriche à l'heure actuelle. Un tel Royaume avec le territoire de l'ancienne République aurait pu reprendre une place importante en Europe et développer sa vie nationale intensément. Mais il fallait compter avec trois principaux obstacles :

D'abord les puissances occidentales étaient prêtes à lutter ensemble contre un agrandissement pareil de

[1] *Journal de J.-G. Eynard*, chap. II, 20 novembre 1814.

l'Empire des tsars ; ensuite un régime libéral — inévitable en Pologne — exciterait la jalousie du peuple russe [1]; enfin Alexandre lui-même ne demandait pas mieux sans doute que de faire du polonisme à l'ouest aux dépens de la Saxe et de l'Autriche, mais il tenait beaucoup moins à joindre au Royaume le grand-duché de Lithuanie pour tenir ses promesses passées.

A Paris déjà l'empereur avait froncé les sourcils quand le doigt de Kosciuszko, glissant sur la carte, avait indiqué le Dniepr et la Duna comme limite orientale.

L'indépendance intégrale de la Pologne ne fut pas même discutée au Congrès de Vienne. L'Angleterre déclara bien qu'elle eût préféré cette solution [2], la

[1] Cet argument forme la base du mémoire présenté au tsar Alexandre par le comte Pozzo di Borgo, le diplomate habile auquel l'empereur avait demandé son avis : « Le titre de roi de Pologne, écrit-il, ne pourra jamais sympathiser avec celui d'empereur et d'autocrate de toutes les Russies. Ce sont deux qualifications qui ne sauraient nullement s'allier ensemble ; elles signifient des choses et supposent des fonctions si différentes qu'il paraît impossible de les voir exercer systématiquement par le même personnage sans qu'il se trouve dans la nécessité d'indisposer l'une ou l'autre nation et peut-être toutes les deux... Le titre de roi de Pologne devrait compléter et non commencer l'existence politique des Polonais. Une fois que l'empereur de Russie l'aura adopté, il ne reste plus de retraite à la prudence... en cas de faillite ont-ils calculé le malheur de se soumettre de nouveau et celui de voir tant de générosité et de bonté amener pour résultat une guerre d'extermination ?... Les Polonais se trompent s'ils croient que leur salut consiste dans une ligne de démarcation entre les deux nations ; s'ils s'obstinent à vouloir être étrangers, ils finiront par être soumis et malheureux. »

(Décembre 1814. Colson. *De la Pologne et des Cabinets du Nord, pièces justificatives.* Tome Ier, Paris, 1841.)

[2] Après que le nouveau partage eut été décidé, Lord Castlereagh fit insérer au protocole du Congrès une note explicative le 12 janvier 1815 : « ...Le vœu que sa Cour a constamment manifesté a été de voir en Pologne un Etat indépendant, plus ou moins considérable en étendue, qui serait régi par une dynastie distincte et formerait une puissance intermédiaire entre les trois grandes monarchies.

» Si le soussigné n'a pas eu l'ordre d'insister sur une semblable mesure, le seul motif qui ait pu le retenir a été la crainte de faire naître parmi les Polonais des espérances qui auraient pu devenir ensuite une cause de mécontentement, puisque d'ailleurs tant d'obstacles paraissent s'opposer à cet arrangement... »

France qu'elle l'eût souhaitée [1] et l'Autriche qu'elle eût même consenti à des sacrifices pour la faire aboutir [2], mais on parlait au passé conditionnel : en fait on considéra cette idée comme enterrée d'avance par les

[1] Le 19 décembre 1814, au plus fort de la discussion, Talleyrand avait écrit à Metternich dans une note diplomatique :

« ...De toutes les questions qui doivent être traitées au Congrès, le roi aurait considéré comme la première, la plus grande, la plus éminemment européenne, comme hors de comparaison avec toute autre, celle de Pologne, s'il lui eût été possible d'espérer autant qu'il le désirait, qu'un peuple si digne de l'intérêt de tous les autres par son ancienneté, sa valeur, les services qu'il rendit autrefois à l'Europe, et par son infortune, pût être rendu à son antique et complète indépendance... Mais lorsque la force des circonstances eut réduit la question de Pologne à n'être plus qu'une simple affaire de partage et de limites, que les trois puissances intéressées discuteraient entre elles et à laquelle leurs traités antérieurs avaient rendu la France étrangère, il ne restait à celle-ci qu'à désirer que vous fussiez satisfait et à l'être elle-même si vous l'étiez. »

(Bibliothèque des archives diplomatiques. *Recueil* d'Angebert, p. 636.)

[2] Dans leur réponse à la note de Lord Castlereagh les plénipotentiaires autrichiens Metternich et Wessenberg déclaraient le 21 février 1815 :

« La marche que l'empereur a suivie dans les importantes négociations qui viennent de fixer le sort du duché de Varsovie, ne peut avoir laissé de doute aux puissances que non seulement le rétablissement d'un Royaume de Pologne indépendant et rendu à un gouvernement national polonais eût complètement satisfait aux vœux de Sa Majesté Impériale, mais qu'elle n'eût pas même regretté de plus grands sacrifices pour arriver à la restauration salutaire de cet ancien ordre des choses.

Il suffit sans doute de ce fait pour prouver que l'empereur est éloigné d'entrevoir, dans ce qui se rapporte à la nationalité polonaise, un motif de jalousie ou d'inquiétude pour la généralité de son Empire. Dans aucun temps, l'Autriche n'avait vu dans une Pologne libre et indépendante une puissance rivale et ennemie, et les principes qui avaient guidé les augustes prédécesseurs de l'empereur et Sa Majesté Impériale elle-même, jusqu'aux époques des partages de 1773 et 1797, n'ont été abandonnés que par un concours de circonstances impérieuses et indépendantes de la volonté des souverains de l'Autriche. »

Voir aussi la note de Metternich au prince de Hardenberg, plénipotentiaire de Prusse (10 décembre 1814), avant la décision du partage.

(*Les documents cités sans autre indication que leur date sont ceux qui se trouvent à la fois dans les cahiers de la correspondance diplomatique anglaise présentée à la Chambre des communes en* 1863, dans le *Recueil* d'Angebert de la Bibliothèque des archives diplomatiques, Paris, Amyot, 1862, et dans les *Recueils* de Klüber et de Martens.)

prétentions du tsar et l'on chercha d'emblée à ruiner ses projets en poussant au partage du duché de Varsovie.

Malgré la formule à la mode en 1815, le but était bien moins de travailler au *bonheur des peuples* que d'éviter avant tout l'accroissement d'une puissance rivale.

Lord Castlereagh adresse au tsar des mémoires indignés. Comment ? Les Alliés auraient versé leur sang pour délivrer l'Europe d'une hégémonie dangereuse et tout leur profit serait de voir un immense Empire slave installé aux portes de Vienne et de Berlin ! Il leur faudrait tolérer « l'invitation faite aux Polonais de se réunir autour du drapeau de la Russie pour le renouvellement de leur Royaume, les nouvelles espérances données, l'ardeur excitée, les nouvelles scènes ouvertes à l'activité et aux cabales de ce peuple léger et remuant [1] ! »

Jamais l'Angleterre n'y consentirait. Talleyrand faisait chorus. « La France ne demande rien pour elle, disait-il à tout le monde, mais elle doit s'opposer aux agrandissements de la Russie... J'ai montré que j'étais contraire au système de tout envahir, mais s'il faut qu'il y ait un colosse en Europe, j'aime encore mieux le colosse de la Seine que celui de la Néva [2]. »

Alexandre accusait le prince de Bénévent d'avoir changé d'avis :

— A Paris vous vouliez un Royaume de Pologne !

[1] *Mémorandum de Lord Castlereagh au tsar* (14 décembre 1814). Voir *Correspondence* 1814 *and* 1815 *presented to the House of Commons.* London, 1863.

[2] *Journal de J.-G. Eynard*, chap. Ier, 20 octobre 1814.

— Mon avis, Sire, est toujours le même... Je voulais alors son indépendance, comme je la voudrais aujourd'hui, mais il s'agit de tout autre chose !...

— J'ai deux cent mille hommes dans le duché de Varsovie, ripostait le tsar en colère. Que l'on m'en chasse !... Vous parlez toujours de principes ; votre *droit public* n'est rien pour moi. Je ne sais ce que c'est... Quel cas voulez-vous que je fasse de tous vos parchemins et de vos traités [1] ? »

L'Autriche avait encore plus de raisons de s'opposer aux projets russes. Voici pourquoi : pour dédommager la Prusse de son appui pendant la guerre, les Alliés s'étaient engagés en 1813 « à contribuer à son agrandissement dans des proportions statistiques et géographiques pour le moins telles qu'elles étaient avant la guerre de 1806 [2] ». Il fallait donc lui rendre le duché de Varsovie dont Napoléon l'avait dépouillée. Mais Alexandre avait imaginé de lui offrir la Saxe en échange et de punir ainsi le roi Frédéric-Auguste de ses complaisances envers Bonaparte en le privant tout simplement de son trône.

La Prusse était d'accord, préférant la Saxe à la Pologne, mais l'Autriche avait tout à redouter d'une combinaison qui menaçait pareillement ses frontières. Rappelant les traités qui garantissaient un partage à l'amiable du duché de Varsovie entre les trois puissances, elle contesta formellement le droit de ses voi-

[1] *Rapport de Talleyrand à Louis XVIII*, 4 octobre 1814.

[2] D'après le traité de Kalisz entre la Prusse et la Russie (28 février 1813) et celui de Reichenbach entre la Prusse et l'Angleterre (14 juin 1813).

sins à conclure un autre arrangement sans qu'elle y consentît[1].

Metternich fait remarquer au ministre de Prusse « combien les vues de la cour de Russie à l'égard du duché de Varsovie, entièrement contraires au sens des traités qui ont uni les souverains alliés contre la France, ont mis d'obstacles, tant à l'arrangement des intérêts des puissances entre elles qu'à la marche du Congrès[2]. »

Sur le conseil de Lord Castlereagh, il demande au prince Hardenberg de se joindre à lui pour faire auprès du tsar une démarche simultanée au nom des deux puissances voisines. Il faut citer en entier les propositions de l'Autriche dans cette note du 2 novembre 1814, car elles indiquent en même temps le désir de la France et de l'Angleterre, qui les avaient inspirées:

1° Animée des principes les plus libéraux et les plus conformes à l'établissement d'un système d'équilibre en Europe, et opposée depuis 1772 à tous les projets de partage de la Pologne, l'Autriche est prête à consentir au rétablissement de ce Royaume, libre et indépendant de toute influence étrangère, sur l'échelle de sa dimension avant le premier partage, en réservant aux puissances voisines le règlement des frontières respectives sur le principe d'une mutuelle convenance.

2° Admettant le peu de probabilité que pareil projet

[1] La convention de Reichenbach signée le 22 juin 1813 entre la Prusse, l'Autriche et la Russie stipulait à l'article II « la dissolution du duché de Varsovie et le partage des provinces qui le forment entre les Cours d'Autriche, de Prusse et de Russie d'après les arrangements à prendre par ces trois puissances ».

Le traité de Toeplitz entre les mêmes puissances (9 septembre 1813) prévoyait aussi à l'art. I[er], section 4, « un arrangement à l'amiable entre les trois cours sur le sort futur du duché de Varsovie. »

[2] Lettre accompagnant la note du 2 nov. 1814. Corresp. 1814 and 1815 presented to the House of Commons. Inclosure 1, N° 6.

puisse même être pris en considération par la Cour de Russie, l'Autriche accéderait également au rétablissement de la Pologne libre et indépendante dans les dimensions de l'année 1791, sauf la réserve énoncée dans la proposition première.

L'Autriche se prêterait dans ce cas à reconnaître les agrandissements que la Russie et la Prusse croiraient devoir se réserver sur le nouveau Royaume, et qui ne seraient pas incompatibles avec son existence comme corps politique indépendant.

3° Dans la supposition que l'empereur de Russie regardât cette seconde proposition également inadmissible, l'Autriche est prête à reconnaître l'extension de la frontière russe jusqu'à la rive droite de la Vistule, le cours de ce fleuve devant rester libre et appartenir aux débouchés communs des souverains. La Russie garderait sur la rive gauche de la Vistule la ville de Varsovie avec un rayon, tandis qu'elle céderait à la Prusse la ville de Thorn sur la rive droite du fleuve.

L'Autriche, loin de viser jamais à s'immiscer dans des objets d'administration intérieure de ses voisins, abandonnerait à S. M. I. de toutes les Russies le soin de donner à ses provinces polonaises telle forme d'administration qu'Elle jugerait utile et convenable. Elle ne s'opposerait même pas à ce que l'empereur donnât à ses nouvelles acquisitions territoriales, isolément ou cumulativement avec ses autres provinces polonaises, la dénomination de « Royaume de Pologne du Nord ou de l'Est », S. M. I. et R. A. se réservant dans ce cas la faculté de réunir ses provinces polonaises sous la dénomination de « Royaume de Pologne du Sud », sous telle forme administrative qu'elle trouverait également utile et convenable. La même faculté devrait être réservée à S. M. prussienne.

La spécialité des notes autrichiennes sur la Pologne, c'est de commencer toujours en flétrissant les partages

et de finir presque aussi souvent par la proposition d'un nouveau démembrement plus favorable à la cour de Vienne que les précédents. Quant à la tactique employée de concert avec les ambassadeurs de France et d'Angleterre, elle consistait à brandir le spectre de l'indépendance pour effrayer le tsar et l'amener à consentir au partage.

Lord Castlereagh ayant réuni chez lui Metternich et le prince Hardenberg, il sembla pendant quelques jours que la Prusse allait se détacher de la Russie et faire bloc avec les autres pour s'opposer aux prétentions d'Alexandre sur la Pologne. L'illusion fut brève et la cour de Berlin se contenta de proposer au tsar un compromis dont elle espérait de nouveaux avantages pour elle-même.

Le 7 novembre Hardenberg écrit un mémorandum qu'il communique à l'ambassadeur anglais :

...Même le prince Czartoryski travaille maintenant à ce que l'empereur s'arrange sur les limites. Il faudra, à mon avis, mettre tout en œuvre pour parvenir à un arrangement convenable à cet égard... mais nous devons céder sur la question politique parce que j'y vois beaucoup plus de profit que de danger pour le repos de l'Europe en général et pour les voisins de la Russie en particulier. Je vois la force et la puissance de celle-ci plutôt affaiblie qu'augmentée par ce nouveau Royaume de Pologne sous le sceptre du même souverain. La Russie proprement dite perd des provinces très considérables et fertiles [1].

Combinées avec le Duché de Varsovie, elles auront une

[1] Le tsar Alexandre ne manquait pas une occasion de laisser croire aux diplomates étrangers comme aux Polonais qu'il entendait réunir la Lithuanie et l'Ukraine au Royaume. Il en avait donné l'assurance au prince de Hardenberg.

constitution tout à fait différente, et beaucoup plus libérale que celle de l'Empire. Les Polonais jouiront des privilèges que les Russes n'ont point. Bientôt l'esprit des deux nations sera tout à fait en opposition, leurs jalousies empêcheront l'unité ; des embarras de tout genre naîtront, et un empereur de Russie, en même temps roi de Pologne, sera moins redoutable qu'un souverain de l'Empire russe, réunissant à celle-ci la plus grande partie de ce pays qu'on ne lui dispute pas comme province...

On voit combien peu le *bonheur des peuples* inquiétait le prince de Hardenberg et les diplomates ses frères. Le ministre de Prusse en arrivait à trouver plaisant de conclure un traité qui devait empoisonner l'Europe. Il oubliait que la gangrène est contagieuse et qu'il est dangereux d'infecter ses voisins, même pour les affaiblir.

Cependant la France et l'Angleterre continuaient à soutenir l'Autriche et se préparaient même à signer avec elle un traité secret d'alliance contre la Russie le 3 janvier 1815. On signalait partout des mouvements de troupes.

L'Autriche avait toujours cinq cent mille hommes sur le pied de guerre, la Prusse deux cent cinquante mille, la Bavière quatre-vingt mille, le Wurtemberg trente mille. La Russie en gardait plus d'un demi-million rien qu'en Saxe et en Pologne. Le tsar avait dépêché son frère Constantin à Varsovie pour y lever une nouvelle armée.

Impatienté par les hésitations des généraux polonais, pourtant sympathiques à la royauté d'Alexandre, le grand-duc lança lui-même un appel aux armes le 11 décembre 1814 :

« Sa Majesté l'Empereur Alexandre, votre puissant protecteur vous appelle. Réunissez-vous sous ses drapeaux ; que votre bras s'arme pour la défense de votre patrie et la conservation de votre existence politique ! »

A Vienne les nouvelles étaient mauvaises. Les pessimistes prévoyaient une rupture. Le tsar préféra l'éviter. Il présenta le 31 décembre un projet de concessions qui fut adopté par le congrès à peu de chose près.

C'était une solution mixte : en fait un nouveau partage de la Pologne avec la plus grosse part à la Russie. On rendait à l'Autriche Tarnopol et les salines de Wieliczka. Les villes de Thorn et de Cracovie devenaient territoires neutres et libres. La Prusse obtenait toute la région de Poznan.

Le reste du malheureux duché de Varsovie passait à la couronne de Russie, comme « Etat uni » avec une administration séparée, une constitution, des finances, une armée et des institutions nationales.

Le tsar demandait en outre à ses deux voisins d'accorder à leurs possessions polonaises une certaine autonomie provinciale qui leur garantît leur nationalité.

Mais la Prusse, à qui l'on avait promis de la rétablir dans ses proportions d'avant 1806, ne voulait pas se contenter de la Posnanie. Elle entendait se faire adjuger encore la Saxe tout entière. Le conflit devint très violent avec l'Autriche. Talleyrand soutenait Metternich.

Lord Castlereagh proposa de céder Thorn à la Prusse

en échange de Leipzig qu'on laisserait au roi de Saxe avec la capitale et la moitié de son royaume. La cour de Berlin joindrait le reste à ses Etats. Cet arrangement sauva la paix.

Lord Castlereagh avait insisté par une déclaration solennelle sur l'invitation faite aux puissances de garantir à leurs sujets polonais la conservation de leur nationalité.

En Angleterre l'opposition soutenait la cause de la Pologne. Wilberforce et Mackintosh proclamaient son droit à la vie. Lord Brougham avait lancé en sa faveur un retentissant *Appel aux Alliés et à la nation anglaise.* L'opinion publique ainsi réveillée serait terriblement déçue de la solution donnée au problème.

Il s'agissait de la calmer. Il s'agissait aussi de prévenir, par une concurrence de bons traitements, toute envie des Polonais d'Autriche ou de Prusse d'aller renforcer le Royaume uni à la Russie. En leur donnant des institutions autonomes, on apaiserait peut-être en eux cette « turbulence » qui ne cessait d'inquiéter Lord Castlereagh.

« De semblables moyens, déclare-t-il, paraissent être les plus directs et les moins dangereux pour les disposer à vivre tranquilles et satisfaits sous leurs gouvernements respectifs [1] .»

Les puissances répondirent chacune à la note anglaise et s'engagèrent publiquement à respecter ce principe dans leurs Etats.

[1] Note de Lord Castlereagh présentée au Congrès de Vienne le 12 janvier 1815.

L'accord était fait au commencement de février. Lord Castlereagh partit le 12. Le duc de Wellington venait d'arriver quand tout était fini.

Son apparition fut courte. Il entendit le tsar exposer les bases de la Charte qu'il destinait aux Polonais. Il reçut le prince Radzivill qui lui fit part de ses doutes et du grand désir de ses compatriotes de voir Alexandre proclamé roi de Pologne afin de l'obliger à tenir ses promesses. Il prit part le 21 février à la conférence où l'on inséra la note anglaise et les réponses dans le protocole.

Le 1er mars Napoléon débarque à Marseille et le 3 avril le noble duc-généralissime est en Belgique à la tête de ses troupes.

Le même jour les puissances approuvent définitivement la rédaction de l'article *Pologne* en accordant au tsar le titre de roi pour satisfaire aux vœux du prince Adam Czartoryski.

Ce n'est donc pas le retour de l'île d'Elbe qui a forcé l'entente, puisqu'elle était déjà faite ; il en a seulement pressé la confirmation publique. Encore une légende qui s'effrite à la morsure des faits.

Le 30 avril Alexandre annonce au Sénat polonais la création du Royaume. Le 3 mai il conclut avec la Prusse et l'Autriche les nouveaux traités de partage et le 9 juin les plénipotentiaires apposent leur signature au bas de l'acte final du Congrès au nom des souverains d'Autriche, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, de Portugal, de Prusse, de Russie et de Suède en ordre alphabétique.

L'Article premier du Traité de Vienne est rédigé comme suit :

Le duché de Varsovie, à l'exception des provinces et districts dont il a été autrement disposé dans les articles suivants, est réuni à l'Empire de Russie. Il y sera lié irrévocablement par sa constitution, pour être possédé par Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, ses héritiers et ses successeurs à perpétuité.

Sa Majesté Impériale se réserve de donner à cet Etat jouissant d'une administration distincte, l'extension intérieure qu'elle jugera convenable. Elle prendra avec ses autres titres celui de czar, roi de Pologne, conformément au protocole usité et consacré pour les titres attachés à ses autres possessions.

Les Polonais, sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, obtiendront une représentation et des institutions nationales, réglées d'après le mode d'existence politique que chacun des gouvernements auxquels ils appartiennent, jugera utile et convenable de leur accorder.

En mentionnant les « sujets de la Russie » aussi bien que ceux de l'Autriche et de la Prusse, le traité de Vienne étendait cette dernière garantie aux Polonais de Lithuanie et Ruthénie annexés par Catherine II.

Le second paragraphe laissait d'ailleurs entendre qu'on joindrait ces provinces au Royaume pour le rétablir par cette « extension intérieure » dans ses anciennes limites orientales du Dniepr et de la Duna. Mais si l'empereur s'était réservé la liberté entière de leur donner cette satisfaction nationale ou de les en

priver, il était engagé dans le second cas à leur accorder cette même autonomie provinciale qu'il avait réclamée lui-même en faveur de la Galicie et de la Posnanie. De 1815 à 1914 un siècle a permis à chacune des trois puissances de montrer la valeur attachée aux engagements pris devant l'Europe.

Quant au Royaume, qu'on appela bientôt « La Pologne du Congrès », il devait trouver son indépendance de toute ingérence russe dans cette constitution particulière qu'on lui garantissait par le traité, mais qu'on oubliait d'insérer par la même occasion. Cette omission allait autoriser plus tard les abus les plus criants et faire abandonner petit à petit le point de vue accepté en 1815, qui ne prévoyait pas d'autre lien entre la Russie et le Royaume de Pologne que la réunion des deux couronnes sur une même tête.

La rédaction de l'article était conforme au tempérament d'Alexandre et à l'espoir que les Polonais plaçaient en lui. Son libéralisme était personnel, mais pas démocratique. Il entendait dispenser les libertés comme des grâces, mais pas comme des droits. Quel contraste avec les Jagellons qui inscrivaient dans la loi — toujours obligatoire pour leurs successeurs — chacun des privilèges qu'ils accordaient aux citoyens !

Indignés de l'opposition des puissances à l'unité de leur patrie, les Polonais comptaient sur Alexandre pour faire plus et mieux que le Congrès. Plus tard, après les nouvelles désillusions qui les attendaient, ils se retournèrent vers le traité de Vienne pour y trouver plus et mieux que la politique des tsars. C'est alors seulement, dans les mares de leur sang cruellement

répandu, qu'ils aperçurent en pleine lumière le vague et la pauvreté du misérable chiffon de papier qui défendait leur existence aux yeux du monde. Telle une malheureuse famille, après la mort d'un protecteur aimable, découvre avec son notaire l'inanité d'un précieux contrat qu'elle brandissait pour assurer sa demeure et le pain des enfants.

Le protecteur aimable, ce fut Alexandre Ier, qui brisa l'avenir de la Pologne en voulant à tout prix se réserver un monopole de générosité provisoire. Le notaire, ce fut la diplomatie anglaise, qui ne comprit qu'en 1831 à quel point les termes du traité de Vienne laissaient à désirer.

Le tsar était bien décidé à laisser les choses dans le vague afin d'en rester seul arbitre. Il ne répondit pas même à l'admirable appel de Kosciuszko, venu jusqu'à Vienne pour le supplier de préciser enfin ses intentions. Brutalement déçu, le grand vieillard se réfugia en Suisse et mourut à Soleure en 1817 au sein de la famille Zeltner. Les deux colosses avaient tenté vainement d'employer comme un instrument politique son nom sans tache et glorieux à jamais. A l'un comme à l'autre il avait demandé une parole droite et sûre qui garantît solidement l'avenir de sa patrie. Ne pouvant l'obtenir, il ne voulut servir ni l'empereur Napoléon ni le tsar Alexandre. En quittant la ville du Congrès, il écrivit au prince Adam Czartoryski, le 13 juin 1815, ce résumé noble et clair du vrai point de vue polonais :

Mon cher prince, je mets le plus grand prix à votre amitié, votre manière de penser étant conforme à la mienne, vous

êtes sans doute convaincu que le premier de mes désirs est de servir efficacement ma patrie.

Le refus de l'Empereur de répondre à ma dernière lettre de Vienne, dont vous trouverez la copie ci-jointe, m'ôte la possibilité d'atteindre ce but. Je ne veux point agir sans garantie pour mon pays, ni me laisser leurrer par l'espérance.

J'ai mis dans la même balance les intérêts de mon pays et ceux de l'Empereur; je suis incapable de les séparer : dans l'impossibilité de faire davantage, je me suis offert en sacrifice pour ma patrie, mais non pour la voir restreinte à cette petite portion de territoire, emphatiquement décorée du nom de Royaume de Pologne.

Nous devons rendre grâce à l'Empereur d'avoir ressuscité le nom polonais ; cependant le nom seul ne constitue pas une nation. L'étendue du territoire et le nombre des habitants sont quelque chose. Je ne vois pas sur quoi fonder, si ce n'est sur nos vœux, la garantie qu'il nous fit, à moi et à tant d'autres de mes compatriotes, d'étendre les frontières de la Pologne jusqu'à la Dzwina et au Borysthène, ce qui en établissant une certaine proportion de force et de nombre, aurait contribué à maintenir entre les Russes et nous une considération mutuelle et une amitié stable.

Ayant une constitution libérale et tout à fait séparée, comme ils se le promettaient, les Polonais se seraient estimés heureux de se trouver avec les Russes sous le sceptre d'un si grand monarque. Mais dès le début, j'aperçois un ordre de choses tout différent : les Russes remplissent, concurremment avec nous, les premières places du gouvernement. Ceci ne peut certainement pas inspirer une grande confiance aux Polonais; ils prévoient, non sans crainte, qu'avec le temps le nom polonais tombera dans le mépris et que les Russes nous traiteront bientôt comme leurs sujets ; et en effet, comment une population si bornée pourrait-elle se soustraire à leur prépondérance ? Et ceux de nos frères retenus sous le sceptre de la Russie, pouvons-

nous les oublier ? Nos cœurs souffrent de ne pas les voir réunis à nous : Nous avons pour garant la parole sacrée de l'empereur lui-même.

C'était ainsi que devait se former une population de 15 à 16 millions d'âmes, qui aurait constitué le Royaume de Pologne, royaume qui, comme celui de Hongrie, ayant sa constitution et ses lois particulières, devait sous un même sceptre, former un même empire avec la Russie.

Ici je dois séparer les intentions généreuses et humaines de l'empereur d'avec la politique de son Cabinet. Je conserverai jusqu'à la mort une juste reconnaissance envers ce prince, pour avoir ressuscité le nom polonais, quoique en lui donnant des bornes si restreintes. Que la Providence vous dirige; quant à moi, ne pouvant plus servir utilement ma patrie, j'irai trouver asile chez les Suisses. Vous savez si j'ai coopéré, autant qu'il a été en moi, au bien public.

CHAPITRE II

Essai d'autonomie après 1815.

La Charte de 1815. — Déceptions des Polonais. — Violations russes de la Charte. — Protestations des frères Niemojewski. — Régime d'arbitraire. — Nowosiltsoff et l'espionnage politique. — Violences du grand-duc Constantin. — Menaces d'Alexandre. — Arrestation de Niemojewski.

Mort d'Alexandre en 1825. — Nicolas Ier la Charte. — Conspiration en Russie. — La Terreur à Varsovie. — Indignation nationale.

Le 18 avril 1815, Alexandre avait informé le président du Sénat polonais, comte Ostrowski, de la solution adoptée par le Congrès : « En prenant le titre de Roi de Pologne, j'ai voulu satisfaire aux vœux de la nation. Le Royaume de Pologne sera uni à l'Empire de Russie par les titres de sa propre constitution, sur laquelle je désire fonder le bonheur du pays. Si le grand intérêt du repos général n'a pas permis que tous les Polonais fussent réunis sous le même sceptre, je me suis efforcé du moins d'adoucir, autant que possible, les rigueurs de leur séparation et de leur obtenir partout la jouissance possible de leur nationalité. »

Un mois plus tard Alexandre adressait une proclamation à la population du Royaume et le roi de Saxe

Frédéric-Auguste signait son acte de renonciation au duché de Varsovie. Il fallait à tout prix donner confiance aux Polonais, sans doute impressionnés comme tout le monde par le retour de Napoléon, échappé de l'île d'Elbe.

Ce n'est qu'en automne, cinq mois après Waterloo, que le souverain put faire son entrée à Varsovie, en revenant de Paris où il avait prolongé son séjour.

La charte constitutionnelle qu'il signa le 27 novembre était inspirée des travaux de la Grande Diète en 1791 et rédigée d'après les suggestions du prince Adam Czartoryski. Son caractère nettement libéral fit l'admiration de l'Europe en dépit des restrictions qu'elle contenait. On la considéra partout comme une grande victoire pour les Polonais et ceux-ci mirent leur zèle à l'appliquer loyalement.

La personne du souverain formait l'unique lien entre le Royaume et l'Empire. Un lieutenant du Roi à Varsovie, un secrétaire d'Etat polonais à Pétersbourg maintenaient la continuité des rapports entre le monarque et son gouvernement. Le pouvoir exécutif était représenté par un Conseil d'Etat et par un conseil administratif plus restreint, où siégeaient en permanence autour du lieutenant les cinq ministres polonais et le commissaire du Roi. Le souverain faisait partie de la Diète avec la Chambre des nonces et le Sénat, qui devaient se réunir tous les deux ans.

L'armée nationale avait son uniforme et ses insignes particuliers.

A la clôture de la première Diète, le 27 avril 1818,

Alexandre exprime son contentement dans son discours du trône :

Vous avez justifié mon attente. Les délibérations de cette première assemblée, l'esprit qui l'a dirigée, les résultats qu'elle a produits attestent l'unanime pureté de vos intentions et déterminent mon suffrage...

Parmi les projets de loi qui vous ont occupés, un seul n'a pas obtenu l'assentiment de la majorité des deux Chambres. La conviction et la bonne foi ont présidé à ce résultat. J'y ai applaudi parce qu'il releva l'indépendance de vos suffrages. Librement élus, vous deviez librement délibérer. A cette double inviolabilité sera toujours attaché le vrai caractère d'une représentation nationale que j'ai voulu réunir pour entendre par son organe l'expression franche et complète de l'opinion publique...

Emportez, en retournant dans vos foyers, le témoignage d'avoir travaillé au bonheur de vos concitoyens et à la prospérité de votre patrie. Songez que cette même patrie élevée à la dignité d'un *Etat libre et indépendant* vous surveille d'un œil attentif dans le cercle de vos relations particulières et domestiques.

Le tsar terminait en recommandant aux Polonais d'appliquer les « divins préceptes de la morale chrétienne. »

Cependant le 16 août de l'année précédente, le ministre secrétaire d'Etat pour le Royaume de Pologne à Pétersbourg écrivait au prince lieutenant du roi à Varsovie :

« ...Sa Majesté ne regarde nullement comme irrévocables les bienfaits dont elle a comblé le pays, elle croit ses institutions obligatoires pour la nation, mais non pas pour elle ; dans le pacte octroyé à ses sujets, elle se sent juge et

partie ; elle n'en remplira les engagements qu'aussi longtemps que sa sagesse les jugera conformes au bien-être de la nation...

La lettre finissait par cet avertissement clair : que Sa Majesté ferait passer le maintien de l'ordre public avant toute autre considération.

Cet ordre n'était pas troublé, bien que les Polonais eussent déjà des raisons d'être amèrement déçus.

Alexandre avait constamment fait miroiter à leurs yeux la réunion des anciens territoires de l'Est au nouveau Royaume. Depuis 1812, il en faisait la promesse aux représentants de la Lithuanie et au prince Oginski, leur délégué principal, mais depuis que la chose était en son pouvoir, il en parlait surtout par sous-entendu, de manière à conserver l'espoir chez eux tout en évitant de s'engager lui-même [1].

C'est une méthode aujourd'hui classique. De Napoléon Ier à Nicolas II, quel homme d'Etat, quel souverain ne l'a pas employée chaque fois qu'il s'est agi de la question polonaise à la fois impérative et gênante entre toutes ?

[1] Après la réception des délégués de Lithuanie le 26 novembre 1815 à Varsovie, l'Empereur dit au sénateur Lanskoï, son conseiller privé, qui lui faisait remarquer la confiance témoignée par les députés envers leur souverain : « Ils ne se trompent pas ; ils ont raison de se fier à moi, et je ferai pour eux bien plus même qu'ils ne peuvent s'y attendre aujourd'hui. » Le sénateur le répéta le jour même aux délégués en ajoutant confidentiellement que S. M. avait l'intention de réunir la Lithuanie au Royaume. Voir Oginski, *Mémoires*, LXII, chap. VI.

Le 27 avril 1818 dans son discours de clôture à la Diète, Alexandre déclare : « Je reviendrai parmi vous pour jouir de vos progrès dans la belle carrière qui vous est ouverte et pour vous faire recueillir de nouveaux fruits de ma sollicitude. Polonais ! je tiens à l'accomplissement de mes intentions. Elles vous sont connues. »

Chacun veut avoir les Polonais pour soi, mais nul n'est prêt à sacrifier ses intérêts pour mériter leur appui jusqu'au bout.

Dès 1813 Adam Czartoryski s'était plaint au tsar du traitement infligé à la Lithuanie[1]. Néanmoins quand le prince Oginski fut reçu par Alexandre en audience privée le 12 novembre 1815, celui-ci joua la surprise en apprenant qu'à Vilna la censure interdisait toute allusion au Royaume de Pologne et à sa charte : « Je ne savais pas tout cela, mais un trait de plume va changer cette conduite... J'écrirai à Korsakoff. » Puis, comme Oginski lui demande la permission de lui présenter une délégation de la Lithuanie : « Volontiers, répond l'empereur, mais à condition que vous ne me demandiez pas la réunion de vos provinces à la Pologne, car il ne faut pas que l'on s'imagine que c'est vous autres... il faut que l'on soit persuadé que cela vient de ma propre impulsion, que c'est moi qui le veux. Vous êtes mécontents en Lithuanie et vous devez l'être aussi longtemps que vous ne serez pas amalgamés avec les vôtres... Encore une fois de la confiance et ne me compromettez pas[2] ! »

En réalité l'empereur jugeait infiniment plus profitable d'incorporer définitivement à la Russie les provinces orientales de l'ancienne République. On pourrait tenter de les russifier plus tard en provoquant d'abord une concurrence entre les différentes nationalités qui les habitent.

[1] Lettre du 27 avril 1813. *Mémoires et correspondance du prince* Adam Czartoryski.

[2] Oginski. *Mémoires*, Livre XII, chap. VI.

Mais il était essentiel que les Polonais ne perdissent pas confiance en lui. Des conseillers d'Alexandre comme Adam Czartoryski ou le comte Pozzo di Borgo, l'avaient averti du danger qu'il y aurait à tromper l'attente d'un peuple aussi bouillant. A défaut d'y répondre, il fallait donc avant tout prolonger cette attente.

C'est ainsi qu'on peut expliquer la stipulation fameuse du traité de Vienne : *Sa Majesté Impériale se réserve de donner à cet Etat l'extension intérieure qu'elle jugera convenable.* Sans rien garantir, une telle phrase autorisait tous les espoirs.

Il y a de bonnes raisons de croire que l'empereur avait déjà renoncé avant la fin du Congrès de Vienne à décréter la réunion de la Lithuanie au Royaume, si ardemment souhaitée à Vilna comme à Varsovie. Gabriel Eynard note dans son *Journal* au 27 janvier 1815 : « On dit que l'empereur Alexandre, qui avait jusqu'à présent persévéré dans son projet de réunir au duché de Varsovie les provinces polonaises russes..., a renoncé à ce projet sur les observations qui lui ont été faites par son Sénat et ses ministres à Pétersbourg qu'il détacherait ainsi les plus belles provinces de l'Empire russe [1]. »

Cependant l'opinion publique en Pologne eut bientôt fait de s'apercevoir qu'elle était leurrée une fois de plus. A cette méfiance, ainsi réveillée, allait s'ajouter toute une série de provocations.

Deux Russes faisaient la loi au gouvernement polo-

[1] *Journal de J.-G. Eynard*, chap. IV.

nais, c'étaient Nowosiltsoff, commissaire impérial, et le grand-duc Constantin, nommé par son frère Alexandre au commandement en chef de l'armée du Royaume. Ni le vieux général Zaïonczek, lieutenant du Roi, ni le Conseil d'Etat n'étaient assez forts pour opposer à ces deux personnages une résistance efficace.

Le sénateur Nowosiltsoff toujours enjoué, toujours habile, cachait les perfidies sous les fleurs. Le grand-duc était brutal, prompt à la colère et violent jusqu'à la cruauté. « Il a une figure affreuse ; il ressemble à une hyène en fureur ; lorsqu'il vous fixe, il est difficile d'imaginer un coup d'œil plus féroce. » Voilà le portrait qu'en faisait Eynard en revenant d'un bal au Congrès de Vienne [1].

Dès l'établissement du Royaume, il avait révélé ses dispositions hostiles et le prince Adam Czartoryski signalait au tsar, déjà depuis 1815, toute l'inquiétude que lui causait la présence de Constantin. Il semble à peine que le prince écrive au frère du grand-duc, tant la franchise est osée dans cette lettre :

Il paraît avoir pris en haine ce pays et tout ce qui s'y passe... L'armée, la nation, les particuliers, rien ne trouve grâce à ses yeux. La Constitution surtout est matière à sarcasmes continuels. Mgr le grand-duc ne s'en tient pas même aux lois militaires qu'il a lui-même confirmées. Il veut absolument introduire les coups de bâton dans l'armée et il les a ordonnés hier sans avoir égard aux représentations unanimes du comité. On dirait qu'il y a un plan formé pour contrecarrer les vues de Votre Majesté, pour rendre

[1] *Journal de J.-G. Eynard*, soirée du 9 octobre 1814, chap. Ier.

illusoires ses bienfaits et pour faire manquer son entreprise dès le commencement [1].

La suite vint confirmer cette impression fâcheuse. La constitution garantissait toutes les libertés, celle de la presse comme celle des personnes : toutes furent violées les unes après les autres.

L'article X prévoyait le passage ou l'introduction de troupes russes en cas de guerre. En pleine paix 10 000 soldats moscovites furent bientôt installés à Varsovie et dans les environs.

L'article XIII assurait au clergé catholique la propriété des fonds qui lui appartenaient. En fait on les diminua par des mesures qui le forçait de choisir entre la misère ou la soumission aveugle au gouvernement. En 1818 la plupart des couvents furent supprimés pour faciliter la propagande orthodoxe à l'Est.

L'article XCI soumettait aux délibérations des Chambres les lois de recrutement, le vote des impôts et le contrôle général des affaires publiques. En réalité ce droit leur fut dénié, le souverain ayant déclaré qu'il regardait cet article comme facultatif pour la couronne.

L'article XVI disait : *La liberté de la presse est garantie. La loi réglera les moyens d'en réprimer les abus.* Cette restriction servit de prétexte à l'établissement d'une censure générale qui devait soi-disant protéger la pensée chrétienne, mais qui en réalité

[1] *Mémoire et correspondance du prince* Adam Czartoryski. Lettre du 27 juillet 1815 à l'empereur Alexandre.

supprima tout simplement le droit de critiquer le gouvernement [1].

Les articles XVIII à XXIII garantissaient la liberté individuelle contre les arrestations arbitraires et les condamnations sans jugement ; mais le grand-duc Constantin ne s'en souciait guère et persécutait les étudiants pour la moindre chanson [2].

En ouvrant la seconde Diète en septembre 1820, Alexandre avertit les députés qu'il entendait rester le maître et montra qu'il n'avait nulle intention de désavouer son frère : « Sans doute le siècle où nous vivons exige que l'ordre social ait des lois tutélaires pour base et pour garantie. Mais ce siècle impose aux gouvernements l'obligation de préserver ces mêmes lois de la fatale influence des passions, toujours inquiètes, toujours aveugles.

» Sous ce rapport une grave responsabilité pèse sur

[1] Ordonnance du 22 mai 1819, art. II : « Tous les journaux et publications périodiques sans aucune exception sont dorénavant soumis à la censure. » L'ordonnance du 16 juillet 1819 étendait cette mesure « à toutes les publications et à tous les ouvrages de tout genre qui paraîtront dans le Royaume, quand même ces publications ne seraient pas périodiques. »

Le ministre secrétaire d'Etat écrit de Pétersbourg au lieutenant du roi le 13 décembre 1819 : « Si l'article 16 de la charte prescrit seulement que la loi réglera les moyens de *réprimer* les abus de la liberté de la presse, cela n'empêche nullement que cette même loi n'avise aux moyens de *prévenir* les abus... »

[2] Dans sa lettre du 13 décembre 1819 au lieutenant du roi le ministre-secrétaire d'Etat déclare : « Quant à la liberté individuelle, on doit également laisser au gouvernement la force nécessaire pour remplir tous ses devoirs... car autrement l'ordre des choses et même l'intérêt bien entendu des citoyens, confié à la protection de l'autorité, imposeraient au gouvernement l'obligation indispensable de s'attribuer cette force et de s'en servir, dans des cas plus graves, sans autre principe que celui de l'urgence du moment et de la responsabilité qui retomberait sur le gouvernement si, par son inactivité il exposait le pays aux malheurs bien plus funestes qu'amènerait l'anarchie. »

vous comme sur moi... elle m'oblige, pour prévenir la naissance du mal et la nécessité des remèdes violents, à extirper les germes de désorganisation dès qu'ils se feraient apercevoir. Telle est mon irrévocable résolution[1]. »

Les séances furent mouvementées. Une violente opposition se manifesta dès le début, et les deux frères Niemojewski, du palatinat de Kalisz, firent sonner les vérités sans ménagement. Les modérés les en blâmèrent, estimant qu'il eût mieux valu ne pas casser les vitres et répondre à la perfidie par la patience.

Quoi qu'il en soit, la Diète refusa tous les projets de loi sauf deux.

Piqué au vif, Alexandre quitta Varsovie en claquant les portes : « Interrogez votre conscience, s'écrie-t-il en clôturant la Diète le 13 octobre, et vous saurez si, dans le cours de vos discussions, vous avez rendu à la Pologne tous les services qu'elle attendait de votre sagesse ; ou si, au contraire, entraînés par des séductions trop communes de nos jours, et immolant un espoir qu'aurait réalisé une prévoyante confiance, vous n'avez pas retardé dans ses progrès l'œuvre de restauration de votre patrie. »

Ce discours du plus généreux des tsars est encore un exemple assez typique de la méthode employée par les souverains de Russie pour intimider non seulement les Polonais, mais aussi les puissances qui voudraient les défendre. On en trouve des exemples frappants dans toute l'histoire du siècle et notamment au Congrès de

[1] Discours du 30 septembre 1820.

Paris en 1856. Pour obtenir justice, il faut avant tout ne pas la réclamer. Silence et confiance. Si l'on parle, on perd la meilleure des causes en indisposant Sa Majesté, qui préparait justement telle mesure admirable. Si l'on se tait, la mesure est ajournée, puisque personne ne demande rien et que tout le monde est content.

Dès lors c'est la brouille. Alexandre est plein de ressentiment et ses représentants ne se gênent plus. C'est un régime inouï d'arbitraire qui commence. Nowosiltsoff favorise en grand l'espionnage et la corruption. Constantin semble atteint d'une folie furieuse. La jeunesse est un crime en elle-même, les étudiants sont traqués et jetés au cachot sans jugement. Le conseil du palatinat de Kalisz est suspendu. Le nombre des écoles est diminué et l'instruction publique enrayée comme suspecte.

La charte prévoyait la discussion du budget par la Diète. En fait il ne lui fut jamais soumis et la nation dut supporter sans contrôle un lourd déficit de plusieurs millions chaque année pour satisfaire aux caprices de Constantin, qui imposait au pays des charges militaires exorbitantes. Au lieu de modérer ces dépenses exagérées, Alexandre en profite pour menacer le Conseil d'Etat de l'abolition du Royaume [1].

Les citoyens eurent beau s'empresser de payer leurs impôts d'avance à l'appel du nouveau ministre des

[1] « Les choses en sont venues à tel point, écrit-il le 25 mai 1821, qu'il ne s'agit pas actuellement de délibérer sur la suppression de quelques emplois, sur l'achèvement ou la cessation de quelques travaux, mais plutôt de prononcer sur l'existence nationale de la

Finances Xavier Lubecki, le tsar avait renoncé à tout ménagement. Il attendit cinq ans pour convoquer la troisième Diète, en violation formelle de la constitution qui en fixait l'assemblée tous les deux ans [1].

Il en exclut d'avance les deux frères Niemojewski et fit interdire à Vincent de jamais paraître en sa présence. L'intrépide nonce de Kalisz voulut remplir son mandat quand même : dès son arrivée, il fut saisi par les gendarmes et reconduit chez lui comme prisonnier dans ses domaines, tandis qu'on traînait son frère Bonaventure devant les tribunaux.

Enfin la publicité des débats, garantie par l'article 95 de la charte, fut supprimée par un article additionnel inséré le 3 février 1825 [2], sans aucun autre droit que le bon plaisir du plus fort.

Qu'on était loin de la première Diète où le tsar avait félicité les députés de leur indépendance et proclamé dans son discours du 27 mars 1818 :

Votre restauration est définie par des traités solennels ; elle est sanctionnée par la charte constitutionnelle.

Pologne et du bien le plus précieux des Polonais ; car il s'agit de vérifier par l'expérience, si la Pologne peut suffire par ses propres ressources à l'existence politique et civile dont elle a été gratifiée, ou si, après avoir déclaré son impuissance, ce nouveau royaume doit céder à l'établissement d'un ordre de choses plus adapté à l'exiguïté de ses forces. »

[1] Article 87 de la Charte.

[2] « Nous Alexandre Ier, etc.... avons décrété et décrétons : les séances d'ouverture et de clôture de la Diète ainsi que celles où la sanction royale des projets de loi sera promulguée, continueront d'être publiques comme par le passé, elles seront accompagnées des solennités ordinaires. Pour le choix des commissions, ainsi que pour les délibérations et les discussions de tout genre, les chambres se formeront en un comité particulier. Cet article est déclaré partie intégrante et inséparable de la charte constitutionnelle. »

L'inviolabilité de ces engagements extérieurs et de cette loi fondamentale assure désormais à la Pologne un rang honorable parmi les nations !

Alexandre mourut le 1er décembre 1825, laissant aux Polonais l'impression d'un autocrate au caractère aimable et généreux, mais ambitieux jusqu'à l'hypocrisie et perverti par son entourage, encore fidèle aux pires traditions de Catherine.

En montant sur le trône impérial et royal, Nicolas Ier déclara que les institutions données par Alexandre aux Polonais resteraient sans changement : « en conséquence, proclamait-il le 25 décembre, je promets et je jure devant Dieu que j'observerai l'acte constitutionnel et que je mettrai tous mes soins à en maintenir l'observation. »

Mais, le jour suivant, une grande conspiration nationale éclatait en Russie. Elle fut réprimée dans le sang et des milliers de victimes furent envoyées en Sibérie. On chercha des complices jusqu'en Pologne, où les sociétés démocratiques avaient entretenu des rapports d'amitié avec les intellectuels russes. Les cachots furent remplis de prisonniers de tout âge et virent se dérouler comme en Asie d'abominables scènes de torture.

Le grand procès qui suivit cette affaire dura près de quatre années et les accusés ne furent enfin libérés que par l'intervention de l'archevêque et l'établissement d'une haute cour nationale. Les sénateurs qui la composaient votèrent l'acquittement général. Ils furent sévèrement réprimandés et consignés dans la capitale,

tandis qu'on interdisait la publication du jugement.

Constantin, nommé lieutenant du roi après la mort de Zaïonczek, avait introduit en Pologne le régime de l'Inquisition. Un cabinet noir, qui brisait et réparait les cachets, livrait au grand-duc les secrets des familles et les correspondances des clubs.

Les espions pullulaient, pénétrant dans les maisons, dénonçant un père qui lisait Jean-Jacques, un fils qui parlait politique. Arrêtés la nuit, les malheureux disparaissaient au fond des caves sombres d'un vieux couvent humide. Pour avoir résisté au supplice et refusé de livrer des noms, beaucoup d'entre eux n'en revinrent jamais.

Plongé dans la terreur, exaspéré par la méfiance, le pays tout entier marchait au désespoir.

L'indignation gagnait tous les cœurs et la jeunesse rêvait d'enflammer la conscience nationale pour un grand mouvement libérateur. Au sein de l'armée, Pierre Wysocki organisait les forces cachées d'une société patriotique, mais il avait de la peine à trouver des chefs, tant les généraux craignaient de se compromettre en vain.

Du fond de la Russie, Adam Mickiewicz, exilé de sa patrie, publiait son grand poème historique, dont la censure de Pétersbourg n'avait pas saisi l'inspiration profonde. Les vers de *Konrad Wallenrod* couraient sur toutes les lèvres à Vilna comme à Varsovie :

Chant populaire, arche d'alliance entre les temps anciens et nouveaux ! C'est en vous que le peuple dépose les armes

de son héros, la force de sa pensée et la fleur de son sentiment...

Chant du peuple ! gardien du sanctuaire national des souvenirs ! Si ta voix et tes ailes sont angéliques, tu tiens parfois aussi le glaive de l'archange !

L'histoire tracée au pinceau, la flamme peut la dévorer ; vos trésors, les larrons viendront les piller : le chant seul échappe et survit ; le chant parcourt la foule et s'il n'est pas compris, il fuit dans la montagne, il s'attache aux décombres et raconte au désert l'histoire du passé !

CHAPITRE III

L'INSURRECTION DE 1830 ET LA MONARCHIE DE JUILLET.

Révolution en France et en Belgique. — L'Insurrection éclate à Varsovie (le 29 novembre 1830).

La sympathie française. — La presse. — Proclamation de l'indépendance de la Pologne (25 janvier 1831). — Invasion russe. — Czartoryski au pouvoir. — Le duc de Mortemart ambassadeur de France à Pétersbourg. — Kniaziewicz et Plater à Paris. — Fausse neutralité de la Prusse. — Lafayette au Palais Bourbon. — Sympathie populaire en Europe et en Amérique. — Excitation à Paris et à Lyon. — Les chansons. — Talleyrand et Palmerston.

Discours du trône de Louis-Philippe. — Hésitations funestes en Pologne. — Influence néfaste de la diplomatie. — Chute de Varsovie (le 7 septembre 1831). — Le général Sébastiani l'annonce à la Chambre française. — Emeute à Paris. — Lafayette et Casimir Périer. — Accents indignés de Barthélemy.

Nicolas attendit quatre ans pour venir à Varsovie se faire couronner. Il en attendit cinq pour convoquer la Diète. On aurait pu croire qu'il provoquait sans regret l'inévitable explosion qui lui permettrait de se venger en supprimant la constitution du Royaume.

Averti du péril et pressé d'ordonner quelques réformes, le tsar gardait le silence et le comte Nesselrode répondait pour lui sans quitter son calme impénétrable : « Ne croyez-vous pas qu'il soit déjà trop tard ? »

Sur ces entrefaites, les nouvelles de France annoncent la révolution de juillet qui vient d'éclater avec un retentissement tel, qu'il ébranle tous les trônes de l'Europe.

Ayant renversé le gouvernement réactionnaire de Charles X le 29 juillet 1830, la population parisienne hésite entre la République et la royauté constitutionnelle. Elle adopte enfin l'idée de Thiers et l'on acclame Louis-Philippe d'Orléans, que le vieux général Lafayette présente avec un drapeau tricolore sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville.

Soulevée à son tour, la Belgique réveillée secoue la domination hollandaise et proclame son indépendance. Le tsar est indigné de tant d'audace. La Sainte-Alliance et toute l'œuvre du Congrès de Vienne sont insultées par les peuples. Les principes d'autorité sont ruinés. Une contagion pareille peut faire tache d'huile et menacer jusqu'au trône impérial de Russie. Il faut à tout prix l'arrêter et la détruire à la source.

Nicolas mobilise les troupes russes et se prépare à marcher sur Bruxelles et Paris. L'armée polonaise devait servir d'avant-garde. Le 18 août le ministère des finances à Varsovie reçoit de Pétersbourg l'ordre formel d'avoir à s'occuper des frais d'une campagne [1].

[1] Lettre confidentielle au prince Lubecki, ministre des finances de Pologne : « L'Empereur et Roi m'a chargé d'informer V. E. de la manière la plus particulière que, comme dans les circonstances

Le 21 octobre la guerre est décidée pour la fin décembre [1].

Cette fois c'en est trop. Les Polonais n'accepteront pas d'aller se battre en France contre le droit des peuples et contre une nation qu'ils n'ont jamais cessé d'aimer comme une sœur malgré toutes les déceptions passées.

L'insurrection nationale éclate le 29 novembre au soir à Varsovie. Des coups de fusil retentissent au Belvédère et le grand-duc Constantin, poursuivi dans son palais par la jeunesse patriotique, s'échappe à grand'peine dans la nuit et quitte bientôt le Royaume avec ses troupes.

La Pologne s'arme contre ses oppresseurs et l'insurrection provoque un soulèvement général d'un bout à l'autre du pays. L'armée nationale, au lieu d'aller poignarder la France et la Belgique, se retourne pour demander raison à l'autocrate.

A Paris, Lafayette, qui avait combattu en Amérique avec Kosciuszko, s'écrie à la Chambre des députés [2] :

actuelles il pouvait se présenter des cas où l'armée polonaise dût se mettre en mouvement, il est de l'intention de S. M. que vous vous occupiez immédiatement, mon prince, à revoir les ressources sur lesquelles le trésor pourrait compter au besoin pour subvenir aux frais de la mobilisation de l'armée ainsi qu'à ceux d'une campagne... (signé) J. Turkull. » 18 août 1830.

[1] Lettre confidentielle du Secrétaire d'Etat au même : « Mon Prince, M. l'aide de camp du général comte Tschernyscheff m'ayant fait connaître par un office de ce jour que S. M. I. et R. venait de charger S. A. I. Monseigneur le grand-duç Constantin de mettre sur pied de guerre toutes les troupes qui sont sous ses ordres, y compris l'armée royale polonaise, et d'en hâter l'exécution pour le terme définitif du 10/22 décembre de l'année courante ; qu'il soit fourni à la commission de guerre, des fonds dont elle aurait besoin pour cette opération. Je m'empresse d'informer V. E. de cette volonté suprême... (signé) E. Grabowski. 21octobre 1330.

[2] Séance du 15 janvier 1831.

« Messieurs, la guerre était préparée contre nous ; la Pologne devait former l'avant-garde ; elle s'est retournée contre le corps de bataille, et l'on s'étonnerait que cette avant-garde excitât tous nos vœux, toute notre reconnaissance, toute notre sympathie ! »

Le peuple français, lui, ne s'étonnait pas. Il comprenait que cette insurrection préservait la France encore une fois comme celle de Kosciuszko l'avait déjà sauvée en 1794. « On vivait surtout en Pologne », écrit Louis Blanc. Démocrates et catholiques unissaient leurs voix pour applaudir au courage des Polonais. Armand Carrel les louait dans *Le National*, Montalembert et Lamennais dans *L'Avenir* :

Enfin elle a jeté son cri de réveil, enfin elle a secoué ses chaînes et en a menacé ses oppresseurs, cette fière et généreuse Pologne... Le monument sacrilège que le XVIIIe siècle nous a légué, est effacé de la carte de l'Europe, l'œuvre impie du Congrès de Vienne est anéantie... On ne reverra plus l'impitoyable diplomatie distribuer les hommes comme de vils bestiaux et vendre la foi des nations au plus offrant ! [1]

Un gouvernement provisoire s'était formé le 4 décembre à Varsovie et l'on avait confié la dictature au général Chlopicki.

Désireux d'éviter la guerre, celui-ci préféra la diplomatie, qu'il connaissait mal, à l'art militaire qui faisait toute sa réputation.

Effrayé de l'élan populaire, il veut à tout prix négocier avec le tsar, envoie Lubecki à Pétersbourg et gaspille un temps précieux qui permet aux armées russes

[1] Article du comte de Montalembert dans l'*Avenir* du 12 décembre 1830.

d'opérer leur jonction vers les frontières du Royaume.

Nicolas d'ailleurs est indigné que des sujets osent lui parler de *conditions*. Il exige une soumission entière et fait des promesses aux soldats polonais qui resteront fidèles à la Russie et trahiront ainsi la cause de leur patrie. Ses généraux le persuadent qu'on écrasera l'insurrection sans peine.

Diébitsch et Beckendorff tiennent ce même langage le 18 décembre aux officiers qui portent les dépêches de Chlopicki : « Eh bien, messieurs les Polonais ! votre révolution n'a pas au moins le mérite de l'à-propos : vous vous êtes justement soulevés au moment où toutes les forces de l'Empire étaient en marche vers vos frontières. Vous sentez bien qu'une lutte aussi inégale ne saurait être longue. » Ils se trompaient ; car la guerre sanglante dura dix mois, bien qu'ils eussent au moins 125 000 hommes et 450 canons pour écraser 45 000 Polonais avec 140 bouches à feu.

Comme un des envoyés [1] répondait que la Pologne pourrait bien tenir jusqu'à l'intervention des puissances libérales qui viendraient à son secours, le maréchal Diébitsch lui répliqua : « Eh bien, qu'en résultera-t-il pour vous ? Nous comptions faire une campagne sur le Rhin ; nous la ferons sur l'Elbe ou même sur l'Oder après vous avoir écrasés. »

Réunie le 18 décembre à Varsovie, la Diète lançait le manifeste fameux qui fut publié dans le monde entier. Ce document, d'une fière noblesse de ton,

[1] Le lieutenant-colonel Wylezinski.

expose les différents griefs de la nation et contient ce passage caractéristique :

Nous n'avons été influencés par aucune haine nationale contre les Russes, qui sont comme nous d'origine slave ; au contraire dans les premiers moments, nous nous plaisions à nous consoler de la perte de notre indépendance, en pensant que, bien que notre réunion sous un même sceptre fût nuisible à nos intérêts, elle pourrait néanmoins faire participer une population de quarante millions d'habitants à la jouissance des libertés constitutionnelles, qui, dans tout le monde civilisé, étaient également devenues un besoin pour les gouvernants comme pour les gouvernés.

Convaincus que notre liberté et notre indépendance, loin d'avoir jamais été hostiles vis-à-vis des Etats limitrophes, ont au contraire servi, dans tous les temps, d'équilibre ou de bouclier à l'Europe, et peuvent lui être aujourd'hui plus utiles que jamais, nous comparaissons en présence des souverains et des nations avec la certitude que la voix de la politique et de l'humanité se feront également entendre en notre faveur.

Nicolas de son côté lançait une proclamation solennelle au peuple russe le 12/24 décembre 1830 :

Russes !... dès la première nouvelle de la trahison, votre réponse a été le serment réitéré d'une fidélité inébranlable.

C'est avec une profonde émotion que nous voyons ce magnanime élan de l'amour du peuple pour nous et pour la patrie, et nous croyons que c'est pour nous un devoir sacré d'y répondre par des paroles rassurantes... Dieu, le protecteur du bon droit, est avec nous et la puissante Russie peut, d'un seul coup décisif, forcer à la paix ceux qui osent la troubler...

Les encouragements venus de France avaient pu tromper les Polonais et leur faire espérer l'intervention des puissances occidentales.

Les pamphlets contre la Russie pullulaient à Paris. On y signalait le danger qu'il y aurait pour l'Europe à laisser la victoire à un empire aussi envahissant. L'opinion qui régnait en France est assez bien illustrée par une brochure du général du Bourg, publiée à Paris le 14 décembre 1814[1]. On y lit cette conclusion catégorique : « Les vœux de l'Europe, l'Angleterre comprise, sont pour la Pologne ; et s'il venait un jour où l'appui de la France lui fût nécessaire, il ne lui serait pas refusé. »

Cependant les diplomates s'efforçaient d'expliquer aux Polonais combien il serait difficile à leurs gouvernements d'entrer en rapports officiels avec une nation dont le roi se trouvait être en même temps l'empereur de Russie.

A Varsovie, où ces propos furent connus à la même heure que les arrogantes réponses du tsar, on crut donc opportun de proclamer l'indépendance de la Pologne et la déchéance de Nicolas Ier.

La Diète déclare le 25 janvier 1831 que le *peuple polonais est indépendant et qu'il a le droit de disposer de la couronne*[2].

[1] *La révolution de Pologne et ses effets probables*, Paris, chez les libraires du Palais royal, 1830.

[2] Voici l'acte de déchéance, signé par les nonces et les sénateurs : « Les conventions les plus sacrées sont autant inviolables qu'elles sont mutuellement et fidèlement observées par les deux parties. Nos longues souffrances sont connues du monde entier. Les franchises jurées par deux souverains, violées tant de fois, délient en ce jour la nation polonaise de la fidélité qu'elle devait au monarque régnant. Les paroles de l'empereur Nicolas disent que le premier coup de canon que nous tirerons sera le signal de la destruction de la Pologne. Ces paroles en nous ôtant tout espoir d'obtenir justice, ne nous laissent qu'un noble désespoir. En conséquence le peuple polonais, représenté par la Diète, déclare : qu'il est indé-

En réponse à cet acte impressionnant, les armées russes envahissent le pays et les Polonais se battent comme des lions. Les premiers combats leur sont favorables, mais leurs pertes sont terribles.

Le temps gaspillé se paya cher. En temporisant deux mois au lieu d'envahir immédiatement la Lithuanie, le dictateur avait négligé la meilleure occasion d'augmenter les forces nationales avec l'appui d'une population qui ne demandait pas mieux que de participer au soulèvement [1].

L'armée souffrit aussi des changements continuels de généralissime. Après la démission de Chlopicki, le commandement fut confié successivement au prince Michel Radziwill le 21 janvier 1831, à Skrzynecki le

pendant et qu'il a le droit de disposer de la couronne en faveur de celui qu'il jugera digne de la porter et qui lui présentera les garanties les plus solennelles et les plus religieuses pour le maintien de la foi et du pacte juré. »

Le 6 février 1830 Nicolas y répondait par un nouveau manifeste au peuple russe :

« Cet audacieux oubli de toutes les lois et de tous les serments. cette démence inqualifiable ont comblé la mesure des crimes.., Nous avons ordonné à nos fidèles soldats de marcher contre les rebelles et de les exterminer.

» Russes !... vous allez tirer la gloire de la vengeance pour maintenir intacts l'honneur et l'intégrité de l'Empire. »

[1] Voir l'adresse des Lithuaniens et Ruthènes habitant la Pologne présentée à la Diète le 22 janvier 1831 :

« Nos lois ont été méconnues, notre nationalité outragée à la face de l'Europe malgré les stipulations du Congrès de Vienne, notre religion persécutée et on nous imposait le schisme... Des citoyens notables, la fleur de la jeunesse, martyrs de la nationalité, ont été transportés en Sibérie et punis sans être coupables. On nous a ôté notre statut, notre langue maternelle... on vendait la justice...

» Depuis que cette révolution a été reconnue nationale, les terres lithuano-ruthéniennes font de nouveau partie de la Pologne, car c'est par une action simultanée que notre indépendance pourra se consolider. Espérant tout de vos vertus civiques, nous déposons entre vos mains le sort de la Pologne. »

26 février, à Dembinski le 10 août, à Casimir Malachowski le 18 août et à Rybinski le 9 septembre.

Le 30 janvier la Diète nomme un gouvernement national de cinq membres, dont le prince Adam Czartoryski accepte la présidence. Risquant sa tête et son immense fortune, il n'hésite pas à ranimer le courage guerrier de ses compatriotes : « Nous devons aujourd'hui chercher notre salut dans les armes et dans les combats. L'Europe qui va contempler la lutte ne se prononcera qu'après la victoire [1]. »

[1] Dans ce discours à la Diète le 30 janvier 1831 le prince Adam expliquait aussi les raisons de son attitude : « Le sort a voulu me condamner, dit-il, à passer la plus grande partie de ma vie dans ces tristes jours où le nom de Polonais semblait rayé de la liste des nations. Il n'y avait plus rien alors à espérer pour nous que du monarque qui régnait sur notre pays tout entier. Alexandre, jeune, noble, animé pour la Pologne de bienveillantes et généreuses intentions, avait su m'attirer à lui par toutes les vertus de son âme et les qualités de son caractère ; je crus pouvoir profiter de ses heureuses dispositions ; sa gloire et l'indépendance de notre chère patrie devinrent les seuls objets de tous mes désirs et de toutes mes actions... Je croyais alors que la Pologne, par son union intime avec un peuple de la même race, pouvait rentrer, plus lentement il est vrai, dans son indépendance, à l'aide de ses constants et infatigables efforts. Trop d'événements ont détruit ma conviction et éteint mes espoirs. La violation flagrante de la Constitution et des lois, ces persécutions nombreuses dont s'armait un pouvoir soupçonneux, ne permettent plus à personne de mettre en pratique quelques-unes de ces idées dont j'ai cru l'application possible. Désormais tous les liens sont brisés ; la nation a proclamé hautement sa ferme volonté de rester libre et indépendante. Quoi que la nécessité puisse commander, le devoir d'un chacun est de s'y soumettre ; la volonté nationale, franche et unanime, ne doit rencontrer aucun obstacle. Maintenant abandonner la cause du peuple, ne pas m'associer entièrement à sa fortune, à ses dangers et à ses sacrifices, ce serait trahir le cri de ma conscience ; ainsi je porterai l'honorable fardeau que l'on vient de m'imposer, persuadé comme je le suis, que nul ne doit se soustraire à l'accomplissement de devoirs qui sont communs à tous... »

Plus loin le prince engageait ses compatriotes à ne pas se décourager en cas de revers : « C'est dans les revers que les Polonais pourront attester leur force d'âme et leur inébranlable amour de la patrie... Le sort du pays et l'intérêt de la nation ne peuvent être à mes yeux enchaînés à aucun lien particulier 'armée et le gouvernement doi-

En effet quand la déchéance du roi, proclamée par les Chambres, fut communiquée aux cabinets d'Occident, ceux-ci trouvèrent de nouvelles objections pour excuses : Les Polonais s'étaient mis dans leur tort, il ne fallait pas casser les vitres, un acte pareil allait gêner les puissances, qui d'ailleurs n'avaient jamais envisagé d'intervention armée et qui ne pouvaient songer qu'à des démarches amicales auprès du tsar.

C'était notamment le point de vue du gouvernement français, qui venait d'envoyer à Saint-Pétersbourg un ambassadeur aristocrate, le duc de Mortemart, avec la mission de rassurer le tsar sur les intentions de la nouvelle monarchie. En traversant la Prusse au milieu de janvier pour rejoindre son poste, le duc avait rencontré de nuit dans une forêt des agents polonais qui l'attendaient à son passage pour l'interroger.

« Mes instructions, leur dit-il, ne m'autorisent à agir qu'en faveur du Royaume de Pologne, tel qu'il a été constitué par le Congrès de Vienne. Si les Polonais allaient au delà, ils n'auraient pas à compter sur l'appui de la France. » Victor de Nouvion, qui rapporte cette conversation dans son *Histoire du Règne de Louis-Philippe*, en profite pour blâmer durement les Polonais de n'avoir pas tenu compte de cet avertissement.

Si les interlocuteurs du noble Duc ont eu le temps

vent combattre jusqu'à la fin et disputer opiniâtrement chaque pied resté libre du territoire national. »

Ce discours est un des principaux faits mentionnés dans l'acte d'accusation que le tsar Nicolas fit dresser contre le prince Adam, qu'il condamna par contumace à la mort et à la confiscation de ses biens.

d'avertir encore la Diète avant sa décision suprême, ce que Nouvion ne prouve pas, on ne voit guère cependant l'avantage qu'il y aurait eu pour la Pologne à renoncer d'avance à ses droits historiques pour gagner un appui aussi atténué que celui dont parlait M. de Mortemart. C'est au contraire en tenant beaucoup trop compte de pareils conseils de modération que le général Chlopicki et ses successeurs firent perdre à leur armée des occasions précieuses de frapper un grand coup décisif.

D'ailleurs les délégués ne pouvaient pas croire à l'avertissement tardif de l'ambassadeur : ils avaient trop confiance dans la force de la démocratie française et s'imaginaient de loin que la popularité d'un Lafayette suffirait à renverser tout Cabinet qui refuserait de prêter secours à la Pologne. Ils se trompaient gravement et s'aperçurent bientôt à leurs dépens qu'en France aussi bien qu'ailleurs le pouvoir avait les moyens de leurrer l'opinion publique avec des phrases et d'agir à sa guise en dépit de toutes les manifestations possibles. En fait le commerce et la finance approuvaient la politique de paix à tout prix, et le soleil du vieux général avait déjà baissé depuis sa démission du ministère et du commandement de la garde nationale.

Adam Czartoryski avait délégué à Paris le général Kniaziewicz et le comte Plater pour y installer une légation polonaise ; mais c'est en vain que Lafayette adjure le gouvernement français de la reconnaître. Il a beau faire valoir les services d'un peuple qui versa tant de fois son sang pour la France. Le ministère des

bourgeois prudents qui entourent Louis-Philippe ne veut pas s'engager dans une aventure.

Sans aller pourtant jusqu'à la guerre, on aurait au moins pu faire entendre un langage aussi ferme en faveur de la Pologne que celui qu'on avait su tenir à propos de la Belgique, « un langage des premiers temps de juillet », comme on disait au Palais-Bourbon.

N'avait-on pas empêché quiconque d'aller attenter aux libertés conquises par les Belges ? Pourquoi se taire alors quand la Prusse pratiquait à l'égard de la Pologne une perfide neutralité à deux poids et deux mesures, arrêtant les secours, fermant la frontière de Poznan, coupant les communications entre l'Europe et les insurgés, tandis qu'elle ouvrait la Vistule aux Russes, approvisionnait leurs armées et tenait les siennes prêtes en cas de besoin pour écraser les Polonais par derrière ?

Voilà ce qu'on se demandait à la Chambre, où l'on commentait avec feu les nouvelles du Nord.

En Posnanie les Polonais qui vont combattre avec leurs frères voient leurs biens confisqués. Dantzig et Kœnigsberg se plaignent au roi de Prusse du choléra que les bateaux russes apportent au sein des villes[1]. Des soulèvements ayant éclaté en Lithuanie, les armées du tsar passent un mauvais quart d'heure et se trouvent bientôt prises entre deux feux. L'aile droite, complètement cernée, aurait succombé sans la connivence de la Prusse, qui lui rétablit sa ligne de communication coupée et lui permit ainsi de passer la Vistule entre Thorn et Ploçk.

[1] Voir l'adresse de la municipalité de Kœnigsberg (5 Juillet 1831).

L'abandon où l'on nous avait laissés ne nous avait point découragés, mande le gouvernement national à ses agents diplomatiques[1] ; nous avons multiplié nos efforts, nous avons prodigué notre sang, nous ne nous sommes pas laissé abattre par des revers ; nous avons résisté, nous résistons encore à la puissance colossale de la Russie ; car si nous n'avions jusqu'à présent aucun allié, nous n'avions du moins qu'un seul adversaire à combattre.

Mais au moment où nous avons cru mériter l'estime et peut-être même l'intérêt des autres puissances, au moment où nos efforts et nos sacrifices allaient porter leurs fruits, pouvons-nous voir sans douleur une puissance voisine porter secours à nos ennemis pour arrêter nos succès et nous dépouiller des avantages brillants que notre position actuelle nous avait assurés ?

Cette protestation légitime resta sans effet, mais non pas sans écho. Le gouvernement polonais avait envoyé des représentants aux principales cours d'Europe[2]. S'ils trouvaient peu d'accès auprès des cabinets, qui n'acceptaient leurs notes que par la porte de service entrebâillée, ils rencontraient chez les peuples une sympathie enthousiaste. C'est par là seulement qu'ils pouvaient exercer quelque influence indirecte sur les gouvernements.

Dans toutes les capitales de l'Occident, ils étaient maîtres de l'opinion publique et, si les diplomates les évitaient, les poètes célébraient leur cause et la presse la soutenait avec passion.

[1] Huitième circulaire, du 27 juin 1831.

[2] A Londres le marquis Alexandre Wielopolski. Lord Palmerston ne consentit à le recevoir qu'à son domicile privé pour ôter tout caractère officiel à l'entrevue.

L'Allemagne presque entière blâmait ouvertement la mauvaise foi des autorités prussiennes. C'était l'époque du lyrisme et du sentiment. La Saxe faisait des vœux pour la Pologne, et la Suède comme la Hongrie souhaitait sa victoire [1].

L'Amérique organisait des souscriptions publiques, la ville de New-York, l'Ecole militaire de West-Point et des sociétés innombrables firent signer des adresses, la ville de Boston envoya des drapeaux, et sa jeunesse préparait même un corps de volontaires qui devait aller combattre en Pologne [2].

En Autriche beaucoup de sympathies allèrent aux insurgés tandis que Metternich faisait semblant de les décourager pour plaire à Nicolas. On publiait des ordonnances contre les sujets galiciens qui leur prêtaient main forte et « prolongeaient leur séjour dans le Royaume ». En fait on laissait passer des secours et sortir des patriotes, excellent moyen d'ailleurs de se débarrasser des éléments trop ardents. Au moment où l'armée russe fut mise en mauvaise posture près de la frontière prussienne, Metternich osa même offrir sa médiation et réunir chez lui l'ambassadeur du tsar et

[1] Voir l'adresse du Comitat hongrois de Bars à l'empereur-roi François 1er en faveur de la Pologne.

[2] Le comité américain pour la Pologne envoya son président S.G. Howe pour présenter ces adresses et ces drapeaux à Varsovie. Arrivé trop tard en Europe après la chute de cette ville, il prit part le 29 novembre 1831 à la manifestation organisée à Paris pour célébrer le premier anniversaire de l'insurrection polonaise et y prononça un discours mémorable : « ...Les peuples ont le droit de se faire gouverner comme ils l'entendent ; ils ont le droit de forcer ceux qu'ils emploient et qu'ils paient pour tenir le gouvernail de l'Etat à diriger le bâtiment à leur gré, et ils ne souffriront pas longtemps qu'on s'oppose à leur volonté. »

le comte André Zamojski, le représentant de ses sujets révoltés.

Il est probable que le Vatican ne fut pas étranger à cette initiative. On y avait reçu du maréchal de la Diète une lettre qui faisait appel au saint-père au nom de la nation polonaise et le suppliait de « bénir l'épée tirée pour la défense de la liberté et de la foi de Jésus-Christ » et de s'adresser aux souverains de la chrétienté pour les encourager à reconnaître l'indépendance de la Pologne [1].

Le pape Grégoire XVI, embarrassé, fit répondre par le cardinal Bernetti qu'il lui était impossible de faire lui-même aucune démarche politique, mais qu'il proposait d'intéresser « quelqu'un des puissants souverains catholiques » à tenter un effort de « médiation amicale [2] ».

N'ayant jamais reconnu les partages de la Pologne, la Turquie était prête à envahir la Russie méridionale dès le début de l'insurrection si la France était décidée à la soutenir ou tout au moins à l'approuver. Le général Guillerminot n'hésita pas à donner cette assurance à la Porte, mais il fut désavoué sans retard et la Russie obtint son rappel en intimidant le gouvernement français.

Le cabinet de Louis-Philippe avait peur de se compromettre aux yeux du tsar. Ce qui le préoccupait avant tout, c'était d'être officiellement reconnu par les puissances. « Il semblait avoir oublié l'histoire de

[1] La lettre est du 1er mars 1831, signée : Wladislas comte Ostrowski.

[2] Rome, juillet 1831.

France, remarque un écrivain du temps, et surtout la réponse de Bonaparte aux plénipotentiaires autrichiens qui le menaçaient de ne pas reconnaître la République française : *La République n'a pas besoin d'être reconnue, elle est comme le soleil à l'horizon.* »

On avait bien envoyé à la cour de Russie le duc de Mortemart avec la mission de rappeler discrètement au souvenir du tsar les engagements pris à Vienne en 1815, mais ses instructions n'étaient pas très précises et « s'appliquaient moins à la situation présente, encore incertaine et douteuse, qu'au moment de la victoire ». En effet le général Sébastiani, ministre des Affaires étrangères, n'avait pas hésité à prédire l'écrasement de l'insurrection.

Cependant l'opinion publique se passionnait pour la Pologne et les refrains populaires lançaient leur blâme jusqu'aux fenêtres des Tuileries :

« *France, tu dors et ta sœur va mourir* [1] *!* »

A Paris le comité central franco-polonais, présidé par Lafayette, recueillait des sommes considérables et dirigeait sur Varsovie des envois de secours et des médecins militaires [2].

« Il n'y a rien dans notre politique intérieure qui puisse balancer l'intérêt des événements de Pologne, écrivait Armand Carrel dans le *National* du 6 mars ; aujourd'hui on ne s'entretient que de cela dans Paris : à la Bourse, au théâtre, dans les salons, on ne se rencontre que pour s'interroger sur le sort de ces nobles

[1] Refrain de *La chasse à la liberté* ou *Le dernier cri de l'Aigle polonais*, par le cousin Jacques.

[2] Voir les comptes rendus de la soirée publique donnée à l'Athénée des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Paris, le 7 février 1831.

amis, et se dire tout haut ce que l'on pense d'un gouvernement qui n'a pas su intervenir d'une manière quelconque en leur faveur. Les récits des glorieuses journées de Groczów donnent trop à espérer pour que déjà les transports de la joie publique ne se manifestent pas. Plusieurs quartiers de Paris sont illuminés. »

Dans la rue, au spectacle, on chantait partout *La Varsovienne* de Casimir Delavigne, qui traduisait en remords national l'appel de la Pologne à la France :

Vaincre et mourir ensemble autrefois fut si doux !
Nous étions sous Paris : pour de vieux frères d'armes
N'aurez-vous que des larmes ?
Frères c'était du sang que nous versions pour vous !
Polonais, à la baïonnette !
C'est le cri par nous adopté.
En mourant le tambour répète :
Vive, vive la liberté !

Qu'on apprît un soir la victoire de Groczów ou la défaite d'Ostrolenka, on réclamait ces couplets sur toutes les scènes de Paris. Les chansons pareilles se multipliaient dans tous les concerts pour satisfaire à l'enthousiasme de la foule. Béranger, Montémont, Decourcelle exaltaient l'héroïsme des Polonais et Victor Hugo fut pris à partie pour n'avoir pas mis sa lyre au service de leur cause [1].

[1] Voir aussi les pièces de vers de Paillet de la Plombière : *Aux Polonais, L'ombre de Kosciuszko.* Paris, 1831.
Charles Lamalle : *Aux Polonais, Chant polonais.* Bordeaux, 1831.
Servan de Sugny : *Le réveil de la liberté.* Paris, 1831. Chez R. Riga.
Fougu : *Le sommeil du despote.* Paris, 1831. Chez Guiraudet.
Mure-Antoine Jullien : *Le cri de la Pologne* et *Poésies politiques.* Paris, 1831. Chez Sédillet.
Louis Berthoud : *Donnez aux Polonais* dans la *Glaneuse.* Lyon, 20 juillet 1831.

Pour qui garde-t-il donc sa voix retentissante,
Ce tribun poétique aux vers audacieux ?
Qu'est devenu ce luth qui suivait dans les cieux
Des filles de Sion la plainte gémissante ?
Et quel esclave russe a repoussé, banni
Les refrains polonais du clairon d'Hernani ?
Poètes, que nous font les attraits de vos belles
Et vos rêves d'amour et vos minces querelles ?
...Quoi, pendant qu'à la honte et des rois et du ciel
Un peuple de héros tombe en criant vengeance,
Paisibles, au milieu des clameurs de la France
Vous délayez l'encre et le fiel !

C'est à Lyon qu'on vendait cette ode sévère. Un comité franco-polonais s'y était fondé comme à Paris, et Mme Desbordes-Valmore patronnait les grands bazars qu'on organisait pour soutenir les hôpitaux de Varsovie. La ville entière y concourait, les dames riches donnaient leurs bijoux, les pauvres apportaient de la charpie. Le *Précurseur* et la *Sentinelle nationale* encourageaient l'ardeur de la population.

« On égorge les Polonais, écrivait ce journal[1], les sauvages Baskires incendient la Lithuanie, et nos ministres se taisent. »

Le *Temps* lui-même avait déjà proposé une intervention concertée avec l'Angleterre :

L'humanité, dont les gouvernements modernes invoquent si souvent le nom, ne les portera-t-elle jamais à mettre un terme à l'affreuse situation de ce généreux peuple, dont le sort est d'être assassiné tous les vingt ans par les barbares qui l'avoisinent ?... Que les deux pays unissent leurs voix en faveur de cette glorieuse

[1] *La Sentinelle nationale,* 29 juin 1831.

nation ; que la royauté nouvelle fasse pour elle ce que la restauration n'a pas craint de faire pour la Grèce, qu'elle plaide sa cause avec l'énergie qui se fait écouter, et le salut de la Pologne sera bientôt assuré. *Mais qu'on se hâte, si l'on ne veut pas n'avoir à protéger que des ruines !*

Talleyrand, qui était alors ambassadeur de France à Londres, fut chargé le 7 juillet de solliciter l'appui de l'Angleterre pour une démarche commune auprès de la Russie en vue d'assurer l'existence politique du peuple polonais [1].

Lord Palmerston refusa net. Il répondit à Talleyrand qu'il n'avait pas attendu sa communication pour faire savoir au tsar que Sa Majesté britannique ne saurait consentir à voir les Polonais privés des avantages que leur avait garantis le Congrès de Vienne, mais qu'il ne pouvait pas aller plus loin. La Russie n'accepterait certainement pas une telle offre de médiation et l'Angleterre ne pouvait risquer ni un affront, ni une guerre, n'ayant d'ailleurs aucune raison de se brouiller avec « un bon et fidèle allié [2] ».

Pour calmer l'indignation populaire qui régnait en France, le roi Louis-Philippe dut déclarer dans son discours du trône le 23 juillet *que la nationalité polonaise ne périrait pas.* Les Chambres confirmèrent cette assurance dans leur adresse en réponse au roi. Le geste était fier, mais platonique. Il n'y avait certes pas là de quoi priver Nicolas de son sommeil.

Pendant ce temps les chefs polonais recommen-

[1] Voir la dépêche du général Sébastiani au prince de Talleyrand du 7 juillet 1831.

[2] Voir la réponse de Lord Palmerston au prince de Talleyrand, du 22 juillet 1831.

çaient à céder à leur manie des négociations. Les champions de la prudence perdaient la partie par leur confiance exagérée dans la diplomatie. On énervait le peuple et l'armée par tous les faux bruits qui se répandaient à l'arrivée des courriers de France ou d'Angleterre. Les envoyés diplomatiques eux-mêmes attachaient souvent trop d'importance aux belles paroles qu'on leur prodiguait à l'étranger et confondaient trop volontiers leurs désirs avec la réalité.

Quant aux cabinets de Paris et de Londres, ils eurent le grand tort d'encourager les Polonais dans leurs illusions et de leur prêcher en même temps la modération.

Ayant la main forcée par la pression de l'opinion publique, ils avaient dû quitter leur froide réserve et faire aux Polonais des promesses douteuses. Une telle attitude, quand les intentions pratiques restaient les mêmes, était plus dangereuse encore pour la cause de l'insurrection.

Le 7 juillet, par exemple, quand le comte Sébastiani chargea Talleyrand de faire une démarche à Londres, il pria le *jour même* Kniaziewicz et Plater d'engager leur patrie à tenir encore deux mois avec patience, mais quinze jours plus tard il négligea de leur avouer son échec, et le courrier était parti [1].

A Varsovie on s'aperçut trop tard que la Pologne était leurrée comme toujours. On aurait dû se rappeler la prédiction de Bonaparte à vingt-sept ans : « Toutes

[1] Le ministre français des Affaires étrangères avait même donné les frais de route à ce messager. Voir le rapport de la légation polonaise, cité par le général Lafayette à la Chambre des députés le 20 septembre 1831.

les belles paroles qu'on leur contera n'aboutiront à rien. Je connais le langage de la diplomatie... Une nation écrasée par ses voisins ne peut se relever que les armes à la main. »

La douzième circulaire du gouvernement national à ses représentants à l'étranger est une plainte amère et déchirante :

Si la France et l'Angleterre nous abandonnent aujourd'hui et ne réalisent en rien les espérances qu'elles nous ont données, ce ne sera point ici l'acharnement de la Russie, ni l'inimitié de la Prusse, ni l'indifférence de l'Autriche, ce sera la soi-disant sympathie que la France et l'Angleterre nous ont montrée qui aura causé notre ruine. Si ces deux puissances avaient repoussé avec vigueur nos demandes, sans jamais changer de langage..., nous aurions reconnu tout le positif de leur détermination ; nous ne nous serions pas laissé bercer par des illusions funestes, et nous aurions eu recours à d'autres moyens de salut qui peut-être auraient assuré nos succès ! Mais nous nous sommes reposés sur la noblesse et la sagesse des Cabinets, et, en nous y fiant, nous n'avons pas tiré parti de toutes les ressources qui s'offraient à nous intérieurement et extérieurement ; pour gagner l'approbation des cabinets, pour mériter leur confiance, pour nous assurer leur appui, nous avons subordonné notre marche au désir de les satisfaire et nous ne nous sommes jamais écartés de la ligne de la plus stricte modération qui, peut-être, a paralysé bien des efforts qui nous auraient secondés. Et même dans ces derniers temps, sans les promesses des cabinets, nous aurions peut-être déjà frappé un coup décisif, mais on nous demanda deux mois d'existence, nous crûmes qu'il fallait temporiser...[1]

C'était la tragique vérité. Il eût mieux valu carrément adopter une tactique ou une autre : ou bien

[1] 15 Août 1831.

mener la guerre dans toute sa violence ou bien ne pas la faire du tout.

Au lieu de cela, certains chefs évitaient des batailles pour tenir compte de l'avis des puissances ; tandis que la nation polonaise offrait son sang avec un admirable esprit de sacrifice, on vit des officiers retenir l'ardeur de leurs soldats et laisser échapper des troupes russes qu'on aurait pu facilement encercler.

Ce fut une révélation de ce genre qui provoqua les troubles du 15 août. Le vieux général Krukowiecki rétablit l'ordre en rassurant la foule et prit dans ses mains le pouvoir suprême, abandonné par Czartoryski. Mais les Russes avaient amené devant la ville des forces considérables. La Pologne devait succomber sous le nombre. Après de sanglantes batailles, riches en preuves de courage, l'armée se retrancha dans les faubourgs et Krukowiecki rendit la place aux Russes le 2 septembre 1831 à la surprise consternée de la population, qui se préparait à la résistance. Il fut immédiatement destitué par la Diète, qui décida de suivre les troupes à Modlin et nomma Bonaventure Niemojewski président du conseil.

La chute de la capitale sonna dans le monde entier le glas de la Pologne.

A la Chambre française, le général Sébastiani annonce, au milieu d'un silence de mort, *que l'ordre règne à Varsovie.*

L'impression produite est terrible. Pendant quatre jours l'émeute gronde à Paris. La foule assiège le Palais Royal et le Palais Bourbon. Elle brise les fenê-

tres du Ministère des Affaires étrangères et scande avec fureur les couplets de la vengeance :

La guerre, la guerre !
Pour toi la honte est dans la paix.
France, relève ta bannière :
C'est le cri des Français.

Le gouvernement tient bon. Il fait occuper les places publiques par la troupe et résiste à l'assaut de l'opposition et à l'éloquence indignée du général Lafayette, qui s'écrie à la Chambre des députés : « Messieurs, toute la France est polonaise, depuis le vétéran de la Grande-Armée qui parle de ses frères polonais, jusqu'aux enfants de nos écoles qui nous envoient tous les jours le produit de leurs faibles épargnes pour aider la cause polonaise : Oui, toute la France est polonaise !

» Le gouvernement français, j'aime à le penser, est polonais aussi, mais au nom de Dieu, qu'il le montre donc d'une manière énergique [1] !... »

Casimir Périer tient tête à l'orage. Il pose la question de confiance : « *La sédition est toujours un crime*, avait-il déclaré déjà le 18 mars quand la foule avait manifesté devant l'ambassade russe. *La France ne concède à aucun peuple le droit de la forcer à combattre pour lui; le trésor et le sang français n'appartiennent qu'à la France.* »

Triste réponse à faire à la fidélité d'un Poniatowski ! Chacun l'avait senti, mais l'on hésite à renverser le ministère. Pour le défendre en apaisant les consciences,

[1] Séance du 11 septembre 1831.

Thiers n'hésite pas à piétiner le corps meurtri de la Pologne. Il oppose la froide logique au sentiment, l'intérêt matériel à la politique généreuse et trouve exagérés les regrets qu'on donne au sort fatal d'un « peuple aventurier ».

Par 214 voix contre 161, la Chambre vote la confiance et passe à l'ordre du jour.

Le peuple est indigné. Les poètes crient à la honte et Barthélemy traduit le sentiment de la foule par ces vers tout frémissants :

Noble sœur Varsovie, elle est morte pour nous,
Morte, fusil en mains, sans fléchir le genou,
Morte en nous maudissant à son heure dernière,
Morte en baignant de pleurs l'aigle de sa bannière,
Sans avoir entendu notre cri de pitié,
Sans un mot de la France, un adieu d'amitié.
Cachons-nous, cachons-nous, nous sommes des infâmes !
... Ne parlons plus de gloire et de nos barricades,
Que le teint de la honte embrase notre front !
Vous voulez voir venir les Russes ? Ils viendront.

Les Polonais retirés hors de Varsovie avaient encore une armée de 40 000 hommes et un trésor assez bien rempli. Mathias Rybinski et le général Ramorino continuent donc la campagne au grand scandale du tsar Nicolas, qui menace tous les officiers du bannissement perpétuel. La guerre ne finit qu'en octobre après que le gouvernement de Louis-Philippe eut donné à la Chambre française l'assurance formelle que le Royaume de Pologne serait maintenu avec toutes les garanties stipulées au Congrès de Vienne.

L'ambassadeur de France à Pétersbourg avait eu la naïveté d'ajouter à son message « que les promesses

du tsar seraient en dernier lieu garanties par cette expression mémorable que les *paroles d'un souverain doivent être inviolables comme un décret de la Providence*[1] ».

[1] Voir le discours du comte Sébastiani, ministre des Affaires étrangères à la Chambre des députés le 19 septembre 1831 : « Le cabinet français fit comprendre à l'empereur de Russie qu'il y avait deux questions en Pologne : une intérieure et personnelle à la Russie, l'autre européenne ; que les stipulations du congrès de Vienne avaient créé un royaume de Pologne ; que ce royaume, étant une création européenne, devait continuer à exister. Des explications furent demandées ; ces explications furent nettes et précises. Elles ont été répétées encore aujourd'hui même (*sensation*)... Le duc de Mortemart a emporté les promesses les plus formelles. »

CHAPITRE IV

L'Angleterre et la répression russe.

Abolition de la charte du Royaume de Pologne en 1831. — L'Angleterre proteste comme signataire du Traité de Vienne. — Lord Palmerston et Nesselrode.

Représailles en Pologne en 1832. — Atrocités. — Déportations. — Cutlar Fergusson et O'Connel à la Chambre des Communes. — Emotion en Angleterre. — Thomas Campbell et son poème. — Meetings et pétitions. — Sympathie populaire pour la Pologne. — Débats orageux au Parlement. — Lord Dudley Stuart et les émigrés. — Le prince Czartoryski à Edimbourg. — Visite du grand-duc Alexandre à Londres. — Discours du duc de Sussex.

Les gouvernements de France et d'Angleterre étaient leurrés une fois de plus par la cour de Russie. L'ambassadeur britannique avertit bientôt Lord Palmerston qu'en dépit du traité de Vienne, qu'il trouvait d'ailleurs trop peu clair à cet égard, on allait dissoudre l'armée polonaise, abolir la Diète et modifier considérablement la constitution du Royaume[1]. En fait, le tsar l'avait tout simplement supprimée et devait la remplacer trois mois plus tard par un statut provisoire qui reléguerait la Pologne au simple rang d'une province russe.

[1] Dépêche du 1er octobre 1831, Lord Heytesbury à Lord Palmerston.

Une active correspondance est engagée entre Londres et Pétersbourg. Quoi ? l'Angleterre avait poussé l'amitié pour la Russie jusqu'à fermer l'oreille aux appels déchirants des Polonais, en guerre pour la vie ou la mort, et pour toute récompense on se moquait d'elle et des traités qu'elle avait signés ? Lord Palmerston ne peut l'admettre ; et pourtant n'était-ce pas la suite assez logique et naturelle de son attitude passée ?

Il va réfuter point par point les arguments du comte Nesselrode et mande à Lord Heytesbury le 23 novembre 1831 :

Le traité paraît clairement établir une distinction marquée, sous le rapport du gouvernement à y instituer, entre les parties de la Pologne qui ont été annexées comme provinces à l'Autriche, à la Prusse, à la Russie, et incorporées dans leurs possessions respectives, et celles qui sont désignées comme devant former, sous le nom de royaume de Pologne, un Etat séparé et placé sous le même souverain que la Russie, mais à la condition de garder la jouissance de ses droits et de ses privilèges distincts.

Dans le royaume de Pologne, qui, aux termes du traité de Vienne, est uni à la couronne de Russie par sa constitution, abroger cette constitution, ce serait en réalité réduire ce royaume à l'état d'une simple province russe, privée de tous les droits et de tous les avantages qui lui avaient été garantis.

...L'Europe attend, après la soumission des Polonais aux armes de Sa Majesté Impériale, le rétablissement des lois et de la justice et non des actes de représailles et de vengeance.

Le comte Nesselrode maintint que les termes du traité n'étaient pas explicites et que d'ailleurs la rébellion des Polonais libérait le tsar de tous ses engagements. La conclusion de sa réponse est assez cavalière : « Sa Majesté Impériale croit pouvoir se flatter que nos explications seront de nature à satisfaire le gouvernement britannique et que c'est pour la dernière fois qu'elle se trouve dans le cas de s'expliquer sur des questions dont elle seule est appelée à connaître [1]. »

L'écorce diplomatique de ce langage était assez mince pour que Lord Palmerston pût entendre l'exclamation d'un autocrate impatienté qui s'écriait en frappant du pied : « Mêlez-vous de ce qui vous regarde! » Le ministre anglais pria l'ambassadeur à Pétersbourg de rappeler au tsar qu'il n'était pas le seul interprête et signataire du traité de Vienne. « La révolte polonaise ne peut relever la Russie des engagements qu'elle a contractés vis-à-vis des autres puissances. » On trouve déjà cette phrase dans les instructions données à Lord Heytesbury le 22 mars 1831. Son successeur fut chargé d'insister encore sur ce point l'année suivante, mais « avec beaucoup de délicatesse et de précautions, le rang et la dignité de l'Empire britannique nous interdisant d'insister trop énergiquement sur des réclamations qu'il serait inopportun, sinon impossible d'appuyer par la force des armes [2]. »

[1] Dépêche du 22 décembre 1831, du comte Nesselrode au prince Lieven, ambassadeur russe à Londres.

[2] Dépêche du 3 juillet 1832, Lord Palmerston à Lord Durham.

Tandis que la diplomatie anglaise acceptait de baisser le ton devant l'intransigeance du tsar, la Chambre des Communes retentissait d'éloquentes protestations contre la conduite inhumaine de Nicolas Ier. C'est un Ecossais, le député Cutlar Fergusson qui décrit en termes indignés les représailles terribles ordonnées en Pologne en dépit de l'amnistie générale solennellement promise en réponse aux démarches de la France et de l'Angleterre. Ses exposés clairs, son langage mesuré, ses réquisitoires impressionnants font sensation jusqu'à Paris. Il dit les églises pillées, les religieux persécutés, les écoles fermées, les bibliothèques volées, les biens confisqués, les enfants arrachés de force, les familles déportées au Caucase et les longs cortèges d'exilés marchant vers la Sibérie, pieds nus dans la neige et liés dix par dix à des barres de fer.

Deux cent mille Polonais furent victimes de ces cruautés. Il faut lire les ukases et les rescrits officiels qui les ont consacrées devant l'éternité, celui du 9 novembre 1831 enjoignant au gouverneur de Podolie de faire « transplanter » cinq mille familles nobles, celui du 24 mars 1832 ordonnant dans le Royaume la saisie de tous les enfants mâles, « vagabonds, orphelins ou pauvres » pour être envoyés par fourgons dans les colonies militaires.

Beaucoup de ces petits malheureux avaient encore leurs mères, et les pauvres femmes couraient après les transports en gémissant à fendre l'âme. Plusieurs d'entre elles se jetèrent sous les roues des chars. On compta par milliers les enfants morts de froid ou de faim tout le long de la route.

On comprend qu'à l'ouïe de pareilles atrocités O'Connell ait pu traiter Nicolas Ier de « mécréant victorieux » en pleine Chambre des Communes après un discours de Cutlar Fergusson, toujours correct et modéré. La séance est mouvementée ce jour-là [1]. Un député tory de l'Université d'Oxford somme le gouvernement de protester « contre un langage aussi intempestif à l'égard d'un prince allié, avec lequel on vient de signer un traité ».

Lord Palmerston s'exécute et Wentworth Beaumont demande aussitôt la parole pour déclarer qu'il prend à son compte l'expression employée par son collègue irlandais. Plusieurs députés se lèvent à leur tour et suivent son exemple.

— Quel est le mot qui vous choque ? s'écrie Hume.

— Le mot «mécréant», répond Sir Robert Inglis.

— Eh bien je le répète, et ce n'est pas assez ! Le tsar est un monstre à face humaine. »

En France la sympathie pour la Pologne avait agité les masses populaires pendant toute la durée de l'insurrection. En Angleterre c'est après les représailles que la foule s'indigne avec le plus de violence. Le récit des cruautés russes commentées au Palais de Westminster eut un immense écho dans le pays tout entier.

Un poète venait de fonder la « Société littéraire des amis de la Pologne ». C'était Thomas Campbell, l'auteur des *Pleasures of Hope*. Dans son morceau fameux *The fall of Poland*, il avait chanté la grande lutte héroïque pour l'indépendance et flétri le silence des amis puissants :

[1] 28 juin 1832.

Oh ! bloodiest picture in the book of time,
Sarmatia fell, unwept without a crime ;
Found not a generous friend, a pitying foe,
Strength in her arms, or merry in her woe,
Dropt from her nervous grasp the shatter'd spear,
Clos'd her bright eye, and curb'd her high career !
...Hope for a season bade the world farewell
And Freedom shrieked when Kosciuszko fell.

Les sections locales se multiplient bientôt dans les principales villes du Royaume-Uni.

De vastes meetings rassemblent des foules énormes à Glasgow, à Hull, à Leeds, à Sheffield, à Manchester, à Birmingham, où l'on rédige une adresse aux *Brave men of Poland.*

Une pétition recueille deux cent mille signatures et quand Fergusson reprend sa campagne au Parlement l'année suivante, il est appuyé par la force de l'opinion publique, par Attwood, par Buckingham, par le même Sir Robert Inglis qui trouvait O'Connell trop virulent, et par le jeune Lord Dudley Stuart, un noble écossais qui va présider après Campbell la Société des Amis de la Pologne et consacrer sa fortune à cette cause généreuse.

La motion proposée invitait la Chambre « à voter une adresse au roi pour le supplier de refuser son assentiment et la sanction de son gouvernement à l'état politique actuel de la Pologne, qui est une violation manifeste du traité de Vienne, dont l'Angleterre est signataire [1] ».

[1] Séance du 9 juillet 1833.

Lord Palmerston demande à Fergusson de retirer sa motion, « inutile parce que le gouvernement est parfaitement d'accord avec son contenu, dangereuse parce que son adoption pourrait amener la guerre ».

— Tant pis, réplique Attwood, sauvons notre honneur avant tout !

Le ministre anglais défend ensuite la réputation du tsar Nicolas, « plein de sentiments nobles et généreux » et rejette le blâme sur la nation russe « qui, je le crains, encourage ces répressions avec un sentiment unanime ». On croit rêver, mais Lord Palmerston assure encore la Chambre que l'Angleterre a rendu service aux Polonais eux-mêmes en refusant d'intervenir par les armes en 1830 pour ne pas envenimer leur conflit avec la Russie.

— Quelle tendresse pour les Polonais ! s'écrie Dudley Stuart. De grâce, n'essayons pas de cacher notre lâcheté sous le manteau d'une misérable hypocrisie ! En vérité, je le demande, quoi donc eût rendu le sort de la Pologne plus affreux qu'il ne l'est aujourd'hui ? »

Fergusson a beau rassurer la Chambre et protester contre l'idée d'une guerre, le spectre habilement brandi par le ministère avait produit son effet.

Par 177 voix contre 95 la motion fut repoussée comme inopportune, bien que tout le monde en eût approuvé le sens et loué l'intention.

« Ces débats, déclare le *Times* du 24 juillet 1833, ont contribué à mettre hors de doute que l'Angleterre et le monde civilisé ne doivent jamais reconnaître l'odieux anéantissement des droits sacrés de la Pologne ; que l'empereur a perdu son titre légal à ce pays et qu'une

intervention directe en faveur des Polonais pourrait se trouver inopportune en ce moment, mais serait parfaitement justifiée dans le fond. »

Cette agitation publique en faveur de la Pologne fut entretenue par les émigrés qui vinrent s'établir en Angleterre. A leur arrivée à Portsmouth, la population du grand port les reçut avec enthousiasme et bonté.

L'Ecosse leur témoigna toujours une sympathie particulière. En 1835 un grand banquet fut organisé à Edimbourg afin de recueillir des fonds pour leur venir en aide [1]. On y invita le prince Adam Czartoryski et le comte Ladislas Zamojski. Le marquis de Breadalbane leur souhaita la bienvenue et le Prévôt leur décerna la bourgeoisie d'honneur au nom du Conseil municipal de la ville.

Quatre ans plus tard le futur empereur Alexandre II fit comme grand-duc une visite à Londres. Il dut s'apercevoir de l'intérêt chaleureux qu'on portait à la cause polonaise, car un cercle aristocratique l'ayant inscrit parmi ses membres en lui offrant une réception solennelle, il put observer qu'on recevait en même temps que lui dans le club [2] le prince Adam Czartoryski, jadis condamné à mort par son père.

La même année (en 1839), le duc de Sussex, oncle de la reine, accepta la présidence d'un grand meeting où la noblesse anglaise était largement représentée.

[1] 8 décembre 1835 aux Assembly Rooms, George street, Edimbourg.

[2] Le club Crockford, sauf erreur.

« Est-il permis, s'écria l'altesse royale en ouvrant la séance, qu'une nation qui a si bien mérité de l'humanité soit condamnée à périr et à voir son nom rayé de la carte d'Europe ? Non, je ne tremperai pas dans une pareille infamie en y souscrivant, et je suis convaincu que vous pensez tous comme moi. *Justice is the best policy.* »

CHAPITRE V

L'émigration polonaise en France.

Les armées polonaises après la défaite en 1831. — Rybinski en Prusse. — Ramorino en Galicie. — Arrivée en France.

L'émigration et ses partis. — Le témoignage de Raspail. — Czartoryski et l'aristocratie. — Lelewel et les démocrates. — Activité diplomatique des uns. — Action directe des autres. — Expédition de Zaliwski en Pologne en 1833. — Arthur Zawisza et Michel Wolowicz. — Traité de Münchengrätz entre les 3 copartageants (1833).

Après l'échec de l'insurrection, les débris de l'armée polonaise avaient dû passer les frontières et déposer leurs armes. Vingt mille hommes arrivèrent en Prusse avec le général Mathias Rybinski, tandis que l'autre moitié se réfugiait en Galicie.

Le soleil se couchait derrrière les hauteurs de Sandomir et lançait un dernier éclat flamboyant sur la rive opposée de la Vistule déjà noyée dans l'ombre, quand les troupes de Ramorino franchirent la frontière autrichienne le 16 septembre 1831.

Le canon russe avait cessé de gronder au loin. Beaucoup de vétérans qui avaient servi sous Napoléon brisaient leurs armes plutôt que de les rendre. Les officiers creusaient le sol pour y cacher leur sabre.

On voyait des chevaux sans cavalier défiler au trot sous le ciel cuivré de cette poignante soirée d'automne.

Membres du gouvernement, nonces à la Diète ou sénateurs, tous les patriotes compromis dans l'insurrection suivirent les guerriers dans leur exode.

En Galicie l'accueil fraternel de leurs compatriotes adoucit l'angoisse des cœurs serrés ; mais du côté prussien les exilés durent subir un affront douloureux. Non seulement les autorités royales firent présent au tsar Nicolas des quatre-vingt-quinze pièces de l'artillerie polonaise, mais on lui renvoya même douze mille soldats, qui devaient soi-disant bénéficier d'une amnistie. En réalité les malheureux furent incorporés de force dans les régiments russes du Caucase et les récalcitrants furent condamnés à périr sous le knout.

Le reste avec tout le corps des officiers put enfin se diriger vers la France après quatre mois d'internement et de sanglants incidents au cours desquels plusieurs Polonais tombèrent sous les balles prussiennes.

Marche triomphale de vaincus, salués partout comme les héros d'une invincible cause, le droit des peuples à la liberté !

A leur passage ils furent accueillis avec un véritable enthousiasme par les populations. A Dresde, à Leipzig, à Francfort, à Metz on forma des comités pour les recevoir. Des foules entières s'avançaient à leur rencontre avec les drapeaux de la ville et des corporations, mêlés aux couleurs polonaises. On les

couvrait de fleurs, on tirait du canon, les familles bourgeoises les hébergeaient dans leurs maisons.

Le gouvernement français avait décidé de concentrer les réfugiés sur Avignon pour les répartir ensuite en différents dépôts de province. Les premières colonnes traversèrent Dijon, Mâcon et Lyon vers le milieu de février 1832, acclamées par les habitants, escortées par les gardes nationaux et suivies par la jeunesse aux accents de *La Varsovienne.*

L'émigration polonaise en France compta bientôt cinq mille patriotes qui formèrent comme un Etat dans l'Etat. La Chambre vota le 21 avril 1832 une loi de circonstance qui leur accorda quelques subsides et les soumit à un régime exceptionnel de surveillance policière.

Le cabinet de Louis-Philippe avait peur de les voir prendre une influence dans le pays, sentant bien que la sympathie que leur témoignaient les masses populaires était le plus souvent doublée d'hostilité contre la monarchie de Juillet.

Les émigrés furent donc établis en colonies militarisées à Châteauroux, Avignon, Bourges et Besançon, sans pouvoir changer de résidence, à moins d'une permission spéciale du ministère.

On retrouvait chez eux toute la Pologne en miniature avec ses poètes, ses généraux, ses politiciens et ses partis acharnés dans leurs disputes.

La dernière Diète s'était réservée le droit de prendre à l'étranger les décisions utiles au bien suprême du pays, à condition de réunir au moins trente-trois

de ses membres, sénateurs ou nonces. Il s'en trouva plus que ce nombre à Paris en janvier 1833 et les poètes Adam Miçkiewicz et Bohdan Zaleski proposèrent l'ouverture d'une session, mais le prince Adam Czartoryski trouvait l'idée imprudente et son opposition fit échouer le projet.

Tout entière dévouée à l'espoir sacré de restaurer sa patrie, l'émigration polonaise était divisée en deux groupes, unis quant au but, opposés quant aux moyens. C'était d'un côté le parti des aristocrates, établis à Paris et s'appuyant sur leurs relations mondaines et politiques, de l'autre celui de la noblesse pauvre et des hommes du peuple, retenus en province dans leurs dépôts éloignés, et volontiers suspects au cabinet royal en raison de leurs idées républicaines et de leur tempérament combattif.

Chef respecté, parfois même vénéré par ses adversaires, le prince Adam Czartoryski fonda la *Société littéraire*, la revue *Le Polonais* et plaida pendant trente ans la cause de la Pologne auprès des hommes d'Etat et des écrivains les plus distingués de France et d'Angleterre. C'est autour de lui que se groupaient les partisans de l'activité prudente et diplomatique. L'hôtel Lambert, où il s'était installé, devint un centre politique de première importance à Paris [1].

L'autre camp forma la *Société Démocratique* et lança d'éloquents appels à la solidarité des peuples. Il fut en butte aux vexations de la police, et le grand

[1] L'Hôtel Lambert devint aussi un centre de charité grâce à la bonté de la princesse Czartoryska, dévouée jusqu'à installer dans sa propre maison une école pour les filles des émigrés.

historien Lelewel dut même quitter la France et se réfugier à Bruxelles pour avoir signé une proclamation aux Russes.

Méfiants envers la diplomatie, qui avait causé l'échec de l'insurrection nationale, les démocrates s'indignaient qu'on voulût encore lui confier le salut de la patrie après une série de fautes aussi chèrement payées dans le sang de la nation.

Ils pensaient que la Pologne devait compter avant tout sur elle-même, avoir le courage d'établir enfin l'égalité des classes et profiter de chaque occasion pour secouer le joug étranger par les armes.

Raspail, qui fut leur ami, décrit ainsi les différences qui les séparaient du premier clan :

L'aristocratie diplomatise, alors que la démocratie a le verbe haut. La première dissimule, concerte, caresse, sollicite, souscrit, et trempe le doigt dans l'eau bénite des cours, pour asperger ses partisans de quelques signes d'espérance. La démocratie répond *Oui* ou *Non* à haute ou intelligible voix ; et quand elle a fini de parler, elle tourne le dos à qui refuse ; c'est à prendre ou à laisser...

L'aristocratie attend son salut des cabinets ; car elle voudrait bien pouvoir se passer du peuple de serfs. La démocratie n'attend rien et ne veut rien accepter que du concours de tout le peuple, y compris les riches, s'ils le veulent, et en dépit d'eux s'ils ne le veulent pas...

Les aristocrates, riches et bien vus, mènent chez nous la vie des ambassadeurs et diplomates. Les démocrates, pauvres, ardents et studieux, prient et espèrent, comme l'on prie et l'on espère dans la persécution...

Toutes les faveurs du cabinet français sont pour l'aristocratie ; toute la sympathie française se prononce hautement pour la démocratie et lui prodigue ses consola-

tions. Le gouvernement a eu beau l'expulser, la bâillonner, la traquer de ville en ville : Il n'est parvenu ni à l'écraser, ni à la fléchir. Reléguée au bout de la France, elle trouvait encore moyen de servir la cause de son pays[1]...

Tout en indiquant ses préférences avec feu, Raspail rend hommage à la personnalité du prince Adam Czartoryski : « Je respecte les hommes dans le parti que je blâme, écrivait-il dans la préface de cette brochure, et je leur ai toujours reconnu plus de noblesse et de générosité dans les sentiments que dans les principes politiques. »

L'activité des deux partis fut intense et la division du travail n'était pas si fâcheuse après tout. On retrouvait les amis du prince derrière toutes les discussions parlementaires et toutes les démarches diplomatiques relatives, non seulement aux affaires de Pologne, mais encore à celles de Russie. Ils usaient de leur influence et de leur fortune. Ils informaient la presse et les hommes de lettres, en général peu renseignés sur le monde slave. C'est à leur école que l'opinion française apprit cette russophobie violente, que la guerre de Crimée allait consacrer vingt ans plus tard.

Le prince Adam tissait de Londres à Constantinople un habile réseau d'intrigues destinées à faire échouer tous les projets de la Russie en Orient. Il envoyait dans les Balkans des agents qui flairaient partout la politique du tsar et retournaient ses tau-

[1] *De la Pologne sur les bords de la Vistule et dans l'émigration*, par F. V. Raspail, Paris, 1839.

pinières avec autant de finesse que d'acharnement.

En Serbie, à la chute de Milosch, au Caucase à l'affaire du *Vixen*[1], ils remportèrent de véritables succès, et la diplomatie anglaise, qui mettait à profit leurs suggestions, s'amusait de la furieuse impatience des ambassadeurs russes, embrouillés à chaque instant dans les fils croisés que les Polonais tendaient devant leurs pas.

A ces moyens détournés, les démocrates opposaient l'action directe. Ils avaient pour eux le nombre et savaient entretenir la sympathie populaire par l'intransigeance de leur dignité nationale.

Ils passaient avec raison pour turbulents et certes on les voyait mêlés à toutes les manifestations publiques en faveur de la justice et de la liberté. Mais s'il fallait des vies à sacrifier pour aller rallumer l'enthousiasme en Pologne ou pour aller secourir les radicaux allemands ou les carbonari d'Italie, on les trouvait toujours prêts à offrir la leur en inscrivant sur leurs bannières comme en 1830 lorsqu'ils combattaient les Russes : *Pour votre liberté et pour la nôtre.*

C'est ainsi qu'un beau jour de printemps 1833 Joseph Zaliwski sortit d'une forêt de sapins en plein Royaume de Pologne, à la tête d'une expédition d'insurgés. Le maréchal Paskiewitch, prince de Varsovie par la grâce du tsar, noya ces tentatives dans le sang, et les nouveaux martyrs payèrent de leur vie cet héroïque retour au pays.

[1] Vaisseau de commerce anglais saisi par les Russes sur les côtes de Circassie en 1836. Il avait été équipé par les Polonais pour prouver à Lord Palmerston l'illégalité du blocus russe pendant l'insurrection du Caucase.

Mais le tsar en fut impressionné. Il conclut le 8 septembre à Münchengrätz une convention secrète avec les deux autres souverains co-partageants pour assurer la répression collective et simultanée de tout réveil polonais. Chacun s'engageait à tenir une petite armée prête à passer la frontière pour aller porter secours au voisin en cas de nouvel essai de révolte.

Il y en eut encore plusieurs en Lithuanie de 1834 à 1838. Arthur Zawisza et Michel Wolowicz périrent sur l'échafaud, tandis qu'on fusillait leurs camarades. Le premier voulut parler au peuple avant de mourir : un roulement de tambour couvrit sa voix, mais il avait laissé des vers admirables :

Adieu vallons, bosquets, ruisseaux, premiers témoins de mon enfance ; adieu à toi, ô terre sacrée, tombeau de mes ancêtres... Le son d'une cloche étrangère annoncera mon trépas... mais avant de mourir je prédirai comme un prophète, inspiré dans sa vue, que ma patrie ne restera pas toujours opprimée sous le joug du tyran, que le soleil un jour embrasera l'horizon, que le Nord et l'Orient reverront le bonheur et que la Pologne redeviendra nation.

CHAPITRE VI

La Suisse et la Jeune Europe.

Mazzini à Soleure. — La Jeune Europe. — Les démocrates en Allemagne. — Les émigrés polonais du Doubs en Suisse. — Hospitalité du canton de Berne. — Menace allemande à la Suisse. — Fière indignation des radicaux bernois. — Un poème d'Albert Richard.

Expédition de la Jeune Italie en Savoie (1834). — Les Polonais y participent. — Les puissances et la Suisse.

La Suisse connut aussi l'émigration polonaise. Dans l'Europe entière la jeunesse idéaliste préparait le réveil des peuples. De Granges, dans le canton de Soleure, Mazzini dirigeait le mouvement de la *Jeune Italie*. Il y avait aussi la *Jeune France* et la *Jeune Allemagne*. C'était l'époque du romantisme en politique aussi bien qu'en littérature et l'on croyait à la révolution prochaine dans les Etats germaniques.

Le 27 mai 1832 les démocrates allemands fêtèrent bruyamment à Hambach, dans le Palatinat rhénan, le quatorzième anniversaire de la constitution bavaroise. En présence de plusieurs délégués de France et de nombreux émigrés polonais, on célébra la république future et la fraternité universelle. L'indépendance de la Pologne était dans le programme. On fit en sa faveur

d'éloquents discours. L'étendard à l'aigle blanc fut arboré sur une tour et l'on chanta l'hymne polonais avec enthousiasme.

Il n'en fallait pas plus pour enflammer le cœur des héros de la Pologne. Les divers souverains d'Allemagne ayant resserré le régime politique dans leurs Etats et limité la liberté de la presse à la suite de manifestations de ce genre, une révolution parut s'annoncer l'année suivante après la mort de Gœthe.

On fit appel aux officiers polonais pour diriger les opérations militaires, et tous ceux qui étaient cantonnés à Besançon, Vesoul et Dijon se mirent en route pour Francfort au nombre de cinq à six cents.

Armés de sabres et de pistolets, les braves prennent le chemin de la Suisse afin de passer le Rhin à Bâle.

Le colonel Oborski les commande et lance aux émigrés polonais qui restent en France une emphatique proclamation datée du 7 avril 1833 :

Compatriotes,

Le devoir, le désespoir, notre intérêt commun, nos cœurs, nos sentiments et notre mission, nous appellent à combattre pour la liberté de l'Allemagne...

Par notre conduite nous indiquons aux peuples le chemin d'une solidarité réciproque. En ce moment nous payons l'ingratitude par la gratitude et nous ne serons pas désavoués.

Mais le triomphe de la révolution étant encore incertain, nous devons vous considérer comme un corps de réserve ; restez donc en France en attendant l'heureux résultat qui couronnera nos efforts ; si nous devons succomber, reniez-nous, mais vivez et travaillez pour notre sainte cause nationale par tous les moyens qui sont en votre pouvoir.

Entrés en territoire suisse le 10 avril 1833, les Polonais apprirent à Saignelégier la fin pitoyable du mouvement révolutionnaire allemand après une bagarre aussitôt réprimée à Francfort une semaine auparavant. La France ayant fermé derrière eux sa frontière, ils se trouvèrent en quelque sorte assis entre deux chaises. Il ne leur restait plus qu'à demander l'hospitalité du canton de Berne. La vieille bourgeoisie des conservateurs aristocrates fut effrayée de ces hôtes aussi turbulents qu'inattendus, mais le parti radical alors en pleine force de jeunesse et d'aspirations humanitaires, salua les réfugiés comme des frères. Le Grand Conseil Bernois chargea les autorités cantonales de leur distribuer des subsides et de les répartir en divers villages avec un quartier général à Porrentruy.

Le conseil exécutif devait en même temps s'adresser au directoire fédéral et lui demander de négocier avec la France le retour des émigrés à leurs dépôts du Doubs. Mais les Polonais n'avaient plus guère envie d'y rentrer et se plaignaient hautement « des rigueurs et des vexations du gouvernement français qui, disaient-ils, appliquait arbitrairement la loi exceptionnelle du 21 avril 1832 [1] ».

Cependant l'on signalait des concentrations de troupes à la frontière suisse et la Diète germanique menaça la Confédération helvétique au nom des monarchies réactionnaires. Elle envoya de Francfort le 15 mai 1833 une note énergique au gouvernement fédéral en déclarant « qu'elle avait le droit d'exiger que

[1] Voir l'adresse des réfugiés polonais au Directoire fédéral en date du 20 mai 1833.

les Etats voisins s'opposent à l'établissement sur leur territoire d'un foyer de conspirations ».

Il faut voir alors avec quelle indignation les députés radicaux de Berne protestent au Grand Conseil contre une pareille intervention. Leur fière volonté de résistance à toute pression des puissances étrangères couvrit leur parti de gloire dans les milieux populaires. De pareils souvenirs sont bons à rappeler et l'on se plaît à réveiller l'écho de ces accents virils, dignes des antiques traditions de la Suisse primitive.

Dans sa noble attitude, la gauche bernoise est soutenue par l'opinion publique. Des comités se fondent à Berne, à Lausanne, à Martigny pour venir en aide aux réfugiés polonais. Le poète suisse romand Albert Richard chante l'arrivée des émigrés sur le sol de sa patrie :

> Ils viennent, les voilà, salut aux Polonais !
> De leurs pieds tout gonflés, essuyons la poussière ;
> De mets choisis couvrons la table hospitalière...
> C'est Dieu qui les amène. A ces hôtes sacrés
> Avec orgueil offrons une heureuse retraite...
> Nous ne souffrirons pas qu'auprès de nos drapeaux
> Un opprimé ne puisse espérer le repos...
> Notre honneur est à nous !

Le gouvernement fédéral n'avait pas fini d'être embarrassé par cette affaire des émigrés polonais. La Suisse entrait dans une période riche en difficultés extérieures. La présence du prince Louis-Napoléon Bonaparte, devenu citoyen du canton de Thurgovie, allait lui causer de nouveaux ennuis. Le futur empereur avait envoyé une lettre ouverte au comité polo-

nais de Berne avec un nécessaire en vermeil qu'il tenait de son oncle et qu'il offrait en loterie au bénéfice des réfugiés. Le geste fit sensation.

Le 2 février 1834 les Polonais se trouvent mêlés à la fameuse expédition de Savoie. Deux cents d'entre eux s'engagent dans les troupes de la *Jeune Italie* qui doivent porter la révolution dans le Royaume de Sardaigne et, de là, dans toute la péninsule. Un ancien compagnon de luttes dirige la petite armée, c'est le général Ramorino, qui avait commandé une division polonaise contre les Russes en 1831.

Parti de Carouge, le corps principal se dirige vers Saint-Julien ; deux autres détachements doivent opérer par le Dauphiné ; un autre enfin s'embarque à Nyon pour traverser le lac Léman et pour aborder en Savoie.

Mais le vent souffle et fait dévier le bateau vers la côte d'Hermance. La milice genevoise, qui veillait sur la rive, saisit la barque et ramène les prisonniers en ville. Le contingent parti pour Saint-Julien trouve peu d'enthousiasme dans les villages savoyards et retourne sur ses pas. Il est désarmé à la frontière suisse et rejoint à Genève les malheureux débarqués. Les colonnes formées à Grenoble n'avaient pas mieux réussi. Rentrées en France, elles furent entourées par la police et dirigées sur un port de mer.

A Genève la population témoigne ouvertement sa sympathie pour les réfugiés et leur fait passer des secours à la caserne de Chantepoulet, où ils sont logés et nourris aux frais des autorités cantonales. On les renvoie enfin au canton de Berne, qui les protège et

leur accorde la rentrée sur son territoire. Plusieurs obtiennent de la France un passeport pour aller s'embarquer à destination de l'Angleterre ou des Etats-Unis.

Mais cela ne suffit pas à calmer les puissances voisines. De nouvelles notes menaçantes sont adressées au gouvernement suisse par la Sardaigne, le Wurtemberg, Bade, l'Autriche et la Confédération germanique. Le Directoire est impressionné. Les Polonais d'ailleurs ont donné prise à leurs ennemis par leur imprudence. La Suisse est balancée entre son horreur traditionnelle de toute intervention étrangère et son devoir de maintenir intacte sa neutralité, compromise par l'expédition de Savoie.

Le pouvoir central répond qu'il est seul juge de sa conduite et n'entend subir aucune pression extérieure. En même temps il prie les gouvernements cantonaux de provoquer l'éloignement volontaire des réfugiés polonais qui ont mis la sécurité publique en danger. La France leur offre le passage. Nouvelle indignation à Berne. La majorité radicale de ce canton entend protéger ses hôtes jusqu'au bout. On vote une réponse énergique à la circulaire fédérale :

« La demande du Directoire est inexécutable, attendu que la France ne recevrait les Polonais que pieds et poings liés et l'Etat de Berne ne consentirait jamais à livrer de la sorte des hommes qui ont reçu l'hospitalité de la République.

» L'honneur et la dignité de la nation suisse se trouveraient gravement compromis par une mesure aussi contraire à l'indépendance de la Confédération et aux principes d'humanité. »

Après de nouveaux pourparlers avec la France, le gouvernement suisse obtient d'elle des garanties formelles de sécurité pour les réfugiés. Alors seulement les autorités bernoises invitent les Polonais compromis dans l'affaire de Savoie à demander leurs passeports à l'ambassade française.

Les puissances ne sont pas satisfaites et les notes continuent à pleuvoir des cabinets de Naples, de Turin, de Stuttgart, de Vienne et même de Pétersbourg et de Berlin. C'était le Metternich qui inspirait cette cabale diplomatique des monarchies réactionnaires contre la Suisse démocratique.

Le gouvernement fédéral tint bon. La France approuva sa conduite. A la Diète, les députés de Lucerne avaient soutenu le canton de Berne et protesté contre toute faiblesse envers les puissances. Ils n'avaient pas oublié Sempach où leurs aïeux, guidés par Winkelried, écrasèrent l'armée autrichienne en 1386.

Souvenir pénible aux Habsbourg, mais cher aux Polonais. Il évoquait la douce figure de la reine Hedwige, qui avait dû sacrifier son amour à la raison d'Etat. Fiancée d'abord à Guillaume d'Autriche, elle avait dû le renvoyer pour épouser Jagellon, grand-duc de Lithuanie. Indigné d'un affront pareil,Léopold [1] allait venger l'honneur de sa maison. Il tomba raide sous la massue des Lucernois avant d'avoir pu déclarer la guerre au rival heureux de son fils. La Suisse et la Pologne furent sauvées du même coup.

[1] Léopold, duc d'Autriche.

CHAPITRE VII

Grégoire XVI et l'Eglise persécutée.

Nicolas Ier et Grégoire XVI. — Encyclique prêchant la soumission (1832). — Effet produit en Europe. — Indignation des émigrés. — Lamennais et la Pologne. — Effet produit au pays. — Un catéchisme impérial. — Violence et cruauté. — Persécution religieuse et résistance. — Découragement des fidèles après l'encyclique. — Conversion en masse à l'orthodoxie en Lithuanie. — Correspondance amicale entre Grégoire XVI et le tsar (1834). — Coup de force religieux en Ruthénie-Blanche. — Plaintes de Witebsk et de la Podolie. — Visite du grand-duc Alexandre au Vatican.

Ukases contre les prêtres et leurs églises. — Arrestation de Mgr. Gutkowski, évêque de Podlachie. — Désillusion du pape.

L'opinion populaire en Europe avait vu dans l'insurrection polonaise une lutte symbolique entre les principes de liberté d'une part et la réaction monarchique de l'autre.

Elle ne s'était guère trompée en fait et c'est bien ainsi que le comprenait l'empereur Nicolas, auquel sa victoire donnait la prépondérance dans le concert européen et le rôle de grand protecteur des trônes légitimes. Il entendait profiter de ce triomphe éclatant sur la démocratie pour assurer définitivement son autorité chez lui et son influence au dehors.

Sans avoir besoin d'envoyer ses armées sur le Rhin, il avait réussi à tenir en respect l'Angleterre et la France en apaisant l'une par un traité de commerce et en compromettant l'autre par une concession d'amour-propre à son nouveau roi.

Une troisième puissance pouvait encore menacer dangereusement son prestige en Europe et lui disputer le pouvoir en Pologne : c'était l'Eglise catholique.

Dès le premier partage, Catherine II, sa grand'-mère, avait arraché trois millions d'âmes à la foi romaine, à grands coups de knout et de persécutions. C'était le temps où les Cosaques attachaient les moines à la queue de leurs chevaux, où les officiers mutilaient des prêtres sur les routes de Sibérie et où les ambassadeurs russes faisaient enlever de nuit les évêques de Kamieniec et de Cracovie.

Nicolas lui-même s'attaquait aux biens du clergé catholique et confisquait ses immeubles. Mais la violence engendre la violence et n'a pas toujours le dernier mot. Pendant l'insurrection la soutane avait paru sur tous les champs de bataille à côté du drapeau rouge à l'aigle blanc ; les combattants polonais avaient partout fait bénir leurs armes à l'Eglise et des prêtres en grand nombre étaient morts en héros, le crucifix en main.

Pour faire échec à cette puissance, il était plus habile de trouver son point faible comme pour les cabinets d'Occident.

Or le point faible à cette époque, c'était le pape. Elu depuis deux ans, Grégoire XVI avait révélé son horreur des idées libérales et des révolutions. Sa

timide réponse à l'appel déchirant de la Pologne autorisait toutes les audaces.

Laissant à peine s'écouler deux mois pour sécher l'encre de l'ukase impérial qui supprimait les couvents catholiques en Lithuanie, le tsar envoie le prince Gagarine au Vatican pour demander au pape un désaveu formel de l'insurrection et un ordre catégorique au clergé polonais de prêcher la soumission par l'exemple et la parole.

La dernière rébellion de Pologne, qui a présenté un aspect si menaçant, aurait pu facilement acquérir une immense extension si elle n'avait pas été réprimée par les armées victorieuses de S. M. I. ; mais pour assurer le bien-être réel de ses sujets, il est indispensable d'étouffer jusqu'aux derniers germes révolutionnaires qui peuvent encore exister dans le pays. C'est par une influence morale que ce résultat peut être obtenu. En est-il de plus puissantes que celle de la religion ?...

S. M. l'empereur charge le soussigné de prier Sa Sainteté d'employer la voix de son autorité spirituelle pour engager le clergé polonais à se repentir de ses coupables et funestes erreurs, et pour lui dire avec énergie qu'il ne peut les réparer que par une entière soumission aux lois, par une coopération franche à tout ce qui peut garantir à jamais l'obéissance la plus sincère et la plus réelle à l'ordre de choses légitime.

Le saint-père se persuadera facilement qu'en soutenant les droits du trône, il défendra de la manière la plus puissante ceux de la religion.

La répression de la révolte en Pologne a été un immense service rendu à toutes les puissances sur lesquelles reposent encore dans ce moment les garanties de la conservation de l'ordre social ; le retour de pareilles alarmes menacerait l'Europe entière de maux qui la pousseraient vers un abîme dont l'imagination s'effraie en envisageant sa

profondeur et dont la puissance de l'empereur l'a préservée pour le moment.

La note russe est du 20 avril 1832. Le tsar est exaucé — faut-il dire obéi ? — dans les six semaines. Le 9 juin le pape adresse une encyclique au clergé de Pologne pour lui rappeler la doctrine de la soumission aux autorités établies, en l'appuyant sur les Pères de l'Eglise, sur saint Paul (aux Romains XIII) et sur saint Pierre (I épître II : 13-15).

Grégoire XVI eût sans doute agi différemment dans le cas d'une victoire polonaise, mais il voulait, après la défaite, ôter tout prétexte au vainqueur de persécuter la religion catholique et pensait la protéger d'autant mieux qu'il accéderait plus entièrement aux désirs d'un autocrate alors tout-puissant. Il pouvait d'ailleurs prévoir que les Polonais étaient condamnés par les circonstances à subir encore assez longtemps le régime russe et se persuadait peut-être qu'il allait sauver la situation de leur clergé en opérant cette réconciliation *ex cathedra*, qui devait couvrir tout le monde pour la période inévitable de paix.

Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons été informé de la misère affreuse dans laquelle ce royaume florissant a été plongé l'année dernière ; nous avons appris en même temps que cette misère avait été causée uniquement par les menées des malveillants qui, dans ces temps malheureux, se sont, sous le prétexte de l'intérêt de la religion, élevés contre la puissance des souverains légitimes, et ont précipité leur patrie, en brisant tous les liens de la soumission légale...

Il convient que pour l'avantage et l'honneur des disci-

ples de Jésus-Christ, la perfidie et la méchanceté de pareils prophètes de mensonge soient mises dans leur jour ; il convient de réfuter leurs principes trompeurs par la parole immuable de l'Ecriture et par les monuments authentiques de l'Eglise...

Que tout homme, dit l'apôtre, soit soumis à la puissance établie, etc....

En rappelant ces principes, vénérables frères, nous ne supposons pas qu'ils vous soient inconnus... mais notre ardent désir est que le clergé de votre royaume se distingue autant par la pureté de sa doctrine que par une conduite exemplaire, afin que vous soyez exempts de tout blâme à tous les yeux ! Votre magnanime empereur de Russie vous accueillera avec bonté et entendra nos représentations et nos prières dans l'intérêt de la religion catholique, qu'il a toujours promis de protéger dans ce royaume. Certainement les gens raisonnables vous loueront et vos ennemis seront forcés de garder le silence...

Ce document provoqua chez les Polonais et chez les catholiques du monde entier une indicible consternation. A la première lecture on refusa d'y croire et l'on vit des âmes ferventes soutenir qu'il était apocryphe et forgé de toutes pièces par un agent russe. Il fallut bientôt se rendre à l'évidence et Nicolas put savourer son nouveau succès.

En effet ni le knout, ni la Sibérie, ni le sanglant martyre, rien ne pouvait atteindre aussi cruellement les héros du clergé polonais que cette imprécation du saint-père contre leur dévouement à la patrie opprimée dans sa foi.

Ah ! si le pape, au lieu d'aller puiser chez saint Paul et dans la tradition de l'Eglise, avait cherché dans l'Evangile du Christ lui-même l'appel à la non-résis-

tance et au pardon des offenses, ils auraient pu se frapper la poitrine en attendant de l'offrir aux balles des Cosaques trente ans plus tard. Mais jeter l'anathème à l'élan national en salissant la cause la plus sacrée et leur prêcher la soumission volontaire au « magnanime empereur » sans trouver pour ses crimes un seul mot de blâme, c'était vraiment errer trop loin de ce dédain sublime avec lequel Jésus répondit aux astucieux provocateurs : « Rendez à César ce qui est à César. »

A l'étranger mille voix répondirent à Grégoire XVI tandis qu'au pays la Pologne accablée souffrait en silence. De Montpellier, Siodolkowicz, un émigré démocrate, lance une « Réfutation de la bulle du pape », qui traduit la surprise indignée de ses contemporains devant la conception politique du saint-père :

Nicolas, le souverain *légitime* des Polonais ! quelle dérision !... la légitimité s'est éteinte en Pologne il y a environ trois siècles, depuis la mort de Sigismond II, dernier des Jagellons... On n'y reconnaît de légitime que ce qui émane de la souveraineté du peuple, principe aussi ancien que la République polonaise. On n'y reconnaît de légitime que la religion de nos pères ; non cette religion fanatique et cruelle qui armait le bras de Torquemada et celui de Charles IX, mais cette religion pure et sainte de Jésus-Christ qui prêche la liberté et l'égalité des hommes, religion que notre clergé a su sceller par le sang des martyrs et défendre à la tête de nos bataillons[1].

On voit la parenté frappante qui existe entre cette tradition polonaise d'un catholicisme évangélique et

[1] Bordeaux, 1834. Imprimerie de G. Villeneuve.

les tendances libérales des Lamennais, des Lacordaire et des Montalembert qui défendaient la conscience religieuse de la France contre l'égoïsme autoritaire de la monarchie bourgeoise et contre sa politique matérialiste. Cette communauté de sentiments devait fortifier encore les sympathies dévouées que la Pologne rencontra dans ce groupe de chrétiens généreux, gagnés d'avance à la cause des opprimés.

La Pologne eut sa part d'influence importante sur l'œuvre et la pensée de Lamennais.

N'est-ce pas l'éloquence biblique adoptée par Mickiewicz dans son *Livre des pèlerins polonais* qui devait lui inspirer plus tard les accents prophétiques des *Paroles d'un croyant?*

L'encyclique aux évêques de Pologne jeta dans cette conscience agitée un nouveau trouble angoissant. Elle ne pouvait admettre sans répugnance que le christianisme fût ainsi rabaissé à servir d'instrument aux despotes pour forcer les peuples à la soumission politique. Lamennais voulait de toute son âme la victoire de Dieu sur le mal et si l'autorité violait l'évangile d'amour, c'était dans la liberté, trouvait-il, que la voix divine devait se faire entendre par la conscience populaire.

Il ne voyait pas pourquoi l'Eglise aurait dû soutenir les puissances de rapine, et il préconisait un catholicisme social et démocratique, fidèle à la lettre immuable du dogme et cependant renouvelé sans cesse par l'esprit toujours actif de l'Evangile.

A la veille d'être condamné par le pape, il était venu

s'expliquer lui-même au Vatican [1]. C'est à Rome qu'il écrivit son poème en prose :

Dors, ô ma Pologne, dors en paix dans ce qu'ils appellent ta tombe, moi je sais que c'est ton berceau...

Lorsque délaissée, trahie, rendue de fatigue, épuisée de combats, ton front pâlit, tes genoux chancelèrent, ils tressaillirent d'une joie féroce, et poussèrent un long cri, un cri sauvage, aigu, comme le cri de l'hyène qui, la nuit, fait frissonner le voyageur sous sa tente.

Dors, ô ma Pologne, dors en paix dans ce qu'ils appellent ta tombe, moi je sais que c'est ton berceau....

Tels que ces chevaliers de pierre qui sommeillent, revêtus de leur armure, sur les vieux tombeaux des *cathédrales*, le géant était là couché sur la terre ; ils jetèrent sur lui un peu de cette terre trempée de sang et dirent : il ne se réveillera plus.

Dors, ô ma Pologne ! dors en paix dans ce qu'ils appellent ta tombe ; moi je sais que c'est ton berceau.

Tes fils dispersés ont porté dans le monde les récits merveilleux de ta gloire. Ils ont raconté comment, brisant le joug de tes oppresseurs, tu te levas, semblable à l'ange que Dieu envoie, armé de son glaive, pour punir ceux qui se rient de la justice ; et le cœur des tyrans s'est troublé.

Dors, ô ma Pologne, dors en paix dans ce qu'ils appellent ta tombe ; moi je sais que c'est ton berceau.

Qu'entendez-vous dans ces forêts ?

Le mouvement triste des vents.

Que voyez-vous passer sur ces plaines ?

L'oiseau voyageur qui cherche un lieu où se reposer. Est-ce là tout ?

Non, je vois une croix : tournée vers l'Orient, elle marque le point où le soleil se lève ; et, le soir, on entend auprès des voix douces et mystérieuses.

[1] En réalité, c'est par ce voyage qu'il s'attira la condamnation en voulant forcer le Pape à se prononcer sur ses idées.

Dors, ô ma Pologne ! dors en paix dans ce qu'ils appellent ta tombe ; moi je sais que c'est ton berceau.

Regardez ! sur son front pâle, mais calme, est une confiance impérissable, sur ses lèvres un sourire léger.

Qu'a-t-elle aperçu dans son sommeil ? Serait-ce un vain songe qui la trompe en fuyant ?

Non. La vierge divine, qu'elle proclama sa reine, est descendue d'en haut.

Elle a posé une main sur son cœur, et de l'autre, écartant le voile de l'avenir, la Foi, debout derrière ce voile, lui a montré la liberté.

Dors, ô ma Pologne ! dans ce qu'ils appellent ta tombe ; moi je sais que c'est ton berceau.

Tandis que Lamennais composait à Rome, aux portes du Vatican, cet admirable hymne à la résurrection polonaise, Grégoire XVI poursuivait avec persévérance la politique de concessions au tsar qui devait aboutir au lendemain de sa mort à la signature d'un concordat avec la Russie (en 1847).

Dire que sa tactique ait eu pour effet de préserver la foi catholique de l'offensive orthodoxe et des persécutions moscovites, ce serait mentir à l'histoire, qui ne cessa d'enregistrer les violences du gouvernement impérial envers l'Eglise romaine. Eût-elle souffert des violences pires encore si le pape eût choisi une autre attitude ? C'était la conviction du saint-père. Le fait est qu'il fut joué par l'empereur et compromis du même coup.

Catherine II avait déclaré la guerre à l'Eglise de Rome. Le petit-fils était plus habile encore : il l'attachait derrière son char pour mieux la dépouiller. Rien n'est plus édifiant que cet incroyable *Catéchisme du*

culte dû à l'empereur de toutes les Russies, ou commentaire du quatrième commandement divin dans ses rapports avec l'autorité temporelle, imprimé par ordre suprême à l'usage des Eglises et des écoles catholiques romaines dans l'Empire de Russie. Vilna, imprimerie du Diocèse, 1832.

En voici quelques extraits :

Question I. — D'après la religion chrétienne comment considère-t-on l'autorité de notre empereur régnant sur toutes les Russies ?

Réponse. — On considère son autorité comme procédant directement de Dieu lui-même.

Question III. — D'après la religion, que devons-nous à l'empereur ?

Réponse. — Le culte, la soumission, l'obéissance, la fidélité, le paiement des impôts, le service, l'amour par-dessus toutes choses, actions de grâces et prières devant Dieu.

Question IV. — Comment faut-il rendre ce culte à l'empereur ?

Réponse. — Par tous les moyens que l'homme possède : par les paroles, les marques extérieures, les actions et le fond du cœur.

Question X. — Faut-il prier Dieu pour notre maître l'empereur et pour notre patrie la Russie ?

Réponse. — Il faut prier pour sa santé, sa longue vie, l'accomplissement de ses vœux et son salut. Et comme la patrie est inséparable de sa personne, ces prières lui profiteront aussi.

Question XI. — Comment peut-on manquer à l'accomplissement des devoirs que notre conscience nous impose à cet égard ?

Réponse. — Par le manque d'ardeur dans notre culte pour l'empereur, dans notre soumission, notre amour ou

notre fidélité ; par les murmures, les trahisons, la résistance ou la rébellion.

Question XII. — Les fautes énumérées ci-dessus constituent-elles des péchés envers Dieu ?

Réponse. — Certainement ; non seulement nous péchons en les commettant, mais nous devenons criminels.

La bulle de Grégoire XVI était habilement exploitée pour servir l'autorité du tsar et ruiner du même coup le prestige du pape auprès de ses fidèles.

Le découragement fut immense et diminua la résistance aux conversions en masses qu'on opérait en Podolie pour faire passer les catholiques uniates à l'orthodoxie. On peut s'imaginer l'effet produit par l'attitude papale sur un troupeau qui souffrait la persécution pour défendre sa foi.

Les fidèles de ces régions voyaient leurs plus beaux édifices livrés à un culte étranger ; un ukase assignait à l'orthodoxie la moitié des églises catholiques [1]. Deux autres interdisaient d'en bâtir de nouvelles ou de réparer les anciennes [2]. Un quatrième ordonnait d'élever dans la religion grecque les enfants des mariages mixtes [3].

Les populations voyaient supprimer deux cents couvents, fermer les séminaires et les écoles, depuis l'Université jusqu'aux écoles primaires, interdire aux familles de faire élever leurs enfants par des précepteurs qui ne seraient pas diplômés de la faculté russe de Charkow.

[1] 19 juillet 1832.
[2] 5 juillet et 19 octobre 1831.
[3] 23 novembre 1832.

Elles voyaient l'évêque de Vilna Klongiewicz exilé en Sibérie, des prêtres aux cheveux blancs expédiés aux mines, les frères basiliens condamnés au knout ou traînés comme soldats dans les bataillons d'Asie, et des milliers d'enfants arrachés du Royaume et des bras de leurs mères pour être élevés dans la religion grecque au fond de la Russie.

Le trésor de Czenstochowa, qui venait d'être pillé, rappelait tous les souvenirs sanglants de l'année précédente, le massacre des femmes et des enfants dans l'église d'Ozmiana, l'irruption des cosaques à Winniça pendant la messe, le sac du couvent de Krasnobrod et le supplice atroce du vieux père Romain à soixante-dix ans.

Le message du pape était pour eux plus amer que tout le reste.

On sait que les Uniates conservent le rite oriental et la foi catholique. Le lien qui les rattache à Rome, c'est avant tout leur fidélité au saint-père. Saper leur confiance en lui, c'était couper la plus forte amarre. Le tsar et le saint-synode le savaient bien.

Quatorze mille familles passèrent au culte grec pendant les mois qui suivirent.

Mais Grégoire XVI n'avait pas compris. L'empereur d'Autriche ayant informé le Vatican d'une allusion courtoise du tsar aux sentiments conciliants du pape, celui-ci prend aussitôt la plume pour adresser à Nicolas une lettre autographe en témoignage de gratitude et de confiance [1]. Il en profite pour lui rappeler « que

[1] 4 janvier 1834.

l'Eglise catholique, bien loin d'approuver l'esprit d'insurrection contre les puissances légitimes, le réprouve et le condamne énergiquement. « Votre Majesté n'ignore certainement pas ce qu'ont rapporté même les journaux, de la constance inébranlable avec laquelle nous avons toujours insisté, et par laquelle nous avons travaillé efficacement, en ces derniers temps surtout, à arracher du cœur des catholiques tout germe d'un pareil esprit ».

A cette heure même la Ruthénie-Blanche était livrée à un véritable coup de force religieux. L'assemblée provinciale du gouvernement de Witebsk se plaint à l'empereur qu'on ferme les églises catholiques dans les petits villages et que dans les grandes paroisses on remplace le curé par un pope. On fait passer d'office des communes entières à l'orthodoxie, et quand des habitants courageux se réclament ensuite de la foi de leurs ancêtres, on leur applique le code criminel qui punit l'apostasie des peines les plus sévères, comme le knout ou l'exil en Sibérie.

Un an plus tôt l'assemblée de Podolie avait jeté aux pieds du trône la plainte douloureuse de populations à qui l'on arrachait leur langue et leur religion. « Nous vous prions, Sire, concluait cette pétition du 19 septembre 1832, de bien vouloir ordonner aussi que personne ne soit déporté dans des contrées éloignées. L'homme le plus pauvre affectionne le coin de terre qui l'a vu naître. Cet attachement universel, attesté par les larmes de nombreuses familles, nous encourage à faire en sa faveur un appel aux sentiments de V. M. elle-même. »

En 1839 c'est le tsar qui écrit au saint-père pour le remercier de l'accueil bienveillant qu'il a fait à son fils Alexandre en visite au Vatican. Il demande encore au saint-siège de rappeler avec insistance au clergé polonais ses devoirs de soumission, car «il importe plus que jamais que l'Eglise prête son assistance morale à l'autorité souveraine [1] ».

Quelques mois plus tard le ministre de l'Intérieur à Pétersbourg donne l'ordre à tous les gouverneurs de Lithuanie et de Ruthénie de mettre à exécution les ukases de 1819 et de 1831 limitant le nombre des Eglises catholiques et forçant les curés de campagne à se munir de sauf-conduits pour circuler dans leur district et de permis spéciaux pour en sortir [2].

L'année suivante un ukase impérial ordonne la saisie des biens et la réclusion perpétuelle des propriétaires qui retourneraient au catholicisme après avoir été inscrits comme orthodoxes.

Enfin le tsar fait arrêter l'évêque de Podlachie Mgr. Gutkowski et le fait enfermer sans jugement pour avoir osé critiquer la conduite du gouvernement civil envers l'Eglise.

Cette fois le Vatican s'émeut. Le cardinal Lambruscini, secrétaire d'Etat, proteste auprès de l'empereur contre ce dernier affront et mentionne tous les autres par la même occasion.

Le tsar maintient son point de vue, exige la démission de l'évêque et rappelle au pape, dont les Etats

[1] 23 février 1839.

[2] 16 décembre 1839.

sont menacés, la part active que son frère Alexandre avait prise à la restauration du pouvoir temporel du saint-siège !

En 1841 il confisque à tout jamais, avec les paysans qui les cultivent, tous les domaines du clergé catholique dans les provinces orientales de l'ancienne Pologne.

Grégoire XVI revient alors de sa longue illusion. L'Eglise polonaise est ruinée ; des millions d'adhérents lui sont arrachés peu à peu dans toutes ces régions de l'Est ; l'autorité du pape est ébranlée dans le Royaume, où sa faiblesse est en scandale au troupeau fidèle. Il en fait l'aveu déchirant dans son allocution fameuse au consistoire du sacré-collège le 22 juillet 1842 :

Quel a été le fruit de tous nos soins ? Les faits ne le disent que trop. Combien notre douleur s'en est accrue !... Mais il y a quelque chose qui met le comble à cette amertume... les ennemis du saint-siège ont fait prévaloir parmi nos fidèles le bruit qu'oublieux de notre ministère sacré, nous couvrions de notre silence les maux si grands dont ils sont accablés et qu'ainsi nous avions presque abandonné la cause de la religion catholique. Et la chose a été poussée à ce point que nous sommes presque devenus comme la pierre de scandale pour une partie considérable du troupeau du Seigneur et même pour l'Eglise universelle...

Repoussant devant Dieu jusqu'au soupçon d'une faute si injurieuse, Grégoire XVI présentait ensuite un exposé détaillé de ses démarches et de ses efforts auprès du gouvernement impérial de Russie.

Il y avait quelque chose de profondément impressionnant dans la douleur tragique du souverain pontife, accablé sous la honte qui rejaillissait d'une politique où il avait placé tant d'espoir et qui s'effondrait maintenant aux yeux de tous avec les arches croulantes des églises de Pologne. En 1844 il parla sévèrement au tsar, qui était venu le voir au Vatican, mais Nicolas, dépité, se contenta de railler après coup cette leçon tardive, et la persécution religieuse continua de plus belle.

CHAPITRE VIII

Pologne et romantisme.

La Pologne martyre et le romantisme. — Miçkiewicz et son œuvre. — *Konrad Wallenrod* avant l'insurrection. — Les *Aïeux* et la persécution des étudiants à Vilna. — Miçkiewicz et l'émigration. — *Le Livre des pèlerins polonais* (1833).

Monsieur Thadée et l'époque de 1812. — Le genre épique et l'Odyssée d'Homère.

Miçkiewicz au Collège de France avec Michelet. — La fin de sa vie.

Les romantiques sous Louis-Philippe à Paris. — Slowacki et Krasinski. — L'inspiration polonaise de Chopin.

Les malheurs de la Pologne en lui tressant une couronne d'épines faisaient d'elle en même temps la nation romantique par excellence dans une époque où la jeunesse d'Europe avait trouvé chez Gœthe, Byron et Chateaubriand la glorification du héros mélancolique et fier qui répondait à son humeur.

Cette patrie écrasée par ses tyrans et trahie par ses amis, ces exilés traînés en Sibérie, ces émigrés tombés de la gloire à l'aumône, cette grandeur dans la souffrance et cette désillusion devant la lâcheté universelle, il y avait là, pour un génie, de quoi donner au monde une œuvre immortelle et, à la Pologne, un poète national.

Ce fut la mission d'Adam Miçkiewicz. En faisant revivre dans *Konrad Wallenrod* l'antique légende

lithuanienne et la lutte séculaire contre les chevaliers teutons à la croix noire, le jeune poète avait su réveiller l'ardeur nationale de ses compatriotes à la veille de l'insurrection. Tout le monde, sauf la censure, avait compris son but et reconnu son cri d'exilé dans l'invocation du Vaydelote :

Si je pouvais verser dans l'âme de mes auditeurs les feux brûlants qui dévorent la mienne, si je pouvais ressusciter le passé devant leurs yeux, si je savais frapper leur cœur avec le dard aigu de la parole, peut-être à l'instant même où le chant de la patrie les aurait émus jusqu'au tréfond, ils retrouveraient la grandeur d'âme antique, ils sentiraient le même frisson que les aïeux, ils vivraient au moins une heure, une heure aussi sublime que toute la vie de leurs ancêtres.

Du sein de l'émigration polonaise en France, au lendemain de la défaite, la voix de Miçkiewicz s'éleva de nouveau.

« Tel le rossignol fuit les palais envahis par les flammes ; il se pose un instant sur le toit ; et quand le toit s'effondre, il fuit dans les forêts ; là, d'une voix sonore, au-dessus des tombeaux et des ruines, il chante aux voyageurs les hymnes de la mort. »

Ce passage de *Wallenrod* était prophétique. Cette fois, ce qui va revivre en image sous la plume inspirée de Miçkiewicz, c'est la persécution qu'il a subie lui-même à Vilna comme étudiant, c'est l'enquête impériale de 1823, la jeunesse patriote emprisonnée dans les cachots lugubres et soumise à la torture de la question, la figure cynique du sénateur Nowosiltsoff, grand chef de l'inquisition russe avec sa meute d'espions cruels et de bourreaux mondains.

Les *Martyrs* dans ce drame effrayant des *Aïeux*, c'est Thomas Zan, le type inflexible et dévoué du jeune homme indifférent à la mort, c'est Mme Rollison, la mère aveugle qui vient réclamer le corps lacéré de son fils, c'est Konrad, le poète enflammé qui chante le blasphème et la vengeance et c'est l'abbé Lwowicz qui le rappelle à la douceur chrétienne.

On a déjà fait souvent le parallèle entre Konrad et Faust ou Manfred, mais le héros de Miçkiewicz est plus qu'un type individuel qui représente une génération d'hommes. Son amour dans le monde ne repose pas sur un seul être, ni sur une famille, ni sur un siècle. Il aime toute une nation. Il a saisi dans ses bras toutes ses générations passées et à venir. Il les a pressées contre son cœur « en ami, en amant, en époux, en père ». Il veut rendre à sa patrie la vie et le bonheur. Il veut en faire l'admiration du monde. « Mon âme est incarnée dans ma patrie et son âme a revêtu mon corps, ma patrie et moi, nous ne faisons qu'un. Je m'appelle *million*, car j'aime et je souffre pour des millions d'hommes. Je regarde ma patrie en deuil comme un fils voit son père attaché à la roue du supplice ; je sens les douleurs de toute une nation comme une mère sent dans ses entrailles le poids déchirant de son enfant... Je souffre, je délire ! »

C'est l'*Improvisation*, qui résume toute la pensée des *Aïeux*. Les autres épisodes, avec leurs démons, leurs anges et leurs vampires, sont un monument formidable du goût bizarre de l'époque pour la fantaisie échevelée. En tirant du folklore païen de Lithuanie cette antique tradition du « soir des aïeux » où l'on servait le repas

des morts, le nouveau Dante avait mis à jour une trouvaille inappréciable en ce temps-là. Son coup de pioche dans le sol natal ouvrait au romantisme ardent le trésor des trésors avec son grouillement infernal d'esprits et de fantômes.

C'est à la mémoire de ses compagnons de prison, morts en exil dans la Russie lointaine, que Miçkiewicz avait dédié *Les Martyrs*. Maintenant c'est à ses compatriotes disséminés aux quatre coins de la France qu'il va penser avant tout. A cette émigration, ballottée à tous les vents politiques, il dédie son *Livre des pèlerins polonais*.

Psaume ou proverbe ? Le poète a pris la voix du prophète. Une langue biblique habille ses idées, une prose harmonieuse déroule ses visions. Il juge les rois et les nations. Il assène les vérités.

Il rallume au cœur des pèlerins l'espoir crépitant qui réchauffe les énergies glacées. Comme le Christ a souffert pour les péchés des hommes, ainsi la Pologne expie sur la croix les violences des Etats. Mais comme le Christ a vaincu la tombe, elle aussi doit ressusciter pour sauver les peuples et sceller leur ligue, où la justice habitera.

« Et comme sur la terre après la résurrection du Christ cessèrent les sanglants holocaustes, de même dans la chrétienté cessera toute guerre après la résurrection de la Pologne. »

C'est la première lueur du messianisme qui va rapidement embraser toute la pensée du grand artiste illuminé.

Dans son *Journal d'un poète* Alfred de Vigny compare l'Histoire à un discours dont chaque personnage est une idée. Les grandes figures défilent en cortège comme un raisonnement logique. Ainsi par l'enchaînement des symboles vivants Mickiewicz résume la chronique des nations.

Il montre les souverains d'Europe arrêtant la courbe normale de la liberté qui aurait dû partout s'élever graduellement comme chez les Polonais en passant des rois aux seigneurs, des seigneurs aux chevaliers, des chevaliers aux villes et des villes aux paysans. Pour s'assurer le pouvoir absolu, chacun fit à son peuple une idole afin de l'occuper : ce fut *le point d'honneur* pour les Français, la *souveraineté des mers* pour les Anglais et le *bien-être* pour les Allemands.

« Et les peuples adoraient leurs idoles. Et le roi dit aux Français : « Levez-vous et combattez pour l'honneur. »

Ils se levèrent donc et combattirent cinq cents ans.

Et le roi dit aux Anglais : « Levez-vous et combattez pour Mammon ! »

Ils se levèrent donc et combattirent cinq cents ans. Et les autres nations combattirent aussi chacune pour son idole. »

Marie-Thérèse, Frédéric et Catherine forment la trinité diabolique de l'hypocrisie, du brigandage et du vice, tandis que Lafayette est le dernier chevalier du dévouement chrétien.

Quant au premier ministre Casimir Périer, son nom « doit être maudit jusqu'à la fin des temps comme

celui de l'Antéchrist », car il figure l'égoïsme implacable et l'intérêt corrupteur, qui déchire l'alliance des peuples.

La chaîne des symboles se prolonge dans l'avenir jusqu'au jour où :

La liberté viendra s'asseoir sur la capitale du monde pour juger les nations. Elle dira donc à l'une d'elles : « Voilà que j'ai été assaillie par des brigands, et je t'ai appelée, ô nation, et je t'ai demandé un peu de fer pour ma défense et une poignée de poudre... et tu m'as donné des articles de journaux.

Et la nation répliquera : « Madame ! Quand donc m'avez-vous appelée ? » Et la liberté répondra : « Je t'ai appelée par la bouche de ces pèlerins et tu ne m'as pas écoutée ! Va donc dans l'esclavage, là où il y aura le sifflement des knouts et le grincement des ukases. »

Et la liberté dira à une autre nation : « Voilà que j'étais dans l'affliction et dans la misère et je t'ai demandé la protection des lois et des secours pour vivre et tu m'as jetée dans l'arbitraire. » Et la nation répliquera : « Madame, quand donc êtes-vous venue à moi ? » Et la liberté répondra : « Je suis venue à toi sous le vêtement de ces pèlerins, et tu m'as méprisée ; va donc dans l'esclavage, où il y aura le sifflement du knout et le retentissement des ukases. »

Gouverneurs de la France et docteurs de la France, vous qui parlez de liberté et qui servez le despotisme, vous serez jetés entre votre peuple et le despotisme étranger comme une barre de fer entre le marteau et l'enclume.

Et vous serez battus, et vos éclats et vos étincelles voleront jusque dans tous les pays du monde...

Et vous crierez au marteau, à votre peuple : « Pardonne et cesse de frapper, car nous avons parlé de liberté. » Et le marteau dira : « Non, car si tu as parlé pour elle, tu as agi contre. » Et il retombera plus fort que jamais sur la barre.

Et vous crierez au despotisme étranger comme à une enclume sourde : « O despotisme, amollis-toi, car nous t'avons servi ; creuse-toi pour que nous puissions échapper dans ton sein aux coups de marteau. »

Et le despotisme dira : « Non, car si tu as agi pour moi, tu as parlé contre. » Et il vous présentera son dos dur et froid jusqu'à ce que la barre ait été battue, aplatie et méconnaissable.

Et vous, négociants et boutiquiers des deux nations, avides d'or et du papier qui en donne, vous avez envoyé de l'argent pour la répression de la liberté. Et voilà qu'il viendra des jours où vous lècherez votre or et où vous mâcherez votre papier et où personne ne vous enverra ni pain ni eau.

Les pèlerins vivant parmi les Gentils doivent être des exemples et des apôtres. A coup de paraboles nettes et frappantes, le poète leur adresse un évangile de conduite pour leur séjour en terre infidèle. Mieux que personne il connaît leurs défauts et leurs disputes. Il les exhorte avec une simplicité franche et douce à la fois :

Soyez indulgents envers les autres et sévères pour vous-mêmes, ne vous disputez pas touchant vos mérites, que chacun de vous donne à la patrie son talent comme il jette son aumône en secret dans un trou sans dire combien il donne, gardez-vous de vous plaindre, de murmurer ou de douter, car ce sont des péchés, soyez parfaits comme des apôtres et les peuples vous croiront sur parole, n'argumentez pas trop sur la forme du gouvernement à donner à la Pologne, car ce n'est pas ceux qui parlent le mieux qui feront

les meilleures lois, mais ceux qui possèdent le mieux l'esprit d'amour et de sacrifice.

Cet évangile comporte une oraison dominicale. C'est la conclusion du livre. L'émouvante prière des pèlerins exprime avec puissance le cri du cœur de toute cette génération d'émigrés dont le souvenir habite encore les cimetières d'Avignon, d'Auxerre, ou de Poitiers dans leurs allées de tombes aux inscriptions polonaises. Par l'harmonie du style aux flamboyantes couleurs, cette prière est comme un jeu d'orgues sous un vitrail de cathédrale :

Seigneur, Dieu tout-puissant ! De tous les coins du monde les enfants d'une nation guerrière élèvent à toi leurs mains désarmées. Ils crient vers toi du fond des mines de Sibérie et des neiges du Kamtchatka, de la terre brûlée d'Algérie et du sol étranger de la France. Et sur le sol de la patrie, en cette Pologne qui t'est si fidèle, il n'est pas permis de t'invoquer. En secret seulement par la pensée et par les larmes, nos vieux parents, nos femmes et nos enfants peuvent te prier là-bas. Dieu des Jagellons, Dieu de Sobieski, Dieu de Kosciuszko, aie pitié de notre patrie, aie pitié de nous !

Accorde-nous de pouvoir te prier un jour comme te priaient nos ancêtres les armes à la main sur le champ de bataille, devant un autel de tambours et de canons, sous un baldaquin d'aigles blancs et de bannières de pourpre ! Permets à nos familles de te prier dans les églises de nos villes et de nos villages ; permets à nos enfants de te prier sur nos tombeaux. Et cependant, que soit faite à jamais sur la terre comme au ciel, non pas notre volonté, mais la tienne. Ainsi soit-il.

Une telle prière arracha des larmes à cette grande famille dispersée de l'émigration polonaise, que Miçkie-

wicz a tant aimée. L'ayant exhortée, il voulut la bercer. En 1833 il écrit *Monsieur Thadée.* Après les maximes tranchantes, la chanson du souvenir, la chanson bien douce des souvenirs d'enfance, le paysage qu'on voit toujours quand on ferme les yeux : l'image de la vieille maison, la vision chérie des terres paternelles avec leurs champs de luzerne et leurs trèfles roses et leurs blés jaune d'or éblouissant à l'infini. C'est le village avec l'église des aïeux. C'est le dimanche avec les costumes de fête.

La messe commence. La chapelle est trop petite pour contenir tout le monde. La plupart s'agenouillent sur le gazon, les yeux fixés sur la porte et la tête découverte. Les chevelures des Lithuaniens sont d'un blond de lin. Elles brillent au soleil comme un champ de seigle mûr, comme un champ blond tout parsemé de fleurs, car on voit de petites têtes de jeunes filles couronnées d'œillets et de plumes de paon. Elles ont entrelacé des rubans dans leurs tresses. Parmi toutes ces têtes d'hommes, les leurs sont comme des bluets et des coquelicots dans un champ.

La foule se presse autour de la chapelle. Au tintement de la sonnette, les têtes se baissent, comme les épis devant la brise.

Le sujet du poème ? un procès tragi-comique à la campagne en 1812 : deux familles se disputent les ruines d'un vieux château. Dans la grande salle aux voûtes entamées, plaignants et juges entre deux sommations font honneur ensemble aux repas interminables après la chasse au lièvre. Du bouillon de betterave, rouge et velouté, au vin clair de Hongrie plus doré que le blé, le vieux sénéchal a le temps de répéter plus d'une fois ses longues histoires, et le jeune Thadée,

tout frais sorti des écoles de Vilna, peut faire la cour à sa voisine de table.

Le vétéran des Faucheurs qui pérore au village, l'assemblée des campagnards, prêts à se mêler follement aux querelles des grands propriétaires, la garnison russe intervenant dans la nuit pour tout mettre à feu et à sang ; la belle figure de Robak, le conspirateur, qui rachète une ancienne faute par toute une vie de sacrifices et de périls au service du réveil national, enfin l'arrivée du général Dombrowski, la Grande-Armée de Napoléon, les régiments de Varsovie avec les chapkas étincelants et les plastrons cramoisis des lanciers ; le raisonneur qui hoche la tête et le cabaretier juif qui joue sur un vieux tympanon la marche des légions d'Italie, rien ne manque à ce tableau de la société polonaise en Lithuanie à la veille du grand désastre.

Cette vie patriarcale et joyeuse avec ses tragédies vite oubliées, cette noblesse de campagne et ces villageois éloquents, avec leur vivacité bavarde et leur bonhomie chevaleresque, ce pays de plaine douce avec ses forêts mystérieuses et leurs derniers ours fuyant au delà des marais, c'était pour des milliers d'émigrés, orphelins de leur patrie, toute la jeunesse et toute la Pologne qui défilait en vivantes images dans cette épopée aux vers mélodieux comme un vieux refrain du pays, tantôt bigarrée comme les scènes peintes sur les poêles de faïence et tantôt resplendissante comme la fresque royale d'un banquet magnifique.

La valeur de ce poème grandit avec les années et dépasse les limites de la Pologne. C'est là dernière page

d'une époque brillante dans l'histoire des mœurs et c'est avant tout l'un des plus beaux chefs-d'œuvre du genre épique, où les modernes ont si rarement excellé.

Pour qu'un poète au XIXe siècle ait pu renouer de si près la tradition d'Homère, il fallait à la fois trois éléments puissants. D'abord le paroxysme de souffrances communes qui peut déclancher un génie; ensuite la nostalgie nationale intense de l'émigration polonaise en France, tel Israël en Egypte, enfin la parenté incontestable entre la vie pastorale des premiers Hellènes et celle des Lithuaniens polonais. Toutes proportions gardées, il y a dans l'Odyssée et dans *Monsieur Thadée* une foule de traits de ressemblance qui tiennent moins au caractère individuel des artistes qu'aux particularités générales de leurs tribus : vie de patriarches, goût de l'éloquence, hospitalité sacrée, amour passionné de l'indépendance, nature alerte et bienveillante, grands mangeurs, grands chasseurs, grands discuteurs et grands enfants guerriers.

La traduction du *Livre des pèlerins polonais* parut à Paris en 1833. La revue *Le Polonais*, organe du prince Czartoryski, publia souvent en français des fragments de l'œuvre poétique d'Adam Miçkiewicz.

Il était depuis longtemps adoré par ses compatriotes comme le divin barde et le prophète inspiré de la Pologne quand George Sand fit connaître au public européen sa gloire nationale et son génie par un article fameux de la *Revue des Deux-Mondes*[1]. En 1839, appuyé par Sainte-Beuve qui revenait d'y faire son

[1] 1er décembre 1839 : *Faust, Manfred, Konrad.*

cours sur Port-Royal, il fut nommé professeur de littérature latine à l'Académie de Lausanne, où il connut Vinet, Monnard et le poète Juste Olivier.

L'année suivante il revint à Paris pour occuper au Collège de France la chaire des littératures slaves qu'on venait de créer pour lui. Sa généreuse attitude envers la nation russe étonna tout le monde. Il proclama l'immolation des haines et fit appel à la fraternité. « La sueur me vient d'y penser, raconte Michelet, qui fut un auditeur impressionné de son cours ; les Russes qui étaient là furent foudroyés. Ils attachaient les yeux à la terre. Les auditeurs polonais présentaient une fidèle image de la douleur et de la misère. Exilés, proscrits, condamnés, vieillards brisés par l'âge, ruines vivantes des vieux temps des batailles ; pauvres femmes âgées sous les habits du peuple, princesses hier, ouvrières aujourd'hui ; tout perdu, rang, fortune, le sang, la vie. Leurs maris, leurs enfants enterrés aux champs de bataille, aux mines de Sibérie !... Leur vue perçait le cœur... Quelle force fallait-il, quel sacrifice énorme et quel déchirement pour leur parler ainsi, arracher d'eux l'oubli et la clémence, leur ôter tout ce qui restait et leur dernier trésor, la haine. »

Au temps de Guizot, Międkiewicz ayant violemment qualifié l'égoïsme bourgeois des politiciens au pouvoir, son cours fut fermé par le gouvernement français en 1844. On retrouve le poète au printemps 1848 à la tête d'une légion polonaise en Italie, où la foule acclame partout sa longue silhouette de géant lithuanien. « Lorsque la Providence suscite l'un de ces génies comme Homère, Dante ou Międkiewicz, s'écria Cavour en plein

Parlement (20 octobre) c'est que les nations où ils naissent sont appelées à de hautes destinées ! »

De retour à Paris, Miçkiewicz fonde la *Tribune des Peuples* et s'enfonce toujours plus avant dans le messianisme et dans une espèce de bonapartisme populaire et démocratique où le poussait un culte passionné pour la figure de Napoléon Ier comme sauveur des nationalités opprimées. Il faut noter en passant que ce culte est répandu non seulement chez beaucoup de Polonais, en dépit de leurs déceptions cruelles, mais plus encore chez les « Slaves d'Illyrie », comme on disait en ce temps-là. La peinture et la poésie nationales des Slovènes sont abondamment inspirées par le souvenir du vainqueur d'Austerlitz.

En 1852 le neveu fit offrir à Miçkiewicz un poste officiel de conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal. Il mourut en 1855 à Constantinople, où il était allé former pendant la guerre de Crimée un nouveau corps de volontaires polonais pour lever le drapeau de l'indépendance contre le tsar de Russie. On transporta son corps embaumé au cimetière de Montmorency près de Paris, mais il en fut retiré en 1890 pour être enseveli en grande pompe à Cracovie dans la crypte royale du Wawel, où Kosciuszko, déjà, dormait avec les rois.

Dans ce Paris de Louis-Philippe, où la jeunesse des Beaux-Arts affichait encore ses gilets rouges en 1832 aux représentations du *Roi s'amuse*, Miçkiewicz n'était pas le seul des romantiques polonais. Alors que Théophile Gautier faisait la tournée des ateliers de peinture pour alimenter la claque de Victor Hugo depuis la bataille d'*Hernani* au Théâtre-Français, Jules Slo-

wacki, le rêveur sombre de vingt-cinq ans, écrivait ses drames byroniens de *Marie Stuart* à *Mazeppa.*

Rythme fort, vers mordants, pensée grave, imagination vertigineuse, un tempérament d'artiste aussi puissant fait songer parfois au Shakespeare de *Macbeth* et au Vigny de *Chatterton.* Dans son épopée mystique il chantera l'histoire de l'âme à travers celle du monde.

Avant que Lamartine ait composé la *Marseillaise de la Paix,* Sigismond Krasinski glorifiait déjà l'esprit d'amour et de fraternité véritable. A vingt ans ce jeune aristocrate inaugurait en polonais une poésie philosophique profonde et dédaigneuse des faux dieux du jour. Repoussant les « Christ empistolés », comme disait Ronsard, il voyait le salut de la race humaine dans l'héroïsme intégral des martyrs désarmés, et devançait Tolstoï d'un demi-siècle en proclamant sa foi dans la victoire pacifique du bien sur le mal par la force de l'exemple.

Ces mêmes *Jeune-France* aux longues chevelures qui avaient remporté la victoire d'*Hernani* sur les vieilles perruques des classiques, Frédéric Chopin les vit manifester sur les grands boulevards en l'honneur du général Ramorino, qu'ils acclamaient à tue-tête comme un des héros de l'insurrection polonaise. De sa fenêtre du boulevard Poissonnière, le jeune pianiste entendait avec émotion ces cris de « Vive la Pologne ! A bas Nicolas ! » qui montaient de la foule bruyante. Mais il fut assez vite écœuré de ces démonstrations tapageuses, qui se répétaient trop souvent pour être utiles.

D'ailleurs il n'aimait pas la foule. Son premier concert à la salle Pleyel en 1832 l'avait rendu célèbre à Paris, mais il redoutait les grands auditoires. Il ne voulut pas composer d'opéra. Le piano suffit à son goût délicat pour exprimer son romantisme à la fois rêveur et passionné. Son chant s'élève comme une voix humaine du sein des accords légers de l'harmonie, qui flotte en atmosphère transparente ou brumeuse autour des envolées gracieuses de la mélodie.

Il dit sa langueur et sa mélancolie. Ce sont les élégies des *Nocturnes*. Il dit le souvenir qui renaît au cœur au milieu du bal. Ce sont les *Valses*. Il dit la terre natale, dont il gardait religieusement une poignée, qu'on devait jeter un jour dans sa tombe. Ce sont les *Mazourques*.

Il évoque les majestueux cortèges et les défilés grandioses à la cour des Jagellons. Il fait resplendir les costumes royaux et les pierres de couleur, enchâssées dans l'or. Il dit le passé glorieux, la décadence et la détresse, la chute et la douleur. Il sonne l'appel désespéré de la révolte. Il fait gronder le roulement des batailles. Il crie la plainte et les sanglots de la patrie écrasée. Ce sont les *Polonaises*.

« Des canons cachés sous des fleurs, écrit Schumann ; si l'autocrate du Nord savait quel ennemi le menace, même dans les mélodies si simples des Mazourques, il interdirait cette musique. »

Enfin dans la Sonate en *si bémol mineur*, il déroule avec puissance l'épopée triomphale de la Mort, la grande solitaire qui guettait le malheureux phtisique

aux îles Baléares avec George Sand, à Paris dans les soirées mondaines, comme

Le convive vêtu de noir
Qui lui ressemblait comme un frère

accompagnait partout le poète de la *Nuit de Décembre.*

La Mort épouvante ; elle apaise, elle enchante, elle promet l'oubli ; elle poursuit, elle menace, elle rôde, elle chuchotte ; elle assaille... et triomphe. Tout se tait.

Puis le glas résonne et le cortège s'ébranle, et le calme impose à la foule un pas lent et la berce avec ces accents d'espoir qui reviennent toujours dans les cœurs polonais. C'est la marche admirable et fameuse qui, depuis tant de générations, conduit au cimetière des milliers d'hommes dans le monde entier.

CHAPITRE IX

L'idéalisme polonais et Montalembert.

Le romantisme en politique. — Towianski et le messianisme. — Les Polonais au secours de tous les peuples opprimés. — Le journal de Miçkiewicz en 1833. — Ses conseils aux émigrés. — Ses appels à la concorde. — Son opinion sur le mensonge en diplomatie.

L'influence de Miçkiewicz en France. — Lamennais et le *Livre des pèlerins*. — Montalembert et sa préface. — La mission de souffrance de la Pologne. — Ce thème et les grands poètes français. — Trop de chansons populaires. — Condamnation du *Livre des pèlerins* par Grégoire XVI. — Montalembert et le généralissime Skrzynecki.

En politique, aussi bien qu'en art, la Pologne exilée vécut de romantisme. Ses grands poètes devaient subir tous les trois l'influence du messianisme et du penseur mystique Towianski, son propagateur. Miçkiewicz prêchait son évangile idéaliste et la semence ne tombait pas dans les ronces, car la foule des émigrés ne demandait pas mieux que d'agir.

De 1832 à 1848 on verra les Polonais mêlés à tous les efforts de n'importe quelle nation pour se libérer d'un joug ou d'un autre. L'expédition de Francfort n'est qu'un premier exemple.

Ayant foi dans la mission mondiale de sa patrie crucifiée, le pèlerin sera toujours prêt à jeter sur son

dos son maigre bagage et à suivre l'étoile des mages pour aller sauver un peuple au berceau. Hier en Savoie, demain en Italie, après-demain en Hongrie au secours de Kossuth.

Miçkiewicz racontait cette conversation typique, recueillie un jour entre émigrés dans une petite ville de France :

« — D'où viens-tu, camarade ?

— D'Amérique, où j'ai fait une tournée, mais on ne s'occupe que de commerce pour le moment et l'on n'y songe pas à la guerre pour la liberté des peuples. Je suis donc revenu en Europe, j'obtiendrai peut-être quelques thalers, une paire de pistolets, j'irai au pays me battre avec le moscovite ; et toi camarade, où vas-tu ?

— Je viens de chez Don Pédro ; mais sa cause ne vaut pas une livre de poudre ; ils se disputent là-bas pour savoir qui, de Miguel ou de Pédro, doit régner : que nous importe ?

— Moi, dit un troisième, j'arrive de Bruxelles. Je croyais que Léopold allait sincèrement commencer la guerre et j'offrais mon secours ; mais je m'aperçois que ce Léopold n'est qu'une flûte sur laquelle joue Louis-Philippe...

— Qui sait, interrompit un quatrième, si l'on n'eût pas dû s'entendre avec Méhémet-Ali ? En tous cas les mieux partagés sont ceux qui se battent déjà contre le Moscovite et qui trouveront sur la terre natale la victoire ou la mort. »

En 1833 Miçkiewicz, à Paris, faisait paraître en

polonais un journal destiné à développer les idées politiques du *Livre des pèlerins*. C'était le *Pielgrzym Polski*.

Il voulait avant tout encourager ses compatriotes à l'unité nationale. En rappelant, à propos de l'histoire des partages, le chaos des partis et les sourdes menées de l'étranger, il expliquait ces troubles en montrant que les puissances parlaient toujours au nom d'idées généreuses et que les Polonais avaient la simplicité de les croire.

Il était navré de voir les émigrés copier les différents partis politiques de la France et s'inoculer leurs divisions. Quand les uns avaient tempêté avec la gauche dans la *Tribune* d'Armand Marrast et les autres dansé toute la nuit dans les salons du Faubourg St-Germain, ces patriotes bruyants ou mondains pensaient avoir avancé la cause de la Pologne. Les plus modérés craignaient surtout les récriminations impolies des impatients démocrates et n'étaient pas éloignés de faire appel à l'intervention du gouvernement français pour leur fermer la bouche. La tentation était d'autant plus forte que celui-ci ne demandait pas mieux.

La grande figure de Mięckiewicz planait au-dessus des partis. Il refusait d'entrer dans ces luttes vaines et prêchait la concorde à tous. Ce n'était pas la neutralité cependant, car il avait un programme positif. S'il marquait sa défiance envers la diplomatie des aristocrates et son dédain pour le verbiage doctrinaire des démocrates, il ne cachait pas son admiration

pour le courage de ces derniers et faisait tout pour intensifier leur goût de l'action directe.

Sympathie de cœur, sinon de raison. Le prince Czartoryski avait trop de noblesse pour lui en vouloir. D'ailleurs Miçkiewicz savait rendre hommage à tous les efforts sincères. On peut glaner dans ses articles du *Pielgrzym*, pieusement recueillis par son fils, tout un bouquet de pensées encore fraîches non seulement pour les Polonais, mais pour nous autres aussi.

De la divergence des opinions résulte la divergence des actions qui, pourvu qu'elle soit dirigée vers l'extérieur, n'est pas préjudiciable à notre cause. Nous ne nous indignons aucunement contre ceux qui essaient de convertir Louis-Philippe, de corriger le roi d'Angleterre, d'inspirer aux Chambres et au Parlement de généreux sentiments, quoique nous connaissions l'endurcissement des pécheurs. Mais nous exigeons également qu'on ne s'indigne pas contre ceux qui ont pris pour devise : *qui ne se laisse pas convertir se laisse exécuter* et nous demeurons certains que le premier événement heureux, le premier chant de victoire, réunira tout le monde.

Nous sommes un peu sujets ici à la maladie locale du parlage et de l'écrivaillerie, de l'adressomanie et de la proclamatiomanie... il faut conserver son talent pour l'heure d'écrire des bulletins de victoire sur un tambour.

Miçkiewicz trouve qu'il ne faut pas troquer en France le goût de l'action contre celui des phrases creuses. « Au pays, avant l'insurrection, ceux qui faisaient de la grande politique, c'étaient Czacki, en liant la cause de la Volhynie à celle de la Pologne, le prince Czartoryski, en maintenant la langue dans

les écoles ; les Niemojewski, en supportant sans hésiter les persécutions pour s'attacher aux derniers privilèges de la nation, et les milliers de conspirateurs qui succombèrent en Sibérie et dans les prisons. Les grands diplomates furent surtout les porte-enseignes dans la nuit où ils annoncèrent à coups de fusils à l'Europe l'acte du Belvédère. »

Miçkiewicz avait horreur du mensonge et des rancunes personnelles.

Nous sommes tous convaincus que nos accusations mutuelles, vraies ou fausses, découlent d'une source pure, le désir de servir la cause nationale, mais le mensonge et la calomnie sont de mauvaises armes. C'est une erreur fatale que de s'en servir.

La haine individuelle ronge l'âme peu à peu comme un cancer et dévore ses facultés. C'est aux reptiles que la nature a donné le venin. Les animaux les plus forts n'en ont pas...

Quant au mensonge comme moyen politique, souvent chez nous les individualités parmi les plus nobles ont tenté de l'employer. Le résultat fut toujours mauvais.

On mentait dans les sociétés secrètes en exagérant le nombre des membres, on mentait avant l'insurrection en disant merveille de Chlopicki, on mentit ensuite en son nom en disposant de lui comme général avant qu'il accepte; les patriotes l'ont cruellement expié.

L'ancienne diplomatie est tombée dans le mépris parce qu'elle a vécu de mensonge. La plus redoutable dans l'Europe future sera la diplomatie de la nation qui basera la sienne sur la vérité. Une telle politique déroutera les vieux Cabinets.

Notre insurrection a donné un bel exemple dans ses bulletins militaires. L'Europe les lisait avec une entière confiance et grandissait même toujours nos victoires. On peut

dire que nous avons réhabilité le style militaire, qui était partout un modèle du mensonge. Avant notre guerre on disait : *mensonger comme un bulletin.* N'y aurait-il pas avantage à réhabiliter aussi le style journalistique et parlementaire et toute la politique en général ?

Un idéalisme aussi clairvoyant devait impressionner non seulement les Polonais, mais aussi les Français qui connurent la pensée politique et morale du poète. Ce fut le cas pour Lamennais, qui d'ailleurs avait lui-même influencé par ses idées l'auteur du *Livre des pèlerins*, où il devait puiser à son tour la conception littéraire de son chef-d'œuvre.

La traduction française du *Livre* parut en 1833, la même année que les *Prisons* de Silvio Pellico. Elle était mise en forme et présentée par le comte Charles de Montalembert, alors un fougueux jeune homme qui avait fondé l'*Avenir* avec Lamennais, et qui subissait plus fortement encore l'influence de Lacordaire.

Ce jeune pair de France était le type du chevalier chrétien qui pouvait plaire à Miçkiewicz. Ardent catholique et démocrate enflammé de zèle pour les questions sociales, sa noble figure fait songer d'une époque à l'autre à certains traits du comte de Mun et plus encore au Marc Sangnier du *Sillon*, que notre génération d'étudiants a connu de près au quartier latin avant la condamnation papale.

En annonçant la suspension volontaire qui précéda le blâme de Grégoire XVI, l'*Avenir* avait fermé son dernier numéro par d'admirables paroles sur la Pologne. « Tant que dura le martyre de cette noble nation, nos

prières, nos pensées, nos cœurs furent à elle. » Nul journal français n'avait plus ardemment soutenu la cause de l'insurrection que l'organe de Montalembert, tandis que la *Quotidienne* des catholiques légitimistes avait pour le tsar toutes les complaisances. Dans sa préface au *Livre des pèlerins* l'éloquent orateur se révélait déjà sous la plume du futur académicien. Parmi toutes les causes qu'il va défendre avec une chaleur infatigable, abolition de l'esclavage, liberté religieuse, liberté de la presse, liberté de l'enseignement, Belgique, Irlande, Pologne, cette dernière, qui fut aussi la première, lui tiendra toujours à cœur avec le souvenir de la grande inspiration qu'elle avait donnée à sa jeunesse ardente.

Pour nous, disait-il, dans cet avant-propos, la Pologne au milieu des misères de notre égoïsme et de notre incrédulité, nous a paru comme une vision lumineuse de ce que pouvait encore, même aujourd'hui, la race humaine ranimée par l'esprit de Dieu et vivifiée par la foi.

Là, tout ce qu'il y a eu de chevaleresque et de saint au moyen âge s'est allié avec tout ce qu'il y a de progressif et de vivace dans le nôtre ; là toutes les richesses du passé ont été déterrées et prodiguées de nouveau pour la cause de l'avenir.

Ce qu'il y a surtout d'impérissable dans la cause polonaise, c'est qu'elle est la cause de toutes les nations, la cause du monde... Elle est le type de toutes les causes vaincues, de toutes les croyances opprimées, de toutes les gloires trahies, de toutes les espérances étouffées. Elle est plus que cela : elle est la victime choisie d'en haut pour laver de son sang les fautes de la société moderne et pour acheter cette liberté dont le monde a soif.

Il fallait une victime innocente et pure qui concentrât

en elle toutes les souffrances de la race humaine. Il fallait une Pologne. Elle s'est trouvée... Son meurtre et son abandon par la France ont formé le point culminant de la tyrannie brutale d'une part, du libéralisme matérialiste de l'autre. Les entrailles de ces monstrueux systèmes ont été mises à nu, et le monde a reculé d'épouvante ; il a vu les chefs des nations, comme les voyait le Dante dans son enfer, les uns dans une mer de sang, les autres dans une mer de boue.

Comme on le voit, Montalembert lui-même avait reçu par la Pologne une langue de feu du messianisme. Ce souffle était contagieux. Un thème aussi romantique eût inspiré sans doute un grand poème à Vigny, Lamartine ou Victor Hugo si les *poetae minores* n'avaient accaparé déjà le sujet de la Pologne et de son abandon jusqu'à en dégoûter à tout jamais les artistes. De 1830 à 1848 on entendit trop chanter sur les boulevards et dans les cafés le *Réveil d'une mère polonaise*, la *Varsovienne*, le *Tombeau de Poniatowski*, les *Regrets d'un vieux soldat* ou les *Malheurs de Varsovie*. Sur les cent morceaux populaires d'un *Chansonnier national et patriotique* vendu sur les trottoirs de Paris en 1837 (avec un portrait de Béranger) on trouve une douzaine de refrains sur la Pologne qui voisinent avec *Ma Lison, ma Lisette* et la *Cocarde tricolore*.

Une popularité pareille, en illustrant les sympathies de la foule, a fait perdre en même temps à la Pologne l'occasion de voir son martyre et son âme interprétés dans un chef-d'œuvre en vers français à la profondeur où Michelet avait su la comprendre et à la hauteur où Lamennais en avait élevé le symbole.

Car je ne veux compter ni certains vers de Musset, ni la courte imitation de Barbe-Bleue que Victor Hugo finit par insérer dans les chants du *Crépuscule* en 1836 :

Les Baskirs ont marché sur ta robe royale...
Triste Pologne hélas, te voilà donc liée
Et vaincue et déjà pour la tombe pliée.
Et tes yeux que déjà la mort semble ternir
Disent : « France, ma sœur, ne vois-tu rien venir ?

Victor Hugo de fut pas le seul à qui les amis de la cause polonaise reprochèrent d'avoir gardé le silence pendant l'insurrection de 1830. C'est encore à Lyon qu'un journal politique avait jeté ce cri d'indignation :

Voix puissantes de la religion et de la patrie, Lamartine, Chateaubriand, vous aussi vous attendez peut-être les funérailles de la Pologne pour nous parler d'elle !

N'emboucherez-vous la trompette des anges que pour annoncer aux quatre vents du monde notre éternelle condamnation et la vôtre ! Mais silence ! Lamennais parle ! Il parle de la Pologne comme les prophètes. Lamennais et sa grande école parlent en vain, le monde les dédaigne, l'Eglise ne les comprend pas ! [1]

Par un bref à l'évêque de Rennes, daté du 5 octobre 1833, le pape condamnait le *Livre des pèlerins polonais* et la préface de Montalembert. Déjà brisé par la condamnation de l'*Avenir*, le jeune champion des causes généreuses errait à l'étranger en tâchant de se recueillir et de travailler à son *Histoire de sainte Elisabeth.* Mais il n'avait guère le cœur à l'ouvrage.

Surveillé par les espions de Metternich, il avait poussé jusqu'à Prague et rendu visite au généralissime

[1] *Cause polono-européenne*, articles du *Précurseur*, réunis en fascicules, Lyon 1831-1832.

polonais Skrzynecki, dont il avait loué dans sa préface l'héroïsme et la piété « dignes d'un Godefroi ou d'un saint Louis. »

Rien n'est plus touchant que la correspondance échangée depuis lors entre ces deux amis. Le chevalier croisé aux cheveux blancs et au regard pur, un vrai type de saint aux yeux brillants de courage et de foi, devient pour Montalembert le conseiller paternel qui reçoit les confessions brûlantes du jeune pénitent.

Il sait lui dire les paroles qui rendent la confiance et la volonté d'agir. Il lui prêche la mission du sacrifice et le privilège de la souffrance qui marque les ouvriers prédestinés. Il lui désigne sa place à la Chambre des pairs pour y soutenir les vérités chrétiennes et la vraie liberté, pour y représenter le bien de la France dans toute sa pureté.

« Votre patrie a peu de ces hommes indépendants. Vous avez du talent et un immense devoir à remplir. Dieu ne vous a pas doté en vain de tant de biens. Il vous demandera compte un jour de tout cela : Soldat du Christ, va occuper ta place et, sans quitter des yeux la croix de ton Maître, pense à ta devise : persévérer [1]. »

Lacordaire obtint la soumission de Montalembert à l'Eglise et sa rupture avec Lamennais. Ensuite il lui conseilla de faire le tour du globe en dix ans pour écrire un livre sur les grands souvenirs de l'histoire. Le jeune homme hésitait. Le rêve, les voyages, la haute flânerie l'attiraient. Il redoutait la vie publique et les déchirements des campagnes politiques.

[1] Skrynecki à Montalembert. Lettre du 30 septembre 1834. *Correspondance inédite.* Paris, 1903.

C'est le général polonais qui le décida pourtant. Son doigt montrant le palais du Luxembourg lui signait comme un ordre de marche, et la tribune française doit donc à l'inspiration messianique de la Pologne vaincue l'une des plus belles consciences dont la voix éloquente ait retenti du haut de ses marches.

Pâques 1835 retrouve Montalembert installé à Paris. Il écrit le 19 avril à Skrzynecki pour lui raconter ses visites aux leaders du Parlement. Molé, Janvier, Guizot, Lamartine lui ont fait bon accueil. Il décrit les assemblées de six mille jeunes gens qui attendent cinq heures debout à Notre-Dame, pour assister aux conférences de Lacordaire. Il travaille dans un groupe d'étudiants qui visitent les pauvres et font la classe aux ouvriers. Le 8 septembre il débute au Luxembourg par une défense passionnée de la liberté de la presse et six mois plus tard il prononce le premier de ses éclatants discours en faveur de la Pologne, opprimée par le tsar.

Plus tard c'est la Belgique dont il va défendre aussi la cause avec sa chaleur accoutumée. Acclamé à Bruxelles en 1839, il obtiendra que le roi fasse appel à Skrzynecki pour organiser la jeune armée devant la menace hollandaise. Metternich ayant refusé des passeports au général, Montalembert s'arrange à le faire évader d'Autriche et la presse libérale du monde entier félicite les deux amis.

CHAPITRE X

La russification et l'opinion parlementaire en France.

Montalembert à la Chambre des Pairs. — Discours de Nicolas Ier en 1835. — La presse française et anglaise. — Débats au Palais du Luxembourg. — Discussions au Palais Bourbon. — La Chambre des députés et les adresses au roi. — Broglie et Lamartine. — Bignon, Odilon Barrot et Saint-Marc Girardin. — La russification. — Les statuts organiques. — Paskiewicz. — La Pologne et l'agitation en Europe.

En prenant la parole à la Chambre des pairs le 6 janvier 1836, le comte de Montalembert appuyait avec Villemain une motion présentée par M. de Tascher pour demander *que la France, de concert avec ses alliés, réclame le maintien de l'exécution des traités de Vienne en ce qui concerne la Pologne.*

A Paris comme à Londres, l'opinion publique venait d'être à nouveau remuée et même soulevée d'indignation par un discours du tsar Nicolas à la municipalité de Varsovie. Il avait refusé d'entendre une adresse des Polonais et les avait menacés avec hauteur :

Je sais, Messieurs, que vous avez voulu me parler ; je connais même le contenu de votre discours, et c'est pour vous éviter un mensonge que je ne désire pas qu'il soit prononcé, car je sais que vos sentiments ne sont pas tels que vous voudriez me les faire accroire.

L'empereur Alexandre, qui avait fait pour vous plus qu'un empereur de Russie n'aurait dû faire, a été payé de la plus noire ingratitude... Avant tout il faut se conduire en honnêtes gens.

Vous avez, Messieurs, à choisir entre deux partis : ou persister dans vos illusions d'une Pologne indépendante, ou vivre tranquillement en sujets fidèles sous mon gouvernement.

Si vous vous obstinez à conserver vos rêves de nationalité distincte, de Pologne indépendante et de toutes ces chimères, vous ne pouvez qu'attirer sur vous de grands malheurs. J'ai fait élever ici la citadelle, et je vous déclare qu'à la moindre émeute, je ferai foudroyer la ville, je détruirai Varsovie et, certes, ce n'est pas moi qui la rebâtirai.

C'est à vous, Messieurs, de mériter l'oubli du passé. Je sais qu'il y a des correspondances avec l'étranger, qu'on envoie ici de mauvais écrits et que l'on tâche de pervertir les esprits; mais la meilleure police du monde, avec une frontière comme vous en avez, ne peut empêcher les relations clandestines. C'est à vous-mêmes à faire la police, à écarter le mal.

C'est en élevant bien vos enfants, en leur inculquant les principes de religion et de fidélité au souverain, que vous pouvez rester dans le bon chemin.

Au milieu de tous ces troubles qui agitent l'Europe et de toutes ces doctrines qui ébranlent l'édifice social, il n'y a que la Russie qui reste forte et intacte. Croyez-moi, Messieurs, c'est un vrai bonheur d'appartenir à ce pays et de jouir de sa protection.

Prononcé le 16 octobre 1835, le discours fut reproduit *in extenso* dans toute la presse européenne. Il sonnait comme un vrai défi aux puissances libérales qui avaient signé le traité de Vienne avec la Russie. Les commentaires furent très violents.

Depuis quatre ans les émigrés polonais répandaient partout le récit des atroces représailles du gouvernement impérial en Pologne, mais on avait peu de nouvelles directes. La puissance du tsar lui conservait des admirateurs, même en Occident. Après la déposition polonaise, bruyamment insistante, la bourgeoisie pondérée eût souhaité pouvoir entendre aussi l'autre son de cloche.

Cette fois le silence était rompu. Nicolas Ier se révélait tout entier par des paroles nettes et tranchantes. Le voile qui cachait son buste aux yeux du monde tombait d'un seul coup : l'original rappelait étonnamment ses caricatures.

C'était le *Journal des Débats* qui avait publié le premier en France le texte intégral du discours.

Nous avions jusqu'ici une autre idée de l'empereur de Russie, avouait-il quelques jours plus tard ; nous le croyions éclairé, sage, patient, habile... Certes, il y a dans ce discours de quoi indigner tous les cœurs généreux, tant l'outrage, l'injure et la menace y ont quelque chose de cru. C'est la barbarie d'avant Pierre le Grand... Mais il y a aussi de quoi se consoler ! Nous pensions parfois que tout était fini sur la terre polonaise et qu'il n'y avait plus de Pologne au monde que la Pologne exilée... Nous serions-nous trompés ? Voilà que l'oppresseur même de la Pologne rend un témoignage inattendu de sa vie ; voilà que le meurtrier atteste avec colère que sa victime respire encore et qu'il n'a pu la tuer [1] !

Montalembert fit valoir avec feu ce témoignage du tsar en appuyant la motion de son collègue à la Chambre des pairs. Toutefois ce qui frappait le plus vivement

[1] *Journal des Débats*, 13 novembre 1835.

l'opinion, c'était le mépris ouvertement affiché par l'empereur Nicolas pour les traités solennels qui garantissaient au nom de l'Europe cette « nationalité distincte », qu'il traitait de chimère et de crime. En effet, le congrès des puissances en 1815 avait non seulement décidé que le Royaume de Pologne aurait une charte et un gouvernement distincts de la Russie, mais il avait encore assuré la conservation de leur nationalité aux autres Polonais de Lithuanie et de Ruthénie. Or, s'il avait supprimé les droits du royaume, le tsar n'avait pas mieux respecté ceux des provinces voisines.

C'est pourquoi les *Débats*, revenant à la charge, pouvaient ajouter :

Quand nous y réfléchissons, nous comprenons quels sont les *mauvais écrits* dont l'empereur Nicolas parle avec tant d'animosité. Ce sont sans doute les articles du Traité de Vienne, ce sont les proclamations d'Alexandre, ce sont les siennes même. Il faut se hâter de les effacer de la mémoire des peuples ! Nous disions, il y a près de quatre ans, qu'il y avait à côté de la propagande républicaine, une propagande monarchique qui ne nous semblait pas moins folle ni moins ridicule que sa rivale. L'empereur Nicolas semble s'être fait le Dieu et le Pontife de cette propagande absolutiste [1].

Des voix russes ayant insinué que le tsar à Varsovie avait le droit de parler comme un conquérant depuis sa victoire sur les insurgés et non plus comme le roi d'un Etat constitutionnel, le *Courrier Français* jeta ces mots : « Voilà justement le grief de l'Europe [2]. » C'était surtout le grief de l'Angleterre, unanime à réfuter un

[1] *Journal des Débats*, 15 novembre 1835.

[2] *Courrier français*, 22 novembre 1835.

tel point de vue après Lord Palmerston lui-même, qui avait par deux fois déclaré à la Russie que la révolte assez naturelle des Polonais ne pouvait la relever de ses engagements internationaux pris de concert avec toutes les puissances.

« Si Nicolas renonce ainsi au titre de roi de Pologne, suggère *The Courrier*, les autres signataires de Vienne pourraient de leur côté proclamer le rétablissement de la Pologne en Royaume indépendant [1]. »

Par son allusion maladroite à l'opinion étrangère, le tsar avait blessé au vif la fierté britannique. La presse anglaise alla beaucoup plus loin que celle de Paris :

Le *Times* déclare que « le discours de Nicolas est pour l'Europe en général et pour la France et l'Angleterre en particulier une amère dérision, une insulte, une provocation même, qui nous l'espérons, ne manquera pas de porter ses fruits à l'occasion [2] ».

Le fantôme de la guerre, qui avait fait échouer à Westminster les motions de Cutlar Fergusson deux ans plus tôt, semblait effrayer de moins en moins les grands journaux de Londres.

Le *Globe* estime que l'insulte faite par Nicolas aux nations civilisées rapprochera l'Autriche de la France et de l'Angleterre pour la défense contre l'ennemi commun.

Le *Sun* croit la guerre inévitable tôt ou tard : « Le tsar s'y prépare. Nous en saluerons l'annonce comme l'aurore de la liberté européenne [3]. »

[1] Cité par le *Courrier français* du 21 novembre 1835.

[2] Cité par les *Débats* du 20 novembre 1835.

[3] Cité par les *Débats* du 19 novembre 1835.

Le *Morning Chronicle* en appelle aux Polonais : « Contre un usurpateur aussi criminel tous les bras doivent s'armer. Quelques années encore et vous n'aurez plus de patrie à défendre si vous ne vous levez pas aujourd'hui pour elle... appelez à votre aide tous les peuples qui sont intéressés à combattre l'ennemi juré de votre existence [1] ! »

Un langage pareil était bien fait pour épouvanter les prudents vieillards qui siégeaient au Palais du Luxembourg. La Chambre des pairs de France refusa même la motion pacifique du comte de Tascher pour ne pas causer d'embarras au ministère pondéré de MM. de Broglie, Thiers et Guizot.

Le gouvernement redoutait l'éloquence entraînante du jeune Montalembert. Le vicomte Dubouchage souffla dessus pour en éteindre la flamme : « N'entravons pas le gouvernement par un élan de générosité ! Le ministère a dit qu'il agissait ; attendons. »

On fut moins timide au Palais Bourbon. Depuis 1831 la Chambre des députés avait coutume de faire allusion chaque fois à la Pologne dans ses réponses aux discours du trône.

En janvier 1834 par exemple, au nom de la commission qui rédigeait l'adresse, M. Bignon avait déclaré qu'une protestation formelle était contenue dans ce paragraphe : *La France n'a pas reconnu et ne peut reconnaître à aucune puissance le droit de détruire ou d'altérer sans elle ce qui a été réglé avec son concours* [2].

[1] *Morning Chronicle* du 14 novembre 1835.

[2] Séance du 8 janvier 1834.

Le duc de Broglie, au nom du ministère, avait approuvé d'abord cette interprétation ; mais comme il avait paru se rétracter le lendemain, la Chambre insista sur une déclaration nette, et un amendement d'Odilon Barrot fut adopté à l'unanimité : *La Chambre des députés a l'assurance que le gouvernement de Votre Majesté a protesté contre l'état actuel de la Pologne et qu'il réclamera toujours avec force et persévérance en faveur de cette brave et malheureuse nation* [1].

Six mois plus tard la nouvelle adresse attirait l'attention du roi sur l'*équilibre européen déjà gravement compromis par l'atteinte portée à la nationalité polonaise* [2].

En 1836 après le fameux discours de Nicolas Ier et le rejet de la motion de Tascher à la Chambre des pairs, la discussion dura deux jours au Palais-Bourbon. La commission de l'adresse avait omis la Pologne. Le duc de Broglie s'opposait à toute allusion directe : Une protestation si souvent répétée perdrait sa valeur, il ne fallait pas gêner inutilement les négociations diplomatiques... « Vous n'y croyez pas vous-même à vos négociations ! réplique Odilon Barrot ; vous n'êtes pas gens à utopies, à illusions. Vainement, vous nous parlez de vos démarches, vous n'y avez pas foi et vous attendez notre silence peut-être pour les interrompre et y renoncer ! »

Lamartine appuyait le gouvernement. Il trouvait la prudence opportune en cette matière et voyait l'avenir

[1] Séance du 9 janvier 1834.

[2] Voté le 14 août 1834.

de la Pologne dans la cession de Constantinople à la Russie.

« Ce jour-là c'en sera fait de l'indépendance de l'Europe, s'écrie Saint-Marc Girardin ! Il faut des barrières contre l'ambition russe. Jadis la Pologne libérale opposait une digue. Où est cette frontière aujourd'hui ? Où est-elle, cette borne posée par le Congrès de Vienne? Ne pouvant plus être une force pour l'Europe, la Pologne est une plaie pour la Russie. Ce n'est pas nous, j'espère, qui la cicatriserons par notre silence ! »

Enfin la Chambre adopta l'amendement du marquis de Mornay, combattu par le président du Conseil : *Cette heureuse harmonie nous donne l'espoir que, d'accord avec la Grande-Bretagne et les puissances dont les intérêts sont liés aux nôtres, vous pourrez, Sire, rétablir l'équilibre européen si nécessaire à la paix et que le premier gage en sera la conservation de l'antique nationalité polonaise consacrée par les traités* [1].

Le ministère était en pleine dissolution. Un cabinet Thiers le remplaça le mois suivant, mais le nouveau chef avait montré qu'il n'aimait guère ces manifestations parlementaires en faveur d'un peuple encombrant qui lui déplaisait par son caractère sentimental et poétique à l'excès.

D'ailleurs à quoi servaient-ils, ces votes sans résultat pratique ? Ce n'était qu'un geste, affaibli par son retour traditionnel et régulier. Même platonique et vain, ce geste encourageait pourtant les Polonais à la résistance et c'est pourquoi le tsar, agacé par ces coups

[1] Voté le 12 janvier 1836.

d'épingle, invitait son ambassadeur à se multiplier pour les empêcher.

Effrayés de perdre leur place à chaque session des Chambres, les pauvres agents russes à Paris faisaient de leur mieux pour intéresser quelques organes de presse à calomnier la Pologne ou pour impressionner au moins quelques parlementaires avec des arguments d'opportunité. Le plus habile consistait à brandir l'épouvantail de la colère impériale. On faisait répandre à dessein le bruit que chaque témoignage de sympathie coûterait aux Polonais un redoublement de leur misère et les braves gens hochaient la tête avec un soupir.

Quand Montalembert s'écriait : « Messieurs, il est bien beau d'être assez haut placé pour faire l'aumône à la justice et à la gloire... ce n'est ici qu'une question de pitié et d'équité ! » on chuchotait d'un air entendu : « La vraie pitié serait de se taire. » Le duc de Broglie employa cet argument dans les deux Chambres et Lamartine en fit usage avec une sincérité naïve.

Le tsar confirma cette campagne d'épouvante par son violent discours du mois d'octobre. Voulait-il intimider l'Europe et montrer quel cas il faisait du chiffon de papier « déchiré par les Polonais » comme il disait toujours à l'ambassadeur anglais ? En tous cas il maintenait son point de vue avec intransigeance : La rébellion de 1830 l'avait délié de tout engagement et d'ailleurs le traité de Vienne avait bien garanti au Royaume « sa constitution », mais sans en préciser les termes. Il s'estimait donc entièrement libre de la modifier à son gré.

En supprimant la charte d'Alexandre Ier, qu'il avait juré de respecter, Nicolas avait déclaré dans son manifeste du 26 février 1832 que les habitants du Royaume « ne devaient former désormais avec les Russes qu'une seule et même nation ». Les nouveaux *statuts organiques* débutaient par ces mots :

Article premier : *Le Royaume de Pologne est à jamais réuni à l'Empire russe et forme une partie inséparable de l'Empire.*

Il n'y avait plus ni armée, ni Diète, ni représentation nationale, ni aucune liberté. La russification allait commencer. Un gouverneur s'installait à Varsovie comme à Kiev ou à Tobolsk. La justice, la censure, les finances, le choix des hauts fonctionnaires et l'impôt du sang, tout était livré d'avance à l'arbitraire par les articles 10, 13, 14, 20, 26, 56, 57 et 67 de ce vrai blanc-seing à la tyrannie.

C'est le maréchal Paskiewicz qui fut chargé d'organiser le pays pour la destruction de la nationalité polonaise, dont le roi de France venait d'affirmer qu'elle savait « résister au temps et à ses vicissitudes ». Il eut beau fermer l'Université, l'Ecole polytechnique et la Société des amis des sciences, faire transporter à Pétersbourg leurs bibliothèques et leurs archives [1], réduire presque au néant l'enseignement primaire, interdire l'instruction secondaire au peuple et même imposer la langue russe dans les écoles [2] ; le tsar eut beau lui faire élever un jour à Varsovie un monument grandiose et méprisé, la langue et l'esprit de la Pologne

[1] Ordre impérial du 15 avril 1832 et du 18 avril 1832.

[2] En 1838.

restèrent plus vivants que jamais et les poètes fameux, dont Paskiewicz pourchassait l'œuvre comme un douanier poursuit la contrebande, élevèrent leur voix si haut qu'ils furent entendus et répétés jusqu'au fond des campagnes.

Résistante au pays, éloquente à l'étranger, la Pologne passionnait le monde entier pour sa cause. Il semblait en vérité qu'elle n'eût jamais été plus vivante que depuis qu'on l'avait tuée.

Pendant quinze ans, jusqu'en 1848, elle sera dans l'Europe agitée un drapeau cher aux peuples et gênant pour les cabinets. On entendra son nom sur toutes les bouches, on verra ses héros sur toutes les barricades. Elle servira même de prétexte aux révolutions. Elle sera le symbole du mécontentement général et ses fils seront le sel de la terre.

L'empereur Nicolas Ier pouvait donc se vanter à bon marché d'être seul à savoir imposer l'ordre à ses sujets : il avait jeté sur le brasier polonais des cendres mouillées de sang ; mais si le feu couvait chez lui, les flammes sortaient chez les autres.

CONCLUSION

CHAPITRE XI

Toute l'histoire de la Pologne depuis les partages peut se résumer en ces deux termes alternant sans cesse : espoir et déception. Déçue par Napoléon, déçue par Alexandre, écrasée par Nicolas, trahie par la Prusse, elle avait mis sa dernière espérance dans l'appui de l'Europe occidentale et démocratique : sympathie verbale et faiblesse officielle, telle fut la réponse à ses appels. Plaidoyers éloquents et protestations bruyantes n'aboutissant jamais à aucun résultat pratique, voilà tout ce qu'elle obtint.

« Cette politique de beaucoup de paroles et de très peu d'action avait le triple inconvénient d'être à la fois excitante pour le malheureux peuple qu'elle ramenait toujours à l'espérance, irritante pour son souverain qui ne supportait pas les représentations, et impuissante pour obtenir quoi que ce fût. » C'est le jugement que devait prononcer la génération suivante après la chute de Louis-Philippe et je trouve ces paroles dans la bouche d'un ministre français du second empire en 1863[1].

[1] Discours de Son Excellence M. Billault, ministre sans portefeuille, au Sénat le 19 mars 1863, à propos de la nouvelle insurrection polonaise.

Les poètes furent beaucoup plus sévères encore et pourtant l'indignation rétrospective était bien vaine, car on ne voit pas bien quel autre cours les événements auraient pu suivre étant donné les circonstances. D'une part il était fatal que la cause de la Pologne passionnât l'opinion publique et d'autre part il était presque aussi fatal que le gouvernement de Louis-Philippe, sinon l'Angleterre, ne pût rien faire pour elle. On tournait dans un cercle vicieux qui ne pouvait avoir d'autre aboutissement qu'une exaspération générale.

Le dernier partage de la Pologne était encore assez récent pour la génération de 1830. On y était donc moins habitué qu'aujourd'hui et l'histoire d'un grand peuple était présente à toutes les mémoires avec les souvenirs de la brillante épopée napoléonienne. Qu'on s'imagine une France complètement démembrée en 1870 et l'on peut se représenter à peu près ce que nos grands-pères pouvaient penser de la patrie de Mickiewicz, grandie par le malheur et par le prestige de ses artistes. Son insurrection était la plus grande guerre européenne depuis Waterloo en 1815. Elle avait éclaté juste à point pour sauver la France et la Belgique d'une intervention russe. Après son écrasement, les émigrés venaient témoigner chaque jour des nouvelles cruautés du vainqueur, et leur présence était comme un reproche vivant qu'on pouvait lancer à la tête du gouvernement. Ainsi la passion pour la Pologne allait sans cesse en augmentant, trouvant dans les événements tout ce qu'il fallait pour l'exciter, jamais rien pour la satisfaire.

Quant à la monarchie de Juillet, sa position n'était

pas facile. En 1831 le nouveau gouvernement royal de France était en butte aux attaques de tous les côtés : menacé à l'intérieur par les émeutes et à l'étranger par l'hostilité des grandes puissances, il avait toutes les peines du monde à s'installer solidement en place et à faire avaler à l'Europe du Congrès de Vienne cette nouvelle Belgique indépendante qu'il protégeait au prix de grands efforts. Casimir Périer et ses successeurs reculèrent tous devant l'éventualité d'une guerre avec le tsar, qui aurait groupé derrière lui toute la Sainte-Alliance. Leur plus forte excuse était l'abstention de l'Angleterre qui avait besoin de la Russie pour développer son commerce et qui avait eu trop de peine à faire aboutir le Congrès de Vienne pour accepter de remettre en question tous les traités qu'on y avait signés et pour détruire la paix qu'ils avaient établie. Les plus violents articles du *Times* et les plus beaux discours au palais de Westminster ne changeaient rien à cela.

« Jamais aucun homme d'Etat anglais ayant rempli les fonctions de premier ministre n'a eu dans l'idée de prêter une assistance matérielle aux Polonais... Jamais aucun ministre n'a pensé que le devoir de ce pays fût de s'interposer autrement que par l'expression de ses opinions. » Cette fois c'est Lord John Russell qui va parler ainsi comme chef du gouvernement britannique à la veille de la nouvelle insurrection polonaise [1].

Quand il avait reçu chez lui le marquis Wielopolski

[1] Discours à la Chambre des Communes, séance du 26 mars 1862.

à Londres en 1831, Lord Palmerston avait insisté sur le fait que l'Angleterre était décidée à s'en tenir aux traités de 1815, ni plus, ni moins. Or ces traités n'avaient pas du tout résolu la question polonaise, au contraire. Ils l'avaient rendue plus brûlante que jamais en posant des termes impossibles à concilier. Réunir sous un même sceptre un peuple habitué aux plus grandes libertés et une vaste nation soumise encore au régime d'ignorance et d'arbitraire, faire un royaume constitutionnel avec un souverain monarque absolu, maintenir à ses portes une petite république indépendante à Cracovie en lui défendant de s'intéresser au sort de la grande patrie, laisser des lambeaux de celle-ci en trois mains différentes et leur garantir enfin leur nationalité « d'après le mode d'existence politique que chacun des gouvernements auxquels ils appartiennent jugera utile et convenable de leur accorder », voilà qui justifiait les plus noires prophéties d'un Pozzo di Borgo.

On vit assez comment une discussion pouvait s'engager après coup sur des bases pareilles. Les uns insistaient sur les données positives et les autres sur le côté facultatif des conditions. Les démarches diplomatiques n'avaient donc pas grande chance de succès. Après deux ou trois dépêches, Lord Palmerston avait dû se taire et le gouvernement français n'était pas même allé si loin vis-à-vis d'un empereur déjà mal disposé pour la dynastie d'Orléans.

Ainsi l'on n'avait absolument rien obtenu, sinon de mieux convaincre le tsar qu'il était plus libre que jamais d'interpréter ou de violer les traités à sa guise.

C'était sans contredit le plus grand échec de la diplomatie occidentale et, en France, où ces choses-là ne se pardonnent pas, c'était pour la monarchie de Juillet une blessure toujours saignante, dont elle finit par mourir. Les circonstances et le sentiment populaire avaient transformé la Pologne en un symbole avant même que la philosophie messianiste ait fait triomphé cette idée dans la poésie polonaise.

Un gouvernement qui avait laissé mettre au tombeau la nation crucifiée était condamné désormais à déplaire au peuple et à se voir juger avec malveillance à chaque occasion nouvelle. Sa faiblesse en cette affaire devenait symbolique en elle-même et tachait son drapeau d'une marque ineffaçable que tous ses adversaires pouvaient montrer du doigt jour après jour, afin de ruiner son prestige. Les vieux pamphlets poudreux qu'on retrouve aux archives du Musée polonais de Rapperswil contiennent tous le même refrain sévère :

> La faiblesse du ministère, s'écrie un citoyen scandalisé, nous fait jouer dans la balance politique un rôle secondaire qui remplit les esprits d'indignation. Il est né de la révolution, et il renie son origine, en se montrant docile à toutes les exigences contraires à l'honneur national. Une pareille conduite entretient l'irritation dans les esprits, ôte aux fonctionnaires de l'Etat l'énergie qui leur est si nécessaire dans la situation critique où nous nous trouvons, et ébranle la confiance sur laquelle repose le crédit public [1].

[1] *Ruines de Pologne* ou *Le dernier jour de Varsovie*, patriotiques regrets adressés au peuple, par J. Petit, Paris, chez Dupont.

Les émigrés polonais démocrates n'étaient pas moins violents dans leur langage, au contraire, et fournissaient aux ennemis du gouvernement toute une littérature emphatique assez peu faite pour le bien disposer envers des hôtes aussi farouches. On vendait chez Dupont des brochures enflammées comme la *Lettre d'un Polonais à M. Sébastiani :*

Nos prisons regorgent de victimes, la plainte est étouffée... Que fait la France et son représentant à Varsovie ? Hélas, j'oubliais que celui-ci, aux ordres de Nicolas, n'a prêté serment à Louis-Philippe qu'après en avoir reçu la permission de l'empereur moscovite, et que depuis lors vous l'avez laissé dignement représenter la France dont vous êtes le ministre.

Ainsi plus d'espoir pour ma patrie; la Pologne a passé comme une ombre dans le champ de la liberté. Et vous, M. le comte, dont les premières années ont vu notre courage et notre dévouement pour la France, vous avez assisté à la longue et sanglante agonie de la Pologne, vous l'avez vu périr de la mort des braves, sans lui donner une larme, un soupir, sans prendre le deuil pour une sœur dont le trépas vous annonce qu'il faut songer à votre dernière heure.

Adieu, M. le ministre; que de fois votre nom sera répété dans les vastes et glaciales solitudes de la Sibérie, dans les profonds et noirs abîmes d'où le Russe tire l'or et l'argent, que de fois on le prononcera dans l'exil, le malheur, l'accablement et la misère! Dire que, de ces milliers de voix qui feront entendre le nom de Sébastiani, pas une ne saurait prendre un accent flatteur; ce ne sera partout que malédiction, et la malédiction de l'infortune est poignante au cœur de l'homme; rarement elle lui a porté bonheur. Dormez en paix, si vous pouvez; quant à moi, malheureux proscrit, dont tous les miens sont morts à Varsovie, dont

les biens sont aujourd'hui le partage du cosaque ou du Russe, j'irai de cité en cité; à mon nom de Polonais, je trouverai des cœurs sensibles et compatissants. Puisse le ciel ne jamais vous préparer des jours de revers!... Il est douteux qu'une porte hospitalière s'ouvre jamais au nom de Sébastiani, nom inséparable du souvenir de la Pologne immolée à un étroit système politique, dont vous êtes le triste héros.

Adieu! nous nous reverrons...

Un Polonais [1].

Le symbole dépassait d'ailleurs les limites de la France et s'imposait de plus en plus à l'opinion de l'Europe entière à cette époque de romantisme général. Trahir la Pologne, c'était trahir la liberté tout court ; opprimer le peuple martyr, c'était se poser en ennemi du genre humain. Désormais en Italie, en Hongrie, à Paris, en Allemagne, il ne pourra jamais y avoir nulle part de manifestation démocratique ou de révolution nationale sans que la Pologne soit nommée en première place ou ne serve même de prétexte au mouvement. En 1848 les légionnaires polonais seront

[1] L'attitude et le langage intempestif des émigrés polonais démocrates à l'égard du gouvernement royal n'étaient pas appréciés également par tous les Français. Une correspondance entre le colonel A. Gallois et le colonel Lebeau, commandant le 57ᵉ de ligne, nous révèle que ce dernier avait blâmé dans une allocution aux troupes la participation des émigrés polonais à un charivari organisé à Bergerac en mai 1833 contre le préfet du département. Il fut provoqué en duel par son collègue qui avait pris part à la guerre de Pologne.

« Aux yeux de tous les bons Français, répliquait-il dans sa lettre du 28 mai, les Polonais qui conspireraient contre la royauté de Juillet perdraient leur part de notre sympathie. Mon pays et son repos avant tout : ces sentiments sont ceux qui m'ont animé dans nos glorieuses batailles, où j'ai figuré depuis Hohenlinden jusqu'à Waterloo. Quarante-deux blessures sur mon corps le prouvent, le bras droit me reste et avec lui un cœur dont vous n'auriez pas dû douter ; l'un et l'autre vous attendent, monsieur. »

saluės partout comme des porte-bonheur. Quiconque les avait de son côté pouvait être sûr en tous cas de lutter pour la bonne cause.

En 1831 on nommait déjà la résistance russe à leur soulèvement *la guerre de l'absolutisme contre la liberté.* Dans une brochure qui porte ce titre, un avocat démontrait que « l'intérêt de l'Europe s'accorde encore avec le droit ; les souverains atteindraient-ils par la guerre le but auquel ils voudraient parvenir ? Rien n'est plus incertain... Pour détruire la liberté, il faudrait détruire l'opinion des peuples qui la veulent. On les comprime par la force, mais rien ne peut changer l'opinion ; elle reste, elle mine toujours, et quand l'occasion s'en présente elle reprend son essor. Renverser par la force la liberté des peuples, c'est les exposer à de nouvelles révolutions [1]. »

Si la Pologne était un symbole, il faut ajouter que la Russie tsariste en devenait un autre et prenait cette valeur par contre-coup. Tandis que les émigrés se contentaient de la faire passer pour la grande menace de barbarie asiatique, suspendue sur l'Occident, et répétaient volontiers le mot de Napoléon : « Dans cent ans l'Europe sera république ou cosaque », les intellectuels des grandes nations libérales définissaient d'une manière beaucoup plus précise la conception politique et le danger qu'elle représentait pour le progrès des idées démocratiques.

« N'est-elle pas à la tête des *propagandistes armés*

[1] *Opinion sur la guerre de l'absolutisme contre la liberté et de la Russie contre la Pologne,* par un avocat. Paris, 1831.

de l'absolutisme et du droit divin, elle qui nous reproche de lui opposer les *propagandes du droit humain et naturel ?* » demandait Népomucène Lemercier, de l'Institut de France, dans une lettre ouverte an gouvernement du roi [1]. Toute cette littérature pro-polonaise, au temps de l'insurrection et dans les années qui suivirent, est d'un bout à l'autre une préparation quotidienne de l'opinion publique aux événements de 1848 et de 1854. On ne saurait comprendre à fond la mentalité qui provoqua la nouvelle révolution ni celle qui rendit la guerre de Crimée si populaire sans tenir compte de cet élément d'influence. En écrasant la patrie de Kosciuszko, le tsar avait gratifié l'Europe d'un puissant levain d'agitation.

La présente étude n'avait pas d'autre but que d'expliquer ce phénomène et de rendre à César ce qui est à César en tâchant de montrer la place occupée dans les esprits par l'odyssée de la Pologne à l'époque de Louis-Philippe et des romantiques.

[1] *Vœu d'un membre du Comité polonais adressé au gouvernement du roi des Français.* In-8°. Paris (sans date).

BIBLIOGRAPHIE

Cinquième anniversaire de la Révolution polonaise. — In-8°. Paris, 1835. Chez Delaunay.

ANDRIEU (Dr AMÉDÉE). *Les élections de* 1863 *et la Pologne.* — In-8°. Paris, 1863.

ANGEBERG (comte d'). *Recueil des traités et conventions concernant la Pologne.* Bibliothèque des archives diplomatiques. — In-8°, Paris, 1862.

ANSAULT (L'abbé). *La Passion de la Pologne.* — In-8°. Paris, 1863.

ARCHIVES DU MUSÉE POLONAIS DE RAPPERSWILL. Pamphlets anonymes, feuilles volantes et coupures de presse. 34 portf. Années 1830 à 1847.

ASKENAZY, SIMON. *Réflexions d'un Polonais anglophile.* — In-8°. Lausanne, 1917.

— *Le prince Joseph Poniatowski.* — Paris, 1915.

AUGU, HENRI. *Les faucheurs polonais.* — In-12. Paris, 1831.

BARTHELEMY. *Les deux Valladomir.* — In-8°. Paris, 1816.

— *Au prince de Metternich.* — In-8°. Paris, 1846.

BAUDRILLART, ALFRED. *Discours prononcé dans l'église de Montmorency le* 22 *mai* 1903 *au service pour les Polonais morts dans l'émigration.* — In-8°. 1903.

BAUER (L'abbé MARIE-BERNARD). *La Pologne devant l'histoire et devant Dieu.* (Discours prononcé à la Madeleine (Paris) 22 mars 1867.) — In-8° Paris, 1868.

BAZEWICZ, I.-M. *Atlas historyczny Polski.* — Varsovie, 1916.

BÉRANGER (et autres). *Le Polonais,* Chansonnier national. — In-18. Paris, 1837.

BERNARDIN, LÉON. *La Pologne n'est pas morte.* — In-8°. Paris, 1910.

BILLAULT (ministre sans portefeuille). *Discours prononcé au Sénat* (séance du 19 mars 1863). — In-8°. Paris, 1863.

BLANC, VICTOR. *Les événements de Varsovie.* — In-8°. Paris, 1862.

BOURELLY (général). *La question polonaise en Prusse.* — In-8°. Paris, 1907.

BRATKOWSKI, STANISLAS. *Discours sur Lafayette.* — In-8°. Poitiers, 1834.

BREADALBANE (Marquess of). *Report of the speeches at the public dinner in aid of the Polish Refugees.* — In.-8°. Edinburgh.

British and Foreign Review. Recent occurrences in Posen. — In-8°. London, 1848.

— *Cracow.* — In-8°. London, 1840.

BROGLIE, FRANÇOIS. *Montalembert.* — In-8°. Paris, 1876.

BROUGHAM (Lord). *Précis historique du partage de la Pologne,* traduit par CLAPIER. — In-8°. Paris, 1831.

BUDZYNSKI, VINCENT. *La diplomatie et l'opinion publique dans la question polonaise.* — In-8°. Paris, 1863.

CAMPBELL, THOMAS. *Address of the Literary Polish Association.* — In-8°. London, 1832.

CARREL, ARMAND. *Articles pour la Pologne,* 1830-1831. — In-8°. Paris, 1862.

— *Les catholiques et l'Eglise de Pologne.* — In-8°. Paris, 1863.

CHAISÉS (Dr AD.). *Le Congrès et Napoléon III.* — In-8°. Paris, 1863.

CHAPUISAT, EDOUARD. *Journal de Jean-Gabriel Eynard.* — In-12. Genève, 1914.

CHODZKO, LÉONARD. *Histoire populaire de la Pologne.* — In-12. Paris, 1864.

— *Coup d'œil historique et militaire sur la guerre entre la Russie et la Pologne.* — In-3°. Paris, 1831.

— *La Pologne illustrée.* — Paris, 1839-1841.

— *Les massacres de Galicie.* — In-12. Paris, 1861.

CHOLONIEWSKI, ANTON. *L'esprit de l'histoire de la Pologne.* In-8°. Lausanne, 1917.

COLSON, FÉLIX. *Pologne et Cabinets du Nord.* — 2 vol. in-8°. Paris, 1841.

Le Congrès et la question polonaise. — In-8°. Posen, 1878.

Constitutional Charter of the Kingdom of Poland. — In-8°. London, 1831.

Correspondance diplomatique. Le prince Talleyrand et Lord Palmerston au sujet de la Pologne en 1831. — In-8°. Paris, 1862.

Coxe, William. *Voyage en Pologne, Russie, Suède.* Traduit par Muller In-8°. Genève, 1786.

Cracovie. *L'attentat diplomatique de* 1847 *et ses conséquences en Europe.* — In-8°. Paris, 1847.

— *Cracow in* 1815 *et* 1860. — In-8°. London, 1860.

Czartoryski (Prince Adam). *Mémoires et correspondance avec Alexandre Ier.* — 2 vol. in-8°. Paris, 1887.

Débats (Journal des). *Extraits.* — In-8°. Paris, 1835.

Davkowski, Alexandre. *Napoléon III, la Pologne et Alfred Ier d'Angleterre.* — In-8°. Paris, 1862.

Degoix, P.-F. *L'intervention diplomatique en Pologne.* — In-8°. Paris, Saint-Pétersbourg, 1863.

Delalot, (vicomte). *Réponse d'un paysan à M. le comte de Montalembert sur l'insurrection polonaise et la question d'Orient.* — In-8°. Paris, 1863.

De la Forge, Anatole. *Lettres à M. Emile de Girardin.* — In-8°. Paris, 1864.

— *Lettre à monseigneur Dupanloup sur les événements de Pologne.* — In-8°. Paris, 1863.

— *La Pologne devant les Chambres.* — In-8°. Paris, 1863.

Delord, Taxile, Carraguel, Clément et Huart, Louis. *Messieurs les Cosaques.* — In-12. — Paris, 1854.

Diplomatic Correspondence respecting Poland 1814-1815, 1831-1832, 1856, 1863. Presented to both Houses of Parliament by command of Her Majesty 1863.

Diplomatische Correspondenz aus der Zeit des Wiener Congress. — In-12. Brussel, 1847.

Dreyss, Charles. *Chronologie universelle.* — In-12. Paris, 1853.

Dmowski, Romain. *La question polonaise.* — In-12. Paris, 1909.

Ducraine, Halka. *La femme polonaise.* — In-12. Paris, 1917.

Dudley Stuart (Lord). *Speech in the House of Commons* 16 *May* 1848. — In-8°. London, 1848.

— *Debate on his motion in the House of Commons March* 22 nd 1849. — In-8°. London 1849.

Dwernicki (général). *A MM. les membres de la Chambre des députés.* — In-8°. Paris, 1835.

Englishman (An). *Thoughts on the present aspect of foreign affairs.* — In-8°. London, 1831.

Falkenstein, Charles. *Thadée Kosciusko,* traduit par Forster. — In-8°. Paris, 1839.

Fayot, Frédéric. *Histoire de la Pologne.* — 2 vol. in-16. Paris, 1832.

Fergusson, R.-C. *Speech in the House of Commons.* — In-8°. London, 1833.

— *Report of the debate in the House of Commons.* — In-8°. London, 1832.

— *Report of the debate in the House of the Commons.* — In-8°. London, 1833.

Ferrand. *Histoire des trois démembrements de la Pologne.* 3 vol. in-8°. Paris, 1820.

Filipowicz. Correspondance diplomatique du gouvernement britannique au sujet de la Pologne en 1863. Edition complète. — 1 vol. grand in-8°. Paris et Craeovie, 1914.

Forster, Charles. *L'Hôtel Diesbach, à Paris, en 1796.* — In-8°. Paris, 1835.

— *La vieille Pologne.* In-8°. Paris, 1839.

— *Pologne.* — In-8°. Paris, 1863.

Français (un). *Réponse à M. Proudhon.* — In-8°. Paris, 1854.

Fraser's Magazine. Poland, England and Russia. — In-8°. London, 1840.

Gallois (colonel A.). *Correspondance avec le colonel Lebeau à propos de la guerre de Pologne et des réfugiés.* — In-8°. Paris, 1833.

Glasgow Polish Association. An authentic report of the speeches delivered in the Trades'Hall. — In-8°. Glasgow, 1832.

— *An authentic report of the proceedings.* — In-8°. Glasgow, 1833.

Giannini, F. *Storia della Polonia e delle sue relazioni con l'Italia.* — In-12. Milano, 1916.

Girardin, Saint-Marc. *Affaires de Pologne.* — In-8°. Berlin-Posen, 1861.

Grappin, Henri. *Histoire de la Pologne.* — In-12. Paris, 1915.

Hoffmann, Alexandre. *Dernier mot sur le statut organique imposé à la Pologne.* — In-8°. Paris, 1832.

Hopp, van der. *Varsovie.* — In-12. Maestricht, 1833.

HOLEWINSKI, JAN DE. *Outline of the History of Polish literature.* — In-8°. London, 1916.

JACOWSKI, MORRIS. *La Pologne et le Constitutionnel.* In-8°. Paris, 1861.

J. H.-H. *La Russie, l'Angleterre et la Pologne.* — In-8°. Paris, 1838.

JULLIEN, MARC-ANTOINE. *Poésies politiques.* — In-8°. Paris, 1831.

— *La Pologne et la Russie.* — In-8°. Paris, 1831.

— *Notice autobiographique.* — In-8°. Paris, 1831.

KREMPOWIECKI, THADÉE. *Discours.* — In-8°. Paris, 1833.

KLACZKO, JULIAN. *Deux Chanceliers.* — In-12°. Paris, 1877.

KUCHARZEWSKI, JAN. *L'Europe et le problème russo-polonais.* — In-8°. Lausanne, 1916.

— *Réflexions sur la question polonaise.* — In-8°. Lausanne, 1915.

— *L'Aigle blanc.* — 4 vol. in-8°. Lausanne, 1916.

KUCHARSKI, RAJMUND. *Poland's Struggle for independence* — In-8°. London, 1916.

LAFAYETTE (genéral). *Discours à la Chambre des députés,* 12, 20, 22 septembre 1831. — In-8°. Paris, 1831.

LAMONTAGNE, I. *Le Polonais* (tragédie). — In-8°. Paris, 1813.

LAPRADE, VICTOR DE. *Resurrecturis.* — In-8°. Paris, 1861.

LELEWEL, JOACHIM. *Histoire de la Pologne.* In-8°. Paris et Lille, 1844.

LAMENNAIS. *Paroles d'un croyant.* — In-8°. Paris, 1834.

LISZT, F. *Chopin.* — In-8°. Weimar, 1850 et Leipzig, 1906.

Librairie de la Cour impériale. La question polonaise et M. Pelletan. — In-8°. Saint-Pétersbourg, 1864.

Literary association of the friends of Poland. Résumé des débats de la Chambre des Communes. — In-8°. Londres, 1847.

— *Relation du meeting au sujet de Cracovie.* — In-8°. London, 1847.

LITWINSKI, LÉON. *Intellectual Poland.* — In-8°. London, 1916.

LUBANSKI, HENRY GRIMALA. *La vérité sur les lettres de J. Proudhon.* — In-12. Turin, 1862.

MABLY (abbé de). *Du gouvernement et des lois de la Pologne.* — In-12. Paris, 1790.

MARTIN, HENRI. *La Russie et l'Europe.* — In-8°. Paris, 1866

MAZADE, CHARLES DE. *La Pologne un siècle après le partage et l'agitation de Varsovie.* — In-8°. Berlin-Posen, 1861.

MICHELET, JULES. *Légendes démocratiques du Nord.* (La Pologne martyre.) — In-12. Paris, 1863.

MIÇKIEWICZ, ADAM. *Les Slaves* (cours du collège de France, 1841-1843). — In-8°. Paris, 1914.

— *Le Livre des pèlerins polonais*, traduit par MONTALEMBERT. — In-18. Bruxelles, 1834.

— *La politique au XIXe siècle.* — In-12. Paris, 1870.

— *Herr Thaddäus*, übertragen von Dr. Alb. Weiss — In-8°. Leipzig, 1882.

— *Œuvres poétiques*, traduites par CHRISTIAN OSTROWSKI. — 2 vol. in-12. Paris, 1849.

MONTALEMBERT (comte CHARLES DE). *Discours sur la Pologne* (extraits des œuvres). — (En prép.) Lausanne, 1915.

— *Correspondance avec le général Skrzynecki.* — In-8°. Paris, 1903.

— (comte CHARLES de). *Une nation en deuil.* — In-8°. Paris, 1861.

— (comte CHARLES DE). *L'insurrection polonaise.* — In-8°. Paris, 1863,

NAPOLÉON Ier. *Instructions relatives à la Pologne en* 1812. — In-8°. Paris, 1863.

NOAILLES (marquis de). *La Pologne et ses frontières.* — In-8°. Paris, 1863.

NORMAN, E. VAN. *Poland the knight among nations.* — In-8°. New-York, 1907.

NOUGARET, P. J. B. *Beautés de l'histoire de Pologne.* — In-12. Paris, 1837.

NOUVION, VICTOR DE. *Histoire du règne de Louis-Philippe Ier.* — 4 vol. in-8°. Paris, 1858-1861.

OGINSKI (prince MICHEL). *Mémoires.* — 4 vol. in-8°. Paris et Genève, 1827.

OSTROWSKI, ANTOINE. *Discours.* — In-8°. Paris, 1834.

PATRIOT (A) *The Fall of Poland.* — In-8°. London, 1855.

PELLETAN, EUGÈNE. *Le Crime.* — In-8°. Paris, 1863.

PERRAUD, ADOLPHE. *Le comte de Montalembert.* — In-8°. Paris, 1870.

Peuple polonais de Posnanie. *Adresse au peuple français.* — In-8°. Paris, 1831.

PILTZ, ERASME. *Petite encyclopédie polonaise.* — In-8°. Lausanne, 1916.

Piotry, P. A. *Dieu, l'âme et la nature*, suivi de fragments poétiques. — In-8°. Paris, 1854.

Plater. *Les Polonais au Tribunal de l'Europe.* — In-8°. Paris, 1831.

Polish refugees in France. Manifesto to Europe. — In-8°. London, 1832.

Polish National Committee in the United States (Report) Galatin, président. — In-8°. Philadelphia, 1835.

Polish Joint executive Committee. Cause of Poland and the Hague conference. — In-8°. Chicago, 1899.

Polonais (un). *Réponse à M. Emile de Girardin.* — In-8°. Paris, 1855.

Polonais (un). *Lettres à MM. les pairs et les députés de la France.* — In-8°. Paris, 1833.

Polonais réfugiés en France. Adresse à la Chambre des députés. — In-8°. Paris, 1832.

Polonais (un). *Les puissances européennes et l'intervention* In-8°. Besançon, 1832.

Polonais (*Le*). Journal des intérêts de l'Europe (organe du prince Czartoryski). — 6 vol. in-8°. Paris, 1833.

Pomian, F. *Lettre sur l'opuscule de P. J. Proudhon: Si les traités de* 1815 *ont cessé d'exister.* — In-8°. Bruxelles, 1864.

Portelette, Constant. *La Pologne et les traités de 1815* (réponse à M. Proudhon). — In-8°. Paris, 1864.

Posner, Stanislas. *La Pologne d'hier et de demain.* — In-8°. Paris, 1916.

Pradt (abbé de). *Du Congrès de Vienne.* — 2 vol. in-8°. Paris, 1815.

— *Histoire de l'ambassade à Varsovie en 1812.* — In-8°. Paris, 1815.

Prêtre polonais (un). *Les Polonais calomniés par le Juste milieu.* — In-8°. Bruxelles, 1832.

Proudhon, P. J. *Si les traités de* 1815 *ont cessé d'exister.* — In-12. Paris, 1863.

Raspail, F. V. *De la Pologne sur les bords de la Vistule et dans l'émigration.* — In-8°. Paris, 1839.

Raumer, Frédéric de. *La chute de la Pologne*, traduit de l'allemand par Forster. — In-8°. Paris, 1837.

Réfugiés polonais en France. Adresse à la Chambre des Communes. — In-8°. Paris, 1832.

Reitzenheim, Joseph. *La Pologne parmi les Slaves.* — In-8°. Paris, 1854.

Regnault, Elias. *La Pologne devant le Parlement anglais.* In-8°. Paris, 1862.

Rousseau, Jean-Jacques. *Considérations sur le gouvernement de Pologne.* — In-12. Genève, 1790.

Rulhière, Claude Carloman. *Histoire des révolutions de Pologne.* — 3 vol. in-21. Paris, 1807 et 1862.

Saint-Siège. *Documents officiels au sujet de la persécution des catholiques en Pologne.* — In-8°. Zurich, 1878.

Sawicz-Zablocki. *La France et les Polonais.* — In-8°. Strasbourg, 1875.

Scotti, T. G. *Adamo Miękiewicz.* — In-12. Milano, 1915.

Seignobos, Charles. *Histoire politique de l'Europe au XIXe siècle.* — In-8°. Paris, 1908.

Ségur (comte de), pair de France. *Extraits des œuvres complètes. Décade historique.* — In-8°. Paris, 1863.

Siodolkowicz. *Réfutation de la bulle du pape.* — In-8°. Bordeaux, 1834.

Slowacki. *En Svislando.* Trad. en esperanto, de A. Grabowski. Paris, 1908.

— *Mazeppa.* Trad. en esperanto, de A. Grabowski. — In-8°. Paris, 1912.

Solignac (chevalier de). *L'histoire générale de Pologne.* — In-12. Amsterdam, 1770.

Spuller, E. *Lamennais.* — In-12. Paris, 1892.

Staines, M. W. *A Word for Poland.* — In-8°. London, 1832.

Sutherland Edwards. *Polish Captivity.* — 2 vol. in-8°. London, 1863.

— *The private history of a polish insurrection.* — 2 vol. in-8°. London, 1865.

Szlupas, J. *Bestiality of the Russian Czardom in Lithuania.* — In-8°. Baltimore, 1891.

Traités de 1815 (Les). (Texte.) — In-18. Paris, 1863.

Thiers, Adolphe. *Histoire du Consulat et de l'Empire.* — 11 vol. grand. in-8° [1846-]1862.

Thiessé, Léon. *Histoire de la Pologne.* — In-18. Paris, 1824.

Thureau-Dangin. *Histoire de la monarchie de juillet.* — 7 vol. in-8°. Paris, 1884.

Van Muyden. *La Suisse sous le pacte de* 1815. — In-8°. (Troisième volume de l'*Histoire de la nation suisse*). Lausanne, 1899.

Vioménil (baron de). *Lettres.* — In-12. Paris, 1808.

Vrignault, Henri. *Derniers événements de Pologne.* — In-8°. Berlin-Posen, 1861.

Wielhorski (comte). *Essai sur le gouvernement de Pologne.* In-12. Londres, 1775.

Woinez, Charles, *Hier et demain.* (Poésies). — In-8°. Paris, 1839.

Walaux, Marguerite. *National Music of Poland.* — In-8°. London, 1916.

Young, Gilbert Ainslie. *The Poles and the Czar.* — In-8°. London, 1839.

Zamoyski (général). *La Pologne devant les assemblées législatives.* — In-8°. Paris, 1866.

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE


BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 22466 7748